



**L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS AU ZIMBABWE:
vers la professionnalisation d'un métier pour la revalorisation du français
dans le pays**

Par

Mavis MBARIRO (MBRMAV001)

DISSERTATION PRESENTÉE POUR L'OBTENTION DU COURSEWORK
MASTERS IN FRENCH (TEACHING FRENCH AS A FOREIGN LANGUAGE)

SOUS LA DIRECTION DE

A. /Prof. VANESSA EVERSON, MMES CORINNE RAYNARD et KARIN
SCHMID

FACULTE DE LETTRES L'UNIVERSITE DU CAP

ANNEE UNIVERSITAIRE

2013 R2015

This work has not been previously submitted in whole, or in part, for the award of any degree. It is my own work. Each significant contribution to, and quotation in, this dissertation from the work, or works, of other people has been attributed and has been cited and referenced.

Signature: _____ Date: 30 September 2015

The copyright of this thesis vests in the author. No quotation from it or information derived from it is to be published without full acknowledgement of the source. The thesis is to be used for private study or non-commercial research purposes only.

Published by the University of Cape Town (UCT) in terms of the non-exclusive license granted to UCT by the author.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION.....	6
1.1 Thème de l'étude.....	8
1.2 Les objectifs de la recherche.....	8
1.3 Méthodologie	9
1.4 Contexte de l'étude.....	11
1.4.1 La politique linguistique pour les langues étrangères	11
1.4.2 L'historique de la langue française au Zimbabwe.....	13
1.4.2.1 Les institutions appuyant l'enseignement du FLE dans le passé.....	14
1.4.2.2 Accord de Coopération Bilatérale entre la France et le Zimbabwe.....	15
1.4.3 Vue d'ensemble de l'enseignement du français au Zimbabwe aujourd'hui.....	16
1.4.3.1 L'enseignement du français aux écoles maternelle et primaire.....	18
1.4.3.2 L'enseignement du français à l'école secondaire	19
1.4.3.3 Les Etablissements Tertiaires ou Supérieurs.....	21
1.4.3.4 Les Ecoles Internationales et les Alliance françaises	24
1.4.4 Le profil de l'apprenant du français au Zimbabwe.....	26
CHAPITRE 2 : CADRAGE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	28
2.1 Enseignant R métier, vocation ou profession : la question de professionnalisation?	28
2.2 La professionnalisation de l'enseignant	32
2.3 Le référentiel des compétences de l'enseignant du FLE.....	35
2.4 Les réseaux professionnels.....	36
CHAPITRE 3 : L'ENSEIGNANT DU FLE AU ZIMBABWE ET LE PRO FLE	38
3.1 Analyse du profil de l'enseignant de FLE.....	39
3.2 Le dispositif PRO FLE au Zimbabwe.....	52
3.2.1 Présentation du dispositif PRO FLE.....	52
3.2.2. Finalités	54
3.2.3 Public.....	55
3.2.4 Objectifs.....	55

3.2.5 Contenus	56
3.3 La mise en place du dispositif PRO FLE au Zimbabwe	57
3.4 Bilan du PRO FLE au Zimbabwe	61
CHAPITRE 4 : PROPOSITIONS.....	64
4.1 Etablissement de l'Association pour les Etudes Françaises au Zimbabwe.....	67
4.2 Tutorat PRO FLE en hybride	71
CHAPITRE 5 : CONCLUSION.....	76
5.1 Les difficultés rencontrées	77
5.2 Les compétences acquises.....	78
5.3 Recommandations et conclusion.....	79
ANNEXES	81
Annexe 1 : Article 2 R3 de l'Accord de Coopération Culturelle et Technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Zimbabwe	81
Annexe 2 : Référentiel de Compétences d'un Enseignant de FLE	83
Annexe 3 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	87
Annexe 4 : Réponses au questionnaire sur le profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe.....	88
Répondant 1 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	88
Répondant 2 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	89
Répondant 3 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	90
Répondant 4 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	91
Répondant 5 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	92
Répondant 6 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	93
Répondant 7 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	94
Répondant 8 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	95
Répondant 9 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	96
Répondant 10 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	97
Répondant 11 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	98
Répondant 12 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	99
Répondant 13 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	100
Répondant 14 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	101

Répondant 15 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	102
Répondant 16 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	103
Répondant 17 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	104
Répondant 18 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	105
Répondant 19 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	106
Répondant 20 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	107
Répondant 21 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe	108
Annexe 5 : Contenus du PRO FLE	109
Annexe 6 : Questionnaire sur le dispositif PRO FLE au Zimbabwe	111
Annexe 7 : Réponses au questionnaire sur le PRO FLE au Zimbabwe	112
Annexe 8 : Proposition de Constitution de l'Association d'Études Françaises au Zimbabwe	114
Annexe 9 : Modules de perfectionnement linguistique.....	121
BIBLIOGRAPHIE CITEE	123
SITOGRAFIE	126

REMERCIEMENTS

Ce travail est un aboutissement d'un long voyage. Je voudrais remercier tous ceux qui m'ont soutenue, encouragée et supportée ainsi que ceux qui ont participé à cette étude. En particulier, un grand merci à l'équipe de la section du français de la Faculté de Lettres à UCT, notamment Dr Vanessa Everson, Mmes Corinne Raynard-Astier, Karin Schmid et Sophie Le Roux ; les Alliances françaises de Harare et de Bulawayo ; l'Ambassade de France à Harare et à Johannesburg et mes amis Hasna Sosso et Gibson Ncube.

INTRODUCTION

Depuis trois ans, dans le cadre de l'exercice de nos fonctions au sein de l'Alliance française de Harare, nous rencontrons des enseignants du français langue étrangère (FLE) venant des nombreux établissements scolaires ou tertiaires. Ces enseignants évoquent les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions. Ils sont pour la plupart préoccupés par le besoin de pérenniser l'enseignement du français dans leurs établissements respectifs et de renouveler leurs compétences linguistiques, didactiques et culturelles. De plus, les enseignants anglophones avouent ne pas avoir d'occasions de pratiquer eux-mêmes la langue et craignent que leur niveau de français ne baisse. Ces enseignants déplorent le nombre en déclin des écoles secondaires offrant le français en tant que matière d'étude suite aux fermetures des départements de français dans les années 2000.

Nous croisons aussi certains responsables d'établissements à la recherche d'assistance soit pour le recrutement de leurs enseignants de FLE soit pour effectuer des évaluations. Ne parlant pas le français, ces responsables ne sont pas en mesure d'évaluer le niveau de français des personnes qu'ils recrutent. Ils se trouvent forcer de se fier aux diplômes ou parfois ils se contentent de trouver une personne d'origine francophone, sans se soucier de ses qualifications. Ils ne sont pas non plus en mesure d'effectuer des observations de classes efficaces pour évaluer leurs enseignants en situation de classe.

L'enseignement du français a connu un très grand déclin dans les établissements publics dans le pays dans les années 2000 à un tel point que nous pouvons, sans exagérer, estimer le nombre des établissements publics offrant le français langue étrangère comme matière à moins d'une dizaine dans tout le pays. Paradoxalement, il y a une croissance d'établissements privés offrant des cours de français qui contre ce déclin, résultant à la renaissance de l'intérêt pour l'enseignement du français dans le pays. Un nouveau marché dans le secteur de l'enseignement du FLE, celui du français au primaire est en plein essor.

L'enseignement du français aux enfants de moins de 12 ans est une nouveauté que nous pouvons applaudir mais qui est aussi une cause d'inquiétude dans la mesure où la majorité des enseignants ne dispose d'aucune formation initiale ou continue adaptée à ce public. De plus, il

n'existe pas de programme national pour de tels enseignements. Nous considérons, l'enseignement du FLE au primaire une nouveauté car l'enseignement des langues étrangères n'est prévu par la loi qu'à partir de l'école secondaire. L'émergence des nombreuses écoles privées entraîne une rude concurrence et par conséquent chaque établissement cherche des moyens de se différencier des autres. L'enseignement du français en est un parmi des moyens utilisés par ces établissements.

Il est évident que l'émergence des nouveaux publics (enfants de moins de 12 ans) et la fuite des cerveaux des années 1998 - 2008 constituent des défis pour l'enseignement du FLE et les établissements souhaitant offrir des cours de français dans le pays. De plus, le manque de plateforme de formation professionnelle ou continue pour les enseignants qui exercent ce métier de FLE dans le pays dont certains qui n'auraient aucune formation initiale en FLE, exacerbe cette situation. C'est dans ce contexte que nous présentons les résultats de notre recherche sur l'enseignement du français au Zimbabwe, effectuée dans le cadre de notre formation de *Masters in French (Teaching French as a Foreign Language)* à l'Université du Cap en Afrique du Sud.

1.1 Thème de l'étude

Notre enquête sur l'enseignement du français dans le contexte du Zimbabwe cherche à faire état des établissements offrant des cours de français dans le pays, établir le profil de l'enseignant du FLE dans le pays aujourd'hui et évaluer une formation destinée aux enseignants du FLE, le PRO FLE (professionnalisation en français langue étrangère) et par la suite déterminer les besoins de formation qui résultent dans la professionnalisation de l'enseignant du FLE au Zimbabwe pour le doter des compétences lui permettant de faire face aux défis rencontrés par les enseignants ainsi que les établissements divers.

1.2 Les objectifs de la recherche

Cette recherche souhaite aboutir à la création d'une association pour les études françaises dans l'intérêt de non seulement „professionnaliser”^d le métier de l'enseignant du FLE au Zimbabwe mais aussi d'assurer la pérennité de l'offre d'un enseignement de la langue française dans tous les établissements du pays. Dans le cadre de cette association, nous souhaitons également proposer d'autres perspectives de la formation PRO FLE, ainsi que d'autres pistes selon les besoins dégagés de l'analyse du profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe.

L'association servirait de plateforme d'échange et de développement professionnel pour les enseignants ou futurs enseignants de FLE. Elle œuvrerait pour la construction des compétences professionnelles, didactiques, linguistiques et culturelles des enseignants ou l'actualisation de ces compétences pour faire face à la renaissance de l'enseignement de la langue française dans le pays et assurer la qualité de l'enseignement du français dans le pays. L'association jouerait également un rôle central dans la mise en place des politiques linguistiques nationales et dans le développement des programmes et de standards nationaux ainsi que dans la recherche autour de la langue et des littératures françaises et francophones par rapport au contexte local.

¹Il existe des diverses définitions pour ce terme. Nous expliquerons plus loin la définition retenue pour notre étude.

1.3 Méthodologie

Nous partons sur l'hypothèse que l'enseignement du français au Zimbabwe souffre d'un manque de formation initiale ou continue en adaptation ou en adéquation avec les différents ou nouveaux publics (enfantin, scolaire, universitaire, professionnel) auxquels les enseignants sont confrontés. A notre connaissance, de telles recherches n'existent pas, donc nous essaierons de voir si cela est le cas. L'introduction du dispositif PRO FLE en 2012 nous semble avoir été une reconnaissance et une première réponse à ce manque. Nous cherchons aussi à évaluer ce dispositif dans le souci d'y apporter des améliorations. Bien que le dispositif n'ait qu'à peine trois ans d'existence, il nous semble pertinent d'en faire une première évaluation.

Ayant constaté l'inexistence d'une association professionnelle active des enseignants du FLE ou pour les études françaises dans le pays, nous envisageons d'en créer une. Notre enquête nous amène à étudier dans l'ensemble, les différents établissements publics et privés de l'enseignement primaire, secondaire, tertiaire ou supérieur. Nous estimons que notre enquête démontrera un besoin accru de formation initiale en FLE en plus d'un besoin de formation professionnelle structurée (initiale ou continue).

Pour effectuer cette étude, nous commençons, dans le premier chapitre par faire l'état des établissements principaux qui enseignent le français dans le pays à travers notre propre observation et en parcourant la documentation disponible et le cas échéant en interrogeant les responsables de certains organismes tels que le *Zimbabwe Council of Higher Education (ZIMCHE)*, *Zimbabwe Schools Examinations Council (ZIMSEC)*, *Curriculum Development Unit (CDU)* ; organisme chargé du développement des programmes officiels, le ministère de l'éducation pour le primaire et le secondaire et aussi en nous servant des recherches de nos confrères sur la matière.

Dans notre deuxième chapitre nous exposons le cadre théorique et méthodologique de notre étude. Les concepts d'un enseignant professionnel, de la professionnalisation et le référentiel des compétences de l'enseignant du FLE y seront évoqués. Pour notre étude le concept d'un enseignant professionnel et le référentiel des compétences de l'enseignant de FLE tiré du module de Conception et Mise en Œuvre de Formation de l'Université du Cap nous serviront de

paramètres pour évaluer le profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe et d'en dégager les besoins de formations dans le but de déterminer les moyens de „professionnaliser“ ce travail.

Par le biais d'un questionnaire nous cherchons ensuite à établir le profil des enseignants dans ces établissements. C'est dans le troisième chapitre que nous présentons les résultats de notre enquête sur le profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe. Notre étude nous amène, aussi dans ce même chapitre à faire le bilan du dispositif PRO FLE, une formation à distance, parce que c'est la seule formation continue disponible aux enseignants du FLE dans le pays à ce jour. Le bilan de la première expérience du PRO FLE au Zimbabwe, nous met au cœur de la question des formations d'enseignants dans le pays et nous amène à discuter avec les responsables et les formateurs de ce dispositif. Nous espérons que cela apportera des réponses vis-à-vis des besoins de formation ressentis par les participants eux-mêmes et dégagera des pistes pour l'avenir.

Notre quatrième chapitre présente nos propositions suite à l'interprétation de données émanant de l'analyse du profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe et du bilan des trois années d'opération du dispositif PRO FLE (professionnalisation en FLE). Nous proposons la création d'une association pour les études française et un tutorat hybride comprenant du présentiel et de la distance des modules du PRO FLE ainsi qu'un volet de perfectionnement linguistique entres autres. Il est de notre souhait que ces formations puissent être organisées dans le cadre des activités de l'association pour les études françaises au Zimbabwe. Enfin, dans le cinquième chapitre, nous présentons les difficultés rencontrées, les compétences acquises, les recommandations et la conclusion.

1.4 Contexte de l'étude

La communauté zimbabwéenne est une population multilingue comme le témoigne la constitution nationale du Zimbabwe qui reconnaît 16 langues officielles: l'anglais, le chewa, le chibarwe, le kalanga, le koisan, le nambya, le ndau, le ndebele, le shangani, le shona, le langage des signes, le sotho, le tonga, le tswana, le venda et le xhosa. L'anglais est la langue d'état et la langue administrative tandis que le shona et le ndebele représentent les langues vernaculaires les plus parlées du pays (Mahanya: 2014). De ce fait, la plupart des gens sont au moins bi, voire trilingues.

1.4.1 La politique linguistique pour les langues étrangères

Il existe une politique linguistique pour les langues étrangères au Zimbabwe. Cette politique est inscrite dans plusieurs actes officiels. Selon Ndlovu² (2014), la politique linguistique du Zimbabwe est implicite dans «*1987 Education Act as Amended in 2006; Secretary's Circular Number 2 of 2001, Secretary's Circular Number 1 of 2002; Secretary's Circular Number 3 of 2002; Director's Circular Number 26 of 2007 among others*». Ndlovu (*idem*) déplore ce qu'il appelle «*a declaration without implementation*» en d'autres termes, l'existence d'une politique sans volonté et sans ressources adéquates pour mettre en place la dite politique.

Ndlovu souligne trois points pertinents vis-à-vis de ces circulaires qui expliquent en grande partie, à notre avis, l'état actuel de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères en général au Zimbabwe. Premièrement, la formulation de *Section 62, sub-section 3 of the 1987 Education Act as Amended in 2006*; «*The Minister may authorise the teaching of foreign languages in schools*» (2014 : 4) n'octroie, selon Ndlovu, aucun caractère obligatoire et ne donne aucune valeur significative à l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. L'emploi de la forme modale du verbe „*may*” traduit en français comme „*pourrait*” ne dénote en aucun cas l'obligation d'autoriser l'enseignement des langues étrangères. De plus, le fait même de parler d'autorisation d'un tel enseignement signifie que le ministère ne se positionne pas comme donneur d'ordre laissant la prérogative d'enseigner les langues étrangères aux responsables des établissements, comme nous le verrons plus loin. Ceci conforte, pour nous l'observation de

²*Foreign Language Teaching in Primary and Secondary Schools in Zimbabwe : Policy, Practice and Limitations*, communication présentée lors d'un colloque à l'Université du Zimbabwe en septembre 2014 par Dr. Ndlovu.

Ndlovu qui signale que les autorités nationales ne mettent aucune ressource à disposition des établissements pour la mise en place de la politique de l'enseignement des langues étrangères.

Deuxièmement, le statut „facultatif“ des langues étrangères évoquées dans *Circular n° 2 of 2001* et *Circular n° 3* relègue les langues étrangères en bas des priorités au niveau de l'enseignement. Ces mêmes circulaires stipulent qu'au niveau secondaire, les langues étrangères seront offertes comme matières facultatives.

4.4 Optional Subjects³

Learners' interest, abilities and available resources should guide the selection of optional subjects from the following five⁴ groups: -

4.4.1 Group 1: Languages

...Swahili, Afrikaans, Portuguese, German, Spanish, French and Latin

NB School heads should note that the choice of optional subjects depends largely upon the environment, facilities and staff available in the school as well as the individual learners' preferences and ability to cope with the curriculum : (*Circular n° 2 of 2001 and Circular n° 3 of the Education Act of 1987*).

Troisièmement, le gouvernement se décharge de la responsabilité de sélection des langues et de matières facultatives à enseigner et de la mise en place de l'enseignement de ces langues en laissant aux directeurs des établissements le choix décisionnel par rapport aux ressources humaines et techniques dans leurs établissements ainsi que les préférences et capacités des apprenants, pour faire face aux programmes comme nous l'indique la citation ci-haut. Il nous semble difficile dans les faits d'établir la préférence des apprenants ou leur capacité à faire face aux programmes dès lors que le choix d'apprendre une langue étrangère leur est retiré d'office avant même qu'ils aient eu l'occasion d'en prendre connaissance ou de tenter. Cela équivaut à une discrimination économique perpétuant ainsi la ségrégation et l'inégalité de chance qui existaient avant l'indépendance du pays quand le français ou d'autres langues étrangères n'étaient offertes que dans les écoles fréquentées par les blancs et souvent dans les zones urbaines et affluentes (Manyawu : 2008).

En ce qui concerne les programmes officiels pour l'enseignement des langues étrangères, *Circular n° 2 of 2001 of the Secretary and Circular n° 3 of 2002, article 5.1* stipulent que «*the*

³La longueur de ce mémoire ne nous permet pas de traduire en français toutes les citations en anglais. Les caractères gras ne sont pas les nôtres.

⁴La circulaire fait état de 5 groupes de matières facultatives dont les langues étrangères.

formal curriculum for any school shall be based on syllabuses devised and approved by the Ministry of Education, Sport and Culture» (Ndlovu 2014 : 14). Suite à un changement récent au sein du gouvernement, ce ministère est désormais le Ministère de l'éducation pour le primaire et le secondaire. Or, selon Ndlovu, d'après les interviews qu'il a conduites auprès du *Curriculum Development Unit (CDU)*, le département chargé du développement des programmes officiels, ne dispose d'aucun responsable des langues étrangères ou de programmes. Certains officiels du CDU et de ZIMSEC lui ont révélé que le seul programme pour les langues étrangères qui existe, est celui du français qui est en effet une adaptation pour le Zimbabwe du programme des examens de *Cambridge*. Ndlovu considère alors ce manque de mise à disposition des ressources nécessaires et adéquates pour la mise en place de la *Section 62, sub-section 3 of the 1987 Education Act as Amended in 2006* comme étant «*another form of declaration without implementation»* (*idem*).

Face à une telle politique, il est ainsi facile de comprendre l'état actuel de l'enseignement/apprentissage de la langue française au Zimbabwe que nous esquissons ci-dessous. Nous constatons ici, qu'en effet, la politique nationale de l'enseignement des langues étrangères est surtout une politique que nous pouvons qualifier de politique locale et individuelle dans la mesure où chaque chef d'établissement est libre de faire ce qu'il lui semble bon par rapport aux moyens humains et financiers dont il dispose. Par extension, cette politique autorise des nouveaux établissements (privés pour la plupart) et surtout pour les écoles élémentaires et primaires d'agir en toute liberté quant à la mise en place des programmes d'enseignement car aucun standard national n'est exigé par le ministère et aucun moyen de supervision n'existe.

1.4.2 L'historique de la langue française au Zimbabwe

Selon l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF : 2010), entre 2008-2009 le Zimbabwe comptait 5 000 apprenants de français au niveau secondaire et 200 au niveau supérieur dans le public et le privé. A notre connaissance, aucune statistique officielle, sur le nombre d'apprenants ou sur les établissements qui enseignent le français n'existe à ce jour. Mzite (2011) fait état de 40 écoles offrant le français et 2 000 étudiants de français tous établissements confondus.⁵ En 2013, dans le cadre de notre travail au sein de l'Alliance française

⁵(<http://www.zimbabwe.cc/html/education-in-zimbabwe.html> [accédé le 20 juillet 2010]).

de Harare, nous avons effectué une enquête auprès des écoles où le français était autrefois enseigné. Cette enquête non-exhaustive ramène *a priori* le chiffre d'apprenants de français à moins de 3 000 pour une cinquantaine d'établissements dont la plupart sont privés. Nous décomptons moins de dix établissements publics parmi ces établissements. Toutefois en comparaison avec l'année 2011, il y aurait une hausse d'effectifs de 50%. Il serait intéressant dans une prochaine étude de s'interroger sur cette hausse.

Manyawu (2008), cité par Mahanya (2014 : 4) note deux périodes de déclin du français au Zimbabwe, le premier coïncidant avec l'indépendance en 1980 et la deuxième dans les années 1990 au début de la crise économique. Selon les autorités, la crise économique a été la cause du départ de plus de 20000 enseignants dont des enseignants de français. De plus, le déclin économique des années 2000 a résulté en une massive émigration de professionnels, donc une „fuite des cerveaux“ parmi laquelle se trouvaient des professeurs de français formés, vers les pays voisins comme le Botswana, l'Afrique du Sud et la Namibie principalement. Jusqu'en 2009 le français était enseigné dans le privé et dans quelques établissements publics, sans pour autant être disponible dans tout le pays car il restait confié aux écoles anciennement fréquentées par des blancs avant l'indépendance et qui se situent pour la plupart dans les zones urbaines et souvent affluentes. Manyawu (2008) a qualifié le français d'espèce en danger de disparition dans les établissements publics. Nous constatons ici qu'il devrait devenir une espèce protégée.

1.4.2.1 Les institutions appuyant l'enseignement du FLE dans le passé

La *Zimbabwe French Teachers' Association* (ZAFTA), active jusqu'en 2008 d'après les derniers comptes rendus que nous avons pu obtenir, facilitait des rencontres entre professeurs, avec le soutien de l'Ambassade de France. Ces rencontres accordaient aux enseignants du FLE une plateforme d'échanges et de formation professionnelle ou continue. Les manifestations de la ZAFTA constituaient de plus les rares occasions permettant aux enseignants de converser avec leurs pairs en langue française. La ZAFTA dans ces comptes rendus a constaté le déclin du français dans les écoles suite au départ massif des enseignants de français engendré par la crise économique qui a pris de l'ampleur dans les années 2000. A partir de ces derniers comptes rendus, nous avons noté que c'était l'intention de l'association de se rapprocher de l'association des chefs d'établissements du public, *National Association of School Heads* (NASH) pour

discuter de la question des fermetures de départements de français puisque le ministère de l'éducation leur confie la décision d'offrir ou non les langues étrangères dans leurs établissements.

1.4.2.2 Accord de Coopération Bilatérale entre la France et le Zimbabwe

Il faut noter aussi qu'un accord de coopération culturelle et technique concernant la formation des professeurs zimbabwéens de français et la coopération bilatérale pour l'enseignement du français entre le Zimbabwe et la France existe depuis 1992. Cet accord est entré en vigueur le 31 juillet 1992. Le décret a été publié en 1996. L'accord était prévu pour une durée de deux ans puis prorogation automatique chaque année sauf dénonciation. A notre connaissance cet accord n'a pas été dénoncé.

Décret n° 96-666 du 22 juillet 1996 portant publication de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Zimbabwe concernant la formation des professeurs zimbabwéens de français et la coopération bilatérale pour l'enseignement du français, signé à Harare le 31 juillet 1992 (1) NOR / MAEJ9630028D : (Journal officiel du 27 juillet 1996, page 11427).

Les articles 2 et 3 qui détaillent cet accord sont en annexe 1, page 81. Grace à cet accord, des formateurs français intervenaient au sein de *Hillside Teachers' College*, seul établissement public qui s'occupe de la formation d'enseignants du FLE. «*The French government supplied teacher educators from 1985 up to 1999*» (Manyawu 2008 : 131). De plus entre 1990 et 1993 «*two black graduates of the college were sent to France in order to take over from the French teacher educators at Hillside Teachers' College*» (*idem*). Cet accord facilitait aussi la formation des enseignants de français à *Hillside Teachers' College* avec des séjours de perfectionnement linguistique, didactique et culturel en France, d'abord à l'Université de Poitiers et ensuite au Centre International d'Etudes Pédagogiques du Tampon à la Réunion. «*From 1990 to 1993, four groups of Hillside Teachers' College graduates were sent to France to do a one year diploma in French as a foreign language*» (*idem*).

Après cette période la durée des séjours a été écourtée et variait de 4 à 8 semaines à 9 mois. Nous avons nous-mêmes été bénéficiaire de cet accord en 1998 quand nous avons passé 9 mois à l'île de la Réunion au Centre du Tampon. Quelques étudiants de l'Université du Zimbabwe y ont

également participé à de courts séjours. Manyawu (2008) cité ci-dessous explique en partie les raisons de ce changement:

The project for further training in France was a collaborative effort between the governments of Zimbabwe and France. While the Zimbabweans provided for the return journey to France, the French were responsible for the students' needs while in France. In 1993, the Zimbabwean government reportedly failed to satisfy its end of the bargain and the project all but collapsed. Thenceforth, the French government sent smaller numbers of selected students from the college and from the University of Zimbabwe to the French Island of la Reunion to do a much shorter course than the one in France (Manyawu 2008 : 131).

Les stages pour les enseignants du FLE en France ou dans ses régions d'outre-mer ont cessés au début des années 2000. Il faut savoir aussi que le Zimbabwe fait le sujet de sanctions économiques depuis la fin des années 1990. Nous pouvons conclure que cela pourrait être l'une des raisons de l'arrêt ou du ralentissement du programme. Nous n'avons pas pu établir combien d'autres enseignants du Zimbabwe auraient bénéficié de tels programmes entre la fin des années 1990 jusqu'en 2011. Néanmoins, depuis 2012 par exemple, d'après notre propre observation, au moins 8 enseignants de français ont été envoyés en France pour des stages de perfectionnement linguistique, culturel et didactique dans le cadre de collaborations entre les Alliances françaises et l'Ambassade de France. Il existe, aussi depuis cette même année au Zimbabwe, une formation d'enseignants de français langue étrangère à distance, PRO FLE (professionnalisation en FLE), offerte par l'Ambassade de France⁶.

1.4.3 Vue d'ensemble de l'enseignement du français au Zimbabwe aujourd'hui

A en croire les derniers résultats des examens publics en français où moins de 5 élèves ont passé l'examen de français et de ZIMSEC *Advanced Level* ou '*A Level*' (examen local de fin d'études équivalent au baccalauréat) et le fait qu'en 2013, l'Université du Zimbabwe n'a pas été en mesure d'ouvrir une section '*Bachelor of Arts French Honours*' par manque d'étudiants ayant les pré requis pour s'inscrire en '*Honours*' nous pouvons constater que l'enseignement du FLE semble actuellement n'être plus en danger mais plutôt en voie de disparition dans l'enseignement public. Afin de poursuivre le '*Bachelor of Arts French Honours*', un inscrit doit avoir réussi

⁶Lancement effectué sur le site de l'Ambassade de France au Zimbabwe le 28 juin 2012
<http://ambafrance-zw.org/Lancement-du-programme-PRO-FLE-au,680> [accédé le 3 septembre 2012]

l'examen de 'A Level', pour le français ou avoir un diplôme de sciences de l'éducation option FLE de *Hillside Teachers' College*.

D'après notre enquête conduite auprès des écoles ayant autrefois enseignées le français, seulement 15 écoles, ont présenté à peine 180 candidats aux examens ZIMSEC en 2013 (Ndlovu : 2014). Le français est pratiquement inexistant dans la majorité des écoles secondaires publiques, d'où viennent principalement les inscrits aux études universitaires dans les 15 établissements locaux d'études supérieures approuvés par le *Zimbabwe Council for Higher Education* (ZIMCHE). Les étudiants qui fréquentent les écoles affluentes qui offrent le français poursuivent en général leurs études supérieures à l'étranger.

Paradoxalement, malgré un déclin apparent en enseignement du français dans les établissements publics, le nombre des participants aux examens internationaux de DELF/DALF (Diplôme d'étude de la langue française/ Diplôme approfondi de la langue française), issus des écoles privées et publiques et du grand public témoigne qu'un vrai intérêt pour la langue française existe encore au sein de la communauté zimbabwéenne. Depuis 2006, presque 3 700 personnes ont passé l'examen au Zimbabwe. Le tableau ci-dessous montre la croissance dans les inscriptions à ces examens dans les deux centres habilités à dispenser ces examens, les Alliances françaises de Harare de Bulawayo.

Tableau n° 1 : Inscriptions et certifications DELF/DALF

Centres d'examens : Alliances françaises Zimbabwe			
Année	Nombre de Candidats	Nombre d'inscriptions	Nombre de diplômés
2006	66	98	89
2007	64	83	69
2008	162	217	160
2009	206	281	193
2010	253	305	266
2011	463	624	543
2012	661	788	638
2013	541	655	561
2014	533	598	488
Total	2949	3649	3007

Chiffres au 10 février 2015 fournis par le CIEP⁷

Le système public d'éducation en général au Zimbabwe a été gravement touché par la crise économique qui a débuté fin des années 1990. Par conséquent, le Zimbabwe a vu la naissance de nombreux établissements scolaires privés, même au niveau primaire, ce qui n'était pas le cas auparavant. On connaît actuellement un effet champignon de ces établissements de taille variée et qui servent des familles de ce que l'on peut appeler la classe moyenne déçue par le système public et pas en mesure de payer les prix exorbitants de l'éducation, estimée d'être de meilleure et grande qualité, dans les grands établissements privés.

Malheureusement, ces nouveaux établissements ne semblent pas tous être répertoriés, une grande partie n'étant pas accréditée par le Ministère de l'éducation. C'est pourquoi nous n'avons pas pu obtenir le nombre de ces établissements. L'éducation est dorénavant un domaine très lucratif et très compétitif. C'est dans ces établissements que la langue française est en train de retrouver une place dans la vie de la communauté en général. Elle sert d'appât pour des parents à la quête d'un enseignement qui s'ouvre sur le monde.

1.4.3.1 L'enseignement du français aux écoles maternelle et primaire

Au primaire le français constitue une nouveauté car aucune provision n'est faite par la loi concernant l'apprentissage des langues étrangères au primaire. Il y est offert généralement en

⁷Ces données nous ont été transmises par le CIEP par voie électronique le 10 février 2015.

tant qu'activité extracurriculaire à raison d'une ou deux heures par semaine. Certains établissements font appel à l'Alliance française alors que la plupart d'entre eux se contenteraient de recruter des personnes « parlant » français pour enseigner le FLE sans se soucier de leur formation ou de leur qualification en pédagogie générale ou en didactique du FLE. Parmi ces personnes se trouvent des gens ayant réussi à leur examen de français de fin d'études scolaires au 'O level', (l'équivalent du brevet), ou 'A level' (l'équivalent du baccalauréat) ou des francophones. De plus, ces établissements ne disposent pour la majorité, d'aucun programme d'enseignement pour guider les apprentissages du FLE. Le Curriculum Development Unit (CDU) n'ayant pas de responsables des langues étrangères n'a pas à ce jour conçu de programme de français pour le primaire. Comme nous l'avons évoqué en 1.4.1 le programme du secondaire lui-même n'est qu'une adaptation du programme français des examens internationaux de Cambridge (Ndlovu : 2014).

1.4.3.2 L'enseignement du français à l'école secondaire

Le français est actuellement enseigné principalement au niveau secondaire dans les écoles privées et quelques établissements publics. L'enseignement vise la réussite aux épreuves de fin d'études secondaires telles que l'IGCSE (*International General Certificate of Secondary Education*), une certification de Cambridge ou de ZIMSEC (*Zimbabwe Schools Examinations Council*), une certification nationale équivalant au baccalauréat.

Comme évoqué ci-dessus, la politique d'enseignement des langues étrangères préconise cet enseignement selon le public, l'environnement et les ressources disponibles. Par conséquent, dans les établissements scolaires publics, le français s'il est offert n'est obligatoire que pendant les deux premières années de l'école secondaire et parfois même il n'est disponible qu'aux deux premières classes, le placement dans ces classes étant par rapport aux résultats aux examens nationaux de fin d'études primaires. Il devient ensuite facultatif à partir de la troisième année. Peu d'étudiants choisissent le français en troisième année car il n'est pas considéré comme prioritaire par beaucoup de parents par rapport aux autres matières présentées qui sont perçues comme des valeurs sûres pour l'avenir professionnels de leurs enfants. En guise d'illustration, en 2013, seulement 170 candidats dans tout le pays ont passé l'examen de 'O Level' de ZIMSEC et uniquement 6 ont passé l'examen de 'A Level'.

Tableau n° 2: Statistiques des candidats aux examens ZIMSEC en 2013 pour le français

Nom de l'établissement	N° de candidats 'O Level'	N° de candidats 'A Level'
Churchill School	19	0
Cranborne Boys High School	4	0
Girls High School	32	0
Prince Edward School	29	6
Queen Elizabeth School	27	0
Tynwald High School	2	0
Mutare Girls High School	6	1
St. Michaels Tongogara Secondary School	6	0
Eastview High School	2	0
Milton High School	8	0
Premier High School	6	0
Northlea High School	7	0
Townsend High School	15	0
South Eastern College	2	0
Chinhoyi High School	5	0
Total	170	7

(Ndlovu 2014 : 18 - 19)

Ces chiffres sont représentatifs de 15 écoles (secondaires publiques et privées) dont deux (publiques) qui offrent le français au '*A Level*'. Nous devons souligner ici que les chiffres ci-dessus sont de loin inférieurs au 1255 inscrits aux mêmes examens en 2002 et 900 inscrits en 2006 indiqués par Manyawu (2002) cités par le même auteur en 2008. On pourrait attribuer ceci à plusieurs facteurs dont un manque d'information de l'utilité et de la pertinence du français ainsi que la dévalorisation des langues étrangères en général dans le pays comme nous l'a démontré l'analyse de la politique d'enseignement des langues étrangères (Ndlovu : 2014).

Toutefois dans les établissements privés qui offrent le français comme matière, cette langue reste obligatoire jusqu'en quatrième année d'école secondaire. Certains établissements ont adopté la certification DELF/DALF comme certification complémentaire aux examens officiels locaux (ZIMSEC) et internationaux (CAMBRIDGE IGCSE). Cela dit, la participation à cette certification reste facultative.

Le DELF/DALF est une certification de niveau de français offert par le Centre international d'études pédagogiques en France⁸. Ces certifications sont accréditées par le Ministère

⁸<http://www.ciep.fr/delf-dalf> [accédé le 12 février 2015]

d'éducation nationale française et le Ministère des affaires étrangères également. Il s'agit d'une certification des cinq compétences (production orale et écrite, compréhension orale et écrite et interaction). Le Cadre européen commun de référence des langues (CECRL) sert de guide non seulement dans l'examen mais aussi dans la conception des programmes. Il s'agit d'un document définissant les niveaux de maîtrise d'une langue étrangère en fonction de savoir-faire dans différents domaines de compétence qui a été publié par le Conseil de l'Europe en 2001⁹. Ces niveaux constituent dorénavant la référence dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement des langues dans de nombreux pays. Nous pouvons nous interroger sur la pertinence d'un cadre européen dans un contexte comme le Zimbabwe mais le nombre limité de ce mémoire ne nous permet pas d'étudier cette question.¹⁰ Nous réserverons cette question pour une prochaine étude.

1.4.3.3 Les Etablissements Tertiaires ou Supérieurs

Sur 15 établissements d'études supérieures approuvés par le *Zimbabwe Council for Higher Education (ZIMCHE)*, le conseil national pour les études supérieures, seulement trois proposent des licences ou programmes de Master de français et un seul offre un diplôme des sciences de l'éducation avec une option FLE (*Diploma in Education*). Les autres établissements, tels que *Bulawayo Polytechnical College*, *Chinhoyi University of Technology*, *Bindura University of Science Education*, *National University of Science and Technology*, *Lupane State University*¹¹ et *Great Zimbabwe University* proposent des modules de langue française générale et spécifiquement pour débutants destinés souvent aux étudiants de commerce ou de l'hôtellerie et du tourisme (ZIMCHE: 2014). De notre observation personnelle, le niveau général de sortie semble correspondre au niveau A1 en jugeant d'après un certain nombre de ces étudiants qui ont tenté de passer les examens de DELF/DALF au sein des Alliances françaises.

⁹www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/framework_FR.pdf [accédé le 5 octobre 2013]

¹⁰ Il est évident que ce cadre promeut une approche interculturelle et nous insistons ici qu'il ne s'agit pas de créer un nouveau cadre mais plutôt de s'approprier de celui-ci afin de faire face aux exigences locales.

¹¹ Mahanya (2014) a élaboré un curriculum pour le français et a lancé un programme de français au sein du département de Continuing Education de Lupane State University.

Hillside Teachers' College

Le Zimbabwe compte 15 établissements pour la formation d'enseignants du primaire et du secondaire (Auala : 2003). *Hillside Teachers' College*, l'un des quatre établissements tertiaires associés à l'Université du Zimbabwe, offre deux programmes de formation pour enseignants de français. C'est le seul établissement public du pays qui forme des enseignants de français. On y dispense une formation en sciences de l'éducation avec une spécialisation en FLE qui se déroule sur 2 ou 3 ans avec un pré requis minimum du français au „O Level' (qui correspondrait à un niveau A2 du CECRL, selon notre observation personnelle de plusieurs étudiants de „O Level' ayant passé les examens de DELF/DALF au sein de l'Alliance française.«Les enseignants y suivent les modules suivants : la méthodologie, la traduction, la grammaire, la sociologie, la psychologie, la communication, la littérature française ainsi que la littérature africaine» (Mzite 2011 : 11).

University of Zimbabwe (UZ)

A l'Université du Zimbabwe, la formation en français est principalement axée sur la langue, la littérature, la culture et la civilisation ainsi que la traduction (*Bachelor of Arts General/ Bachelor of Arts Honours French*)¹². Le niveau de sortie se situe entre le B1 et le C1 selon le cursus de départ sachant qu'un niveau débutant est offert dans le programme de *Bachelor of Arts*. Par ailleurs, l'Université du Zimbabwe offre un diplôme post-gradué en sciences de l'éducation, *Graduate Certificate in Education*, pour ceux qui souhaitent devenir enseignants. Toutefois, il n'existe pas de cursus en pédagogie ou en didactique de français langue étrangère. Le premier emploi des diplômés titulaires d'un „*Bachelor of Arts General Degree*' ou „*Bachelor of Arts Honours French*“ se trouve être celui d'enseignant du FLE, or, ces diplômés ne disposent d'aucune formation initiale en pédagogie ou en didactique des langues étrangères. Par ailleurs, il n'existe aucune perspective de formation professionnelle continue en FLE à la sortie de l'université.

Tout récemment le ministère de l'éducation zimbabwéen a déclaré que des personnes ne disposant pas de *Graduate Certificate in Education* ne pourraient désormais être embauchées par

¹²University of Zimbabwe Faculty of Arts Regulations for Undergraduate Degree Program effective since 2005 <http://www.uz.ac.zw/index.php/downloads#> [18 février 2014]

le ministère comme enseignant (Ndlovu : 2014). Cette mesure bien qu'elle soit applaudie car elle reconnaît enfin la pertinence d'une formation en pédagogie au moins, risque d'exacerber le problème de manque d'enseignants pour des matières comme le français qui souffrent déjà. Cette mesure dans notre sens ne va pas assez loin car pour ce qui concerne le français, le ministère devrait donc mettre en place une formation adéquate spécifiquement pour les langues étrangères au niveau tertiaire, dans les établissements publics, ce qui n'est pas actuellement le cas.

Midlands State University (MSU)

Midlands State University (MSU), un établissement public dans le centre du pays, vient de lancer, en 2015, un programme de „*Bachelor of Arts French Honours*’ (BAFH)¹³. Ce programme, dont le détail nous a été communiqué par les responsables du département des langues vivantes, est organisé autour de domaines suivants: FLE ; littératures et langue pratique (la traduction l'interprétariat) ; la politique des langues, le planning et la gestion et la didactique des langues. La formation est dispensée en présentiel ou à distance avec des regroupements physiques. Pour assurer la qualité du niveau du français, le programme se sert du CECRL comme référence. Un aspect nouveau de ce programme par rapport aux autres établissements du pays est la prise en compte et par conséquent la valorisation de la certification DELF/DALF à la place d'un „*O Level*’ pour le français. A notre connaissance, MSU serait le premier et le seul établissement universitaire à prendre en compte cette certification.

Africa University

Africa University, un établissement privé, situé dans le nord du pays, dispense une licence en 3 ou 4 ans et un master de sciences de l'éducation avec une spécialisation dans l'enseignement de deux matières comme par exemple le français et l'anglais par exemple „*Bachelor of Education in French*“, „*Bachelor of Arts Education in French*’ et „*Bachelor of Arts in French*’¹⁴. Dans cet établissement le français est obligatoire en première et deuxième années d'études universitaires pour tous les étudiants (Mzite: 2011).

¹³Informations recueillies par courriel auprès de Midlands State University, Modern Languages Department [30 janvier 2015]

¹⁴Africa University Bachelor of Arts with Education <http://foe.africau.edu/BachelorofArtswithEducation2.html>; Bachelor of Education <http://foe.africau.edu/BachelorofEducation.html>; Post Graduate Diploma in Education <http://foe.africau.edu/Postgrad.html> [consulté le 12 mars 2014]

1.4.3.4 Les Ecoles Internationales et les Alliance françaises

L'Ecole Française de Harare (Le Groupe Scolaire Jean de La Fontaine) représente aussi un bon point de diffusion de la langue française depuis l'ouverture de cet établissement au public local en 2007. C'est le seul établissement dans le pays à offrir un enseignement bilingue (français/anglais), dès la maternelle jusqu'au lycée, calqué sur le programme d'enseignement officiel français. Les élèves y passent le baccalauréat français. Les élèves zimbabwéens y constituaient en 2014, 26% des élèves selon les chiffres révélés par le comité de gestion de l'école lors de l'assemblée générale en octobre 2014. Malheureusement, d'après le responsable de l'établissement, la majorité de ces élèves reste à l'Ecole Française jusqu'à la fin des études primaires pour réintégrer les écoles locales. Jusqu'en 2007, l'école n'était ouverte qu'aux nationaux français ou francophones et la communauté expatriée. Ce pourcentage nous semble être pertinent car il suggérerait qu'il existe un vrai engouement pour le français dans le pays. *Harare International School* (HIS), école américaine privée, offre aussi des cours de français depuis la maternelle jusqu'au lycée et suit le programme du baccalauréat international (IB). Cet établissement scolarise 450 élèves de 60 nationalités selon leur site officiel.

Par ailleurs, les Alliances françaises de Harare et de Bulawayo continuent à dispenser des cours de français général, de français de spécialité et des cours de français sur objectifs spécifiques à un public varié (enfants, adolescents, adultes, professionnels), ce qui démontre l'intérêt que le français suscite encore dans le pays. Le lancement de cours hybrides, alliant du présentiel et de l'enseignement à distance est en cours d'être mis en place.

Jusqu'au mois de décembre 2013, seulement la certification du DELF/DALF tous publics était offerte du niveau A1 au niveau C1. Il existe 6 niveaux de compétences pour le DELF/DALF: A1, A2, B1, B2, C1 et C2. Dans les deux Alliances françaises le nombre des inscriptions aux niveaux C1 est très faible et pratiquement inexistant au niveau C2. Depuis juin 2014, l'Alliance française offre également le DELF PRIM, un diplôme qui s'adresse aux enfants de 8 à 12 ans débutants en FLE et le DELF Pro, une version professionnelle des diplômes DELF. En 2015, le DELF Junior, adapté au public scolaire du secondaire est également offert. Les candidats aux DELF/DALF issus de tous les secteurs continuent à accroître depuis l'introduction de cette certification. A ce jour sur presque 3 700 inscriptions, 3007 diplômes attestant un niveau de compétences en français allant du niveau A1.1 au niveau C2 ont été délivrés comme le montre le tableau 3 ci-

dessous. Nous constatons un très grand nombre pour les certifications au niveau élémentaire (1759) mais moins de 50% de ce même chiffre au niveau de survie (822) ce qui signifierait que la majorité de personnes diplômés ne dépasse pas le niveau de survie.

Tableau n° 3: DELF-DALF – Nombre de Diplôme Délivrés

DELF-DALF (PRIM, PRO & TOUS PUBLICS) - ZIMBABWE											
Examen	Type	Nombre de diplômes									Total par niveau
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
A1.1	DELF PRIM	0	0	0	0	0	0	0	0	8	8
A1	DELF PRIM	0	0	0	0	0	0	0	0	8	8
A2	DELF PRIM	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10
A1	DELF PRO	0	0	0	0	0	0	0	0	14	14
A1	DELF TP	28	27	89	101	143	303	352	376	340	1759
A2	DELF TP	29	13	45	58	83	147	223	139	85	822
B1	DELF TP	20	21	18	21	24	52	41	31	13	241
B2	DELF TP	9	6	7	13	8	28	9	9	6	95
C1	DALF TP	3	2	1	0	8	13	13	6	4	50
C2	DALF TP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total par an		89	69	160	193	266	543	638	561	462	3007

D'après le CIEP2015

Au-delà de sa fonction de centre linguistique, l'Alliance française dans son volet culture, organise des événements culturels tout au long de l'année dont la célébration de la Francophonie. En mars chaque année, l'Alliance française et l'Ecole Française de Harare (Groupe Scolaire Jean de la Fontaine) en collaboration avec l'Ambassade de France au Zimbabwe et de nombreuses ambassades membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie, des écoles où le français est enseigné ainsi que des entreprises locales organisent la célébration de la semaine de la Francophonie. A l'occasion de la semaine de la Francophonie, désormais un festival puisqu'elle a lieu sur deux semaines au Zimbabwe, la communauté francophone et francophile de tous les âges, se retrouvent pour un festival des films, un quiz inter-écoles, une dictée, un concours de musique en français et d'autres concours et manifestations autour de la langue française. Il est pour nous évident que le français a encore sa place et devrait en avoir une dans la communauté zimbabwéenne qui se joint aux francophones pendant le festival de la francophonie, d'où l'intérêt de notre étude car ses résultats serviront à capitaliser sur cet intérêt apparent pour la langue française.

1.4.4 Le profil de l'apprenant du français au Zimbabwe

Nous constatons, à travers de différents établissements offrant des cours de français aujourd'hui et auxquels nous faisons référence ci-dessus, que le public pour le français est désormais très varié d'autant plus que les motivations sont multiples. Les motivations pour apprendre le français varient du simple plaisir d'apprendre, à l'obligation quand la matière est obligatoire dans les établissements scolaires ou à la poursuite des objectifs de carrière à l'échelle universitaire ou pour des professionnels à la recherche d'un nouveau poste requérant le français. Les parents s'attendent à ce que leurs enfants puissent acquérir des compétences en langue française qui les démarqueraient des autres ou qui les permettraient de réussir des études supérieures et enfin trouver plus facilement un emploi, de préférence à l'internationale, vu le taux de chômage dans le pays. «*Unemployment rates in Zimbabwe are often reported to be between 80 and 90 percent, but these rates did not take into account the vast numbers of people in informal employment*» (SAPA: 2015)¹⁵. Très souvent, les professionnels souhaitent acquérir des compétences qui les permettent de trouver de meilleurs postes ou des postes d'expatriés pour ceux qui travaillent déjà dans des organismes internationaux et non-gouvernementaux comme l'UNICEF, l'UNESCO, l'OMS, *International Labor Organisation*, *International Red Cross* ou *African Capacity Building Foundation*.

L'enseignement du FLE touche désormais les enfants de moins de 12 ans; les adolescents; les étudiants universitaires qui poursuivent souvent des études littéraires, de commerce, d'hôtellerie et de tourisme ainsi que des adultes professionnels venant des domaines différents. En tous les cas, il s'agit d'un public pour la plupart bi voire trilingue parlant par exemple l'anglais et le shona, le ndebele et l'anglais ou bien l'anglais, le shona et le ndebele.

Pour le public écolier, nous constatons qu'il existe un manque d'informations quant à l'utilité d'apprendre une langue étrangère telle que le français. La politique linguistique à laquelle nous faisons référence ci-haut, en 1.4.1 n'aide pas à motiver les élèves à apprendre le français. Il nous semble difficile d'évaluer la motivation réelle des apprenants en milieu scolaire dans la mesure où, pour la plupart, le choix d'étudier le français ne leur appartient pas vraiment selon l'établissement dans lequel ils se trouvent. Toutefois, certains font le choix d'étudier le français

¹⁵<http://www.timeslive.co.za/africa/2015/01/20/zimbabwe-unemployment-at-5.42-un> [accédé le 5 mars 2015].

quand même dans des établissements où l'option existe en troisième année de l'école secondaire ou bien en cinquième année, l'équivalent de la classe de première dans le système français.

Certains parmi eux cherchent à poursuivre des études supérieures en langue française à l'université pour devenir traducteur, interprète, rarement pour devenir enseignant, d'autres chercheraient simplement à se démarquer des autres, croyant fort qu'une langue étrangère est un atout sur le marché du travail. Ce dernier point se fait ressentir quand nous apercevons le nombre de professionnels qui se replongent dans l'apprentissage du français en prenant des cours du soir pour leur avancement personnel dans leur travail.

Ainsi se compose le public du français langue étrangère au Zimbabwe. Face aux diverses motivations évoquées dans le paragraphe précédent, le travail de l'enseignant du FLE est loin d'être simple, ce qui nous amène à questionner l'identité de l'enseignant idéal du FLE qui pourrait faire face à toutes ces attentes.

CHAPITRE 2: CADRAGE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Dans un milieu non-francophone, d'après notre propre expérience, tout enseignement d'une langue étrangère reste principalement sur les épaules de l'enseignant de cette langue. L'apprenant qui a accès à d'autres ressources (internet par exemple) arrive à apprendre davantage et à aller plus loin mais sans pouvoir forcément se passer de l'enseignant. Il nous a semblé donc pertinent de définir ce que c'est un enseignant, puisque pour nous, l'enseignant est la figure centrale à la diffusion de la langue française, surtout dans un contexte où cette langue est étrangère et par conséquent non parlée ou non pratiquée par la majorité, comme cela est le cas dans un pays anglophone et multilingue comme le Zimbabwe.

L'enseignant, par son statut de fonctionnaire, d'employé ou de vacataire, dépend des autorités telles que le ministère de l'éducation, un établissement privé ou un regroupement de ces établissements, donc il n'est pas véritablement autonome ou indépendant. La portée de son influence dans la diffusion d'une langue comme le français peut être restreinte. Malgré des contraintes liées à son statut, nous estimons que l'enseignant du FLE détient un rôle clé qui mérite qu'on définisse l'agir de l'enseignant avant de nous pencher sur le profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe. Notre étude de ce profil émane du constat de l'existence des publics très variés que nous avons découverts en parcourant l'offre du français dans les divers établissements identifiés dans le chapitre 1. Notre objectif reste celui d'identifier par la suite les besoins de formation par rapport à ces publics si toutefois ces besoins existent.

2.1 Enseignant – métier, vocation ou profession : la question de professionnalisation?

La question qui est posée dans le titre ci-dessus suscite de nombreux débats. Pour certains, le travail d'enseignant se qualifierait de «métier», pour d'autres de «vocation» et encore pour d'autres de «profession» (Bourdoncle : 1991). Ici, nous ne souhaitons pas nous attarder sur le débat qui entoure la définition du travail de l'enseignant. Toutefois nous exposons quelques réflexions sur la question.

Selon qu'on est anglophone ou francophone, les mots «métier» ou «profession» ont des connotations différentes. Bourdoncle fait référence au sens ancien de la définition du mot profession et des définitions issues des dictionnaires, de profession comme «une activité dont les savoirs et les croyances constitutives ont été professées et donc apprises après déclaration publique, et non acquises mystérieusement par les voies non explicites de l'apprentissage imitatif» (1991 : 74). On relève de cette définition l'aspect de formation formelle. La profession est aussi définie comme «métier qui a un certain prestige par son caractère intellectuel ou artistique, par la position sociale de ceux qui l'exercent [par exemple : la profession d'avocat, de médecin, de professeur» (*idem*). Cette définition insiste sur l'aspect intellectuel et artistique de la profession. Enfin, dans ce même article, en se référant au *Concise Oxford Dictionary*, l'auteur définit la profession comme «une vocation, un métier qui a pour caractéristique de toucher à quelque branche du savoir ou de la science» (*idem*). Ce même chercheur définit le métier comme étant «tout genre de travail déterminé, reconnu ou toléré par la société et dont on peut tirer ses moyens d'existence» (*idem*). Selon Longuet et Springer (2012 : 2) «le métier se transmet par imitation d'un maître, comme c'est le cas des artisans compagnons». Toutefois, ces mêmes auteurs déclarent que «le métier d'enseignant serait particulier dans la mesure où il relèverait d'une «vocation» qui se réaliserait spontanément sur le terrain» (*idem*). Ils ajoutent que bien qu'il puisse s'agir de vocation, le métier d'enseignant exige une haute maîtrise de la discipline enseigné et l'amour de transmettre son savoir. On relève de cette perception d'enseignant une pluralité des compétences de l'ordre de savoirs et de savoir-faire qui passent non seulement par imitation mais par une formation de haut niveau.

Les nouveaux courants méthodologiques de la didactique conçoivent le rôle de l'enseignant, et par conséquent, la définition d'enseignant d'une autre manière. L'approche actionnelle octroie à l'enseignant le rôle de facilitateur et aux apprenants celui des acteurs sociaux (COE : 2001). De plus en plus l'enseignant se décharge d'être détenteur des savoirs et cherche à appliquer un enseignement centré sur l'apprenant¹⁶ et à amener ses apprenants à prendre en charge leur

¹⁶ <http://www.ph-ludwigsburg.de/html/2b-frnz-s-01/overmann/glossaire/centrationapprenant.html> [accédé le 24 juillet 2014]

apprentissage en s'efforçant à leur apprendre à apprendre. L'enseignant doit par conséquent connaître les différents mécanismes d'apprentissage pour la mise en place d'un enseignement stratégique (Besnard : 1998).

Qu'on s'accorde ou non à définir le travail d'enseignant comme «métier», «vocation» ou «profession», la complexité de son activité fait état d'une mobilisation à la fois des connaissances, des savoirs et savoir-faire ainsi que de l'expérience pratique et une capacité à réagir sur le terrain. La représentation de l'enseignant professionnel ci-dessous, inspirée du travail de Paquay résume la complexité et le caractère multi-face du «métier» d'enseignant.

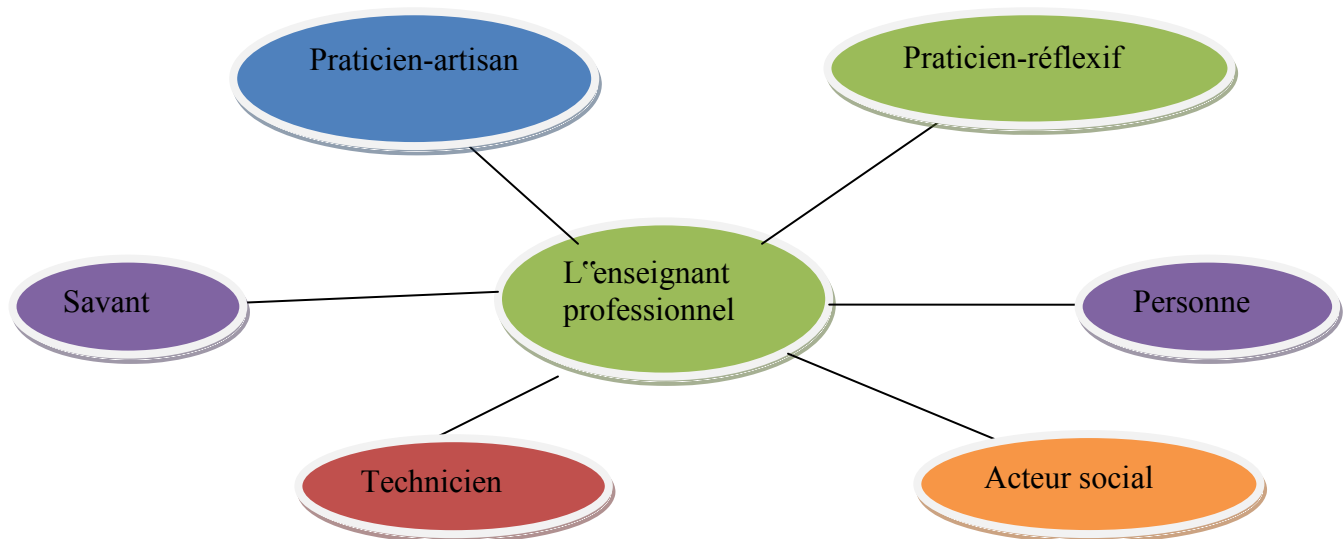


Figure 1: D'après L. Paquay 1994

Quant à l'enseignant professionnel du FLE, il est savant dans la mesure où il maîtrise la langue française et a suivi des hautes études. Plus loin dans cette étude, nous faisons référence au référentiel de l'enseignant où le niveau de langue de C1 du CECRL est le minimum requis pour un enseignant professionnel du FLE. Il est praticien-réflexif ou praticien-artisan car il doit être capable de «s'adapter à toutes les situations d'enseignement par l'analyse de ses propres pratiques et de leurs résultats» et «d'utiliser et/ou d'en créer de nouvelles, de manière "autoréflexive" et "en situation"» (Catonnar et Maroy 2002 : 6). Bien qu'il soit doté de connaissances, de savoirs et de compétences dans son domaine, le travail sur le terrain, en temps réel, dépend de sa capacité à s'auto-évaluer, à être innovant et à chercher et trouver des solutions

adaptées à sa situation. Pour ce type d'enseignant il n'existe pas de réponses toutes faites. Malgré les contraintes liées à son statut, il fait preuve d'autonomie dans son enseignement agissant dans les paramètres de son devoir, mais en même temps capable d'être innovant pour atteindre ses objectifs. De ce fait, un enseignant professionnel doit «être doté d'une compétence professionnelle» et doit avoir «une capacité à mobiliser des connaissances et des savoir-faire adaptés aux situations pédagogiques complexes» (Longuet et Springer 2012 : 5).

Cattonar et Maroy (2002) rajoutent que l'enseignant professionnel doit être spécialiste de l'apprentissage puisqu'il doit être en mesure d'apprendre à apprendre, de pratiquer une pédagogie différenciée et de maîtriser les contenus et savoir-enseigner. De nos jours, où les nouvelles technologies ont envahi la vie quotidienne, ajoutant ainsi une nouvelle compétence que doit avoir un enseignant, l'enseignant professionnel doit être capable d'intégrer les nouvelles technologies dans son enseignement. Les TIC (technologies d'information et de communication) ont radicalement changé notre existence et par conséquent l'enseignant du FLE doit être capable de s'adapter aux innovations résultant de l'intégration des TIC dans l'enseignement ainsi le forçant à repenser et à réinventer son rôle (Benbih : 2012). Masendeké¹⁷ (2013) citant Alberro et Dumont (2002), évoque l'évolution du rôle de l'enseignant du FLE face à l'intégration des TIC dans la classe de FLE. Dans le cas de l'enseignant du FLE cela signifie donc une connaissance et une maîtrise de la langue française couplée des savoirs liés à la pédagogie et à la didactique des langues étrangères.

L'enseignant professionnel est acteur social car son rôle ne se délimite pas qu'à sa discipline. Il est amené à travailler avec les parents, d'autres enseignants, la direction de son établissement et doit alors être capable de travailler en équipe. De plus, il doit être capable d'ouvrir ses apprenants au monde qui les entoure. Son rôle lui accorde une relation privilégiée dans la vie de ses apprenants. L'enseignant est conseiller et son point de vue peut influencer ses apprenants. N'oublions pas qu'il s'agit aussi d'un individu, un être humain, qui doit savoir communiquer,

¹⁷Communication intitulée L'impact des TIC sur le rôle de l'enseignant et la motivation de l'apprenant : le cas des cours de FLE dispensés à l'université de Pretoria en Afrique du Sud, présentée lors du colloque international tenu à l'Ile de la Réunion en novembre 2013 sur le thème Enseigner et Apprendre à l'ère du numérique: Bilan et perspectives.

contrôler ses émotions et qui doit être engagé dans son propre développement personnel et professionnel. Il doit donc avoir la capacité d'auto-évaluation et d'auto-formation pour pouvoir se confronter avec efficacité à son environnement professionnel.

Malgré les divergences qui peuvent exister à définir l'agir de l'enseignant comme métier, vocation ou profession, la définition de Bret (2008) que nous reproduisons ci-après nous semble apte et complète car elle prend en compte tous les aspects du travail de l'enseignant:

Aujourd'hui, l'enseignant professionnel se définit de façon consensuelle, comme une personne qui centre son travail sur enseigner-apprendre, qui puise ses savoirs et compétences, issus de pratiques conceptualisées, au sein du groupe professionnel, qui quête, constamment, des stratégies adaptées, des techniques et des outils adéquats, qui analyse, de manière critique, par des logiques multiples, les situations complexes pour s'auto-former et évoluer, qui articule étroitement la pratique, les savoirs d'expérience et les savoirs savants (Bret 2008 : 142).

La définition de Bret de l'enseignant professionnel nous amène à la question de la professionnalisation de l'enseignant et dans notre cas, plus précisément celle de l'enseignant du FLE.

2.2 La professionnalisation de l'enseignant

En ce qui concerne la professionnalisation „à l'anglaise“, il s'agit d'un processus social qui transforme un métier ou une occupation en une profession de haute intégrité et compétence. Ce processus impliquerait l'établissement des diplômes ou d'une association pour gérer la conduite des membres de ladite profession et une certaine différenciation entre membres diplômés ou amateurs (Henrik: non daté). Hetcher (2005) rajoute que dans la professionnalisation, il y a l'établissement des normes et des diplômes auxquels adhère le groupe professionnel. De plus, comme nous l'avons vu dans la phrase précédente, un métier professionnalisé est assujéti à un organisme professionnel - dans le cas des médecins par exemple, il y a l'Ordre de Médecins - qui veille à la qualité des prestations de ses membres d'où l'existence dans la majorité des professions du processus d'accréditation, pour assurer les attentes générales de la profession.

Lang (1999) définit le processus de professionnalisation comme étant un processus qui conduit à la constitution d'un espace d'autonomie professionnelle. Cet espace d'autonomie professionnelle est une condition d'émergence d'une professionnalité spécifique et de valorisation du statut social de l'enseignant. Pour Longuet et Springer, «la professionnalisation des enseignants s'appuie à la fois sur une base de connaissances disciplinaires et sur une base méthodologique didactique qui constituent l'aspect théorique et scientifique de la formation» (2012 : 6) ainsi que par «une construction à partir de ses expériences mais aussi grâce à sa capacité à penser l'action» (Schön (1983) cité dans Longuet et Springer : 2012). La formation fait alors partie intégrante de la professionnalisation.

Bret considère, en faisant référence à Bourdoncle que:

Parler de professionnalisation, c'est affirmer qu'il existe des savoirs et savoir-faire spécifiques à l'exercice d'une activité professionnelle; que les agents exerçant ce métier vont devenir des «professionnels expérimentés»; que le but de cette professionnalisation est de rendre ces agents efficaces; qu'elle concerne le groupe professionnelle et l'individu; qu'elle requiert l'existence de savoirs de la pratique transmissibles, objectivés ayant une existence sociale distincte des praticiens chevronnés. La professionnalisation aboutit ainsi à la construction d'une professionnalité (Bret 2008 : 142).

Selon Wittorski (2008), il existe trois niveaux d'agir pour la professionnalisation par rapport à l'organisation, l'individu et le groupe professionnel. L'organisation doit démontrer «une intention de «mise en mouvement» par la proposition de dispositifs particuliers, traduisant une offre de professionnalisation» (Wittorski 2008 : 21). Il doit y avoir «un processus de développement de *process d'action*¹⁸ [du] côté de l'individu ou du groupe dans ces dispositifs, assorti souvent d'une demande, émanant des sujets, de reconnaissance par l'organisation» (*idem*). Enfin, il doit exister «une transaction [qui concerne l'individu et l'organisation] en vue de l'attribution d'une professionnalité à l'individu à partir des *process d'action* développés» (*idem*). Ce même auteur explique que le groupe professionnel confère la qualité de professionnel à l'individu selon les critères légitimés par ce groupe, par rapport à sa façon d'agir en situation réelle. L'attribution d'une compétence dépend donc de l'efficacité et de la légitimité de ces actions en temps réelles. Par conséquent, les critères de professionnalité comprennent entre

¹⁷Dans toutes ces citations tirées de Wittorski les italiques ne sont pas les nôtres.

autres les compétences, les capacités, les savoirs, les connaissances et les identités reconnus par le groupe professionnel auquel appartient l'individu.

On distingue, chez Bourdoncle (2000) cité dans Wittorski (2008), au moins 5 objets et sens du mot „professionnalisation“: la professionnalisation de l'activité, du groupe exerçant l'activité, des savoirs, des personnes exerçant l'activité et des formations. La professionnalisation de l'activité concerne la rémunération et la considération de l'activité comme étant le travail principal. La formalisation professionnelle des savoirs dans un cursus universitaire ou «d'universitarisation» est un autre aspect pour ce sens. Un cursus universitaire général de français par exemple ne peut pas être considéré comme une formation qui formalise la profession d'enseignant du FLE. Il devrait donc exister une formation professionnelle des savoirs spécifiques au FLE. Les programmes de *Bachelor of Arts Honours in Teaching French as a Foreign Language (BATFFL)* et *Coursework Masters with Minor Dissertation in French - Teaching French as a Foreign Language (MATFFL)* de l'Université du Cap en Afrique du Sud en sont deux exemples. En ce qui concerne la professionnalisation du groupe exerçant l'activité, il s'agit de professionnalisation dans le sens de créer une association professionnelle, un référentiel ou même l'attribution d'une accréditation pour une profession donnée. Ensuite la professionnalisation des savoirs fait référence à la mise en place de critères d'efficacité ainsi que de légitimité des savoirs professionnels. La professionnalisation des personnes exerçant l'activité concerne l'acquisition de savoirs et de compétences professionnelles en situation réelle ou l'amélioration des savoirs et capacités et la construction d'une identité. Enfin, la professionnalisation de la formation est la construction des formations qui dotent les personnes formées des capacités d'exercer une activité économique.

Comme nous l'avons vu, la professionnalisation concerne à la fois l'individu et le groupe professionnel auquel il appartient, d'où notre intérêt pour découvrir le profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe par rapport à un référentiel de compétences pour l'enseignant du FLE. Pour notre contexte, deux sens de professionnalisation nous semblent prioritaires et à notre portée: la professionnalisation du groupe exerçant l'activité et celle des personnes exerçant l'activité d'enseignants du FLE. Notre souhait est d'établir un cadre de travail au sein duquel à la fois l'individu puisse s'épanouir, se développer et ainsi se perfectionner et la collectivité puisse

trouver sa légitimité au sein des établissements scolaires, universitaires et devant les autorités publiques et privées.

2.3 Le référentiel des compétences de l'enseignant du FLE

La représentation que propose Paquay, de l'enseignant professionnel qui est reproduit ci-haut, en 2.1 nous sert dans notre étude de base pour la professionnalisation de l'enseignant du FLE car elle identifie les domaines dans lesquels l'enseignant peut construire sa professionnalité. C'est pour cette raison que nous considérons la notion de référentiel de compétences comme élément primordial pour l'enseignant du FLE professionnel. Pour Perrenoud, un référentiel de compétences pour les enseignants doit être considéré comme un «mouvement de la profession», c'est-à-dire une vision dynamique d'une évolution souhaitable» qui doit permettre de «penser les pratiques, débattre du métier, repérer des aspects émergents ou des zones controversées» (Perrenoud 1999 : 17).

Selon Le Roux et Schmid (2012), «le référentiel de compétences est un document qui liste les compétences qu'un individu doit posséder pour mener à bien les activités et tâches requises par son métier» et «il est un outil fondamental de l'ingénierie de la formation car il permet d'objectiver les compétences requises pour exercer une activité professionnelle: grâce à cet outil, il est possible d'avoir une vision claire et précise de ce qui est attendu d'un individu en termes de compétences dans une profession donnée». Nous avons choisi pour notre étude le référentiel d'un enseignant du FLE de l'Université du Cap reproduit par Le Roux et Schmid (2012) comme la définition de l'agir professionnel d'un enseignant du FLE. Ce référentiel, reproduit en annexe 2, page 83, fait état de quatre niveaux de compétences pour l'enseignant du FLE. Pour chaque niveau de compétence, ce référentiel dégage des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être et des savoir-devenir. Le premier niveau est relatif à la discipline enseignée, dans ce cas le français langue étrangère. Un enseignant professionnel se doit d'être un expert de son domaine au niveau linguistique et culturel. Le deuxième niveau concerne la compétence relative à la conduite de classe. Le troisième niveau touche la compétence dans le domaine de la responsabilité éducative et de l'éthique professionnelle. Enfin, le dernier niveau concerne la compétence relative aux

situations d'enseignement/apprentissage ce qui est du domaine de la didactique des langues étrangères.

Pour le contexte zimbabwéen, suite à notre première analyse de l'enseignement du français et des formations existantes, il nous semble pertinent de poser un regard plus pointu sur l'enseignant du FLE afin de le mesurer par rapport à un référentiel de compétences de l'enseignant professionnel du FLE, notre but étant de proposer des moyens d'améliorer la qualité de la pratique professionnelle de l'enseignant du FLE au Zimbabwe. En nous appuyant sur le référentiel de l'Université du Cap, nous avons établi un questionnaire, en annexe 3, page 87, destiné aux enseignants du FLE au Zimbabwe pour déterminer le profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe.

2.4 Les réseaux professionnels

Comme nous l'avons vu, le référentiel de compétences décrit les attentes d'une profession donnée. Nous le considérons également comme preuve de l'existence des valeurs communes à un groupe professionnel. L'enseignant professionnel en tant que personne a besoin d'un sens d'appartenance. La professionnalisation est alors étroitement liée à l'appartenance à un groupe social qui partage les mêmes valeurs d'où la pertinence d'un référentiel de compétences ainsi que d'un réseau d'autres praticiens. Pour les médecins ou les avocats, il existe l'ordre des avocats ou de médecins. Une association d'enseignants, bien qu'elle puisse être beaucoup moins formelle qu'un ordre de médecins par exemple, fournit un espace professionnel où les valeurs sont non seulement partagées mais peuvent aussi être renforcées et légitimées.

Il existe différents types de réseaux. Hofman et Dijkistra (2010) font état des réseaux suivants identifiés par Smith and Wohlstetter (2001) : «*policy issue network, external networks, affiliation networks and professional networks*». Hofman et Dijkistra (2010) évoquent aussi «*professional communities and communities of practice (CoPs)*». Wenger (1998) cité par Hofman et Dijkistra (2010) définit ces communautés comme «*the process of social learning that occurs when people who have a common interest in some subject or problem collaborate over an extended period to*

share ideas, find solutions, and build innovations» (2010: 1031).Après une étude de deux réseaux différents en Belgique, Hofman et Dijkistra ont conclu, que «*networks that focus on (self-) reflection, that exploit subgroups and networks meetings with a strong content focus, that stimulate enthusiasm and are instructive, that build a community of teachers and that make room for application of new materials/methods in the classroom, are the most promising ways for professional development and job motivation»* (Hofman et Dijkistra 2010: 1031).

Il nous semble primordial et évident qu'un enseignant puisse avoir une plateforme pour se confronter à ses pairs pour se construire. C'est pour cette raison que notre étude, munie du référentiel de compétences pour l'enseignant du FLE de l'Université du Cap, propose la création d'une association professionnelle pour les études françaises au Zimbabwe dans laquelle les enseignants pourraient se construire des réseaux selon leurs besoins. L'association agirait comme l'instrument formel qui rassemblerait tous les partenaires et les parties prenantes.

CHAPITRE 3: L'ENSEIGNANT DU FLE AU ZIMBABWE ET LE PRO FLE

Dans ce chapitre nous présentons les résultats de l'analyse du profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe que nous avons effectuée. Nous présentons aussi le dispositif de formation PRO FLE qui a été introduite en 2012 dans le pays pour répondre à un besoin ressenti de formation professionnalisant. Selon Leroux et Schmid « pour évaluer le déroulement de la formation, on peut récolter l'avis des formés et de l'équipe de formation par l'intermédiaire d'entretiens (en s'appuyant sur un guide d'entretien) et/ou la distribution de questionnaires» (2001 : 39). Nous dressons ainsi un premier bilan du PRO FLE, au terme de ces deux ans de fonctionnement. Ce bilan est fait dans un esprit d'amélioration continue du dispositif et d'en mettre en avant les perspectives de ce type de formation. Enfin nous faisons état des résultats de cette évaluation à partir desquels des perspectives seront envisagées.

Notre analyse du profil de l'enseignant du FLE et du dispositif FLE s'inscrit dans une démarche d'analyse des besoins de formation (ABF) et nous servira à faire des propositions relatives à la revalorisation et l'amélioration de l'enseignement/l'apprentissage du FLE au Zimbabwe. De Ketele cité dans Le Roux et Schmid (2012) affirme que l'ABF sert à «produire des objectifs de formations pertinents et réalistes» (2003 : 20). Bureau (2003 : 7) cité dans Mzite décrit l'ABF comme «un effort systématique de réflexion, d'observation et de collectes de données (faits, opinions, attitudes) provenant de sources multiples visant à identifier et à documenter les écarts entre un résultat actuel et un résultat désiré» (2011 : 18). De Ketele (2003) estime qu'à travers une ABF les informations pertinentes servant à réaliser une formation adaptée et appropriée aux besoins d'un public visé peuvent être recueillies. Mzite (2011) relève plusieurs outils pour réaliser une ABF tels que des entretiens personnels, des questionnaires, des observations sur le terrain. Pour notre étude nous avons choisi de créer des questionnaires comprenant des questions ouvertes et fermées pour l'analyse du profil de l'enseignant et un questionnaire/guide d'entretien pour l'analyse du dispositif PRO FLE. De Ketele propose deux types d'évaluation de formation, dont l'une, une «évaluation a posteriori» (2003 : 184) que nous avons choisie pour évaluer le dispositif PRO FLE en nous penchant plus particulièrement sur la pertinence et le déroulement de cette formation. Ce dernier constitue un des quatre niveaux d'évaluation du Centre d'Etudes pour la direction du Personnel (Le Roux et Schmid : 2012).

3.1 Analyse du profil de l'enseignant du FLE

Pour atteindre notre objectif, nous avons voulu connaître le profil des enseignants du FLE au Zimbabwe. Ces informations nous permettront d'identifier le parcours professionnel de l'enseignant du FLE et ses besoins en termes de formation initiale, continue ou professionnelle. De plus, à travers ces informations nous découvrirons comment l'enseignant du FLE au Zimbabwe se situe par rapport aux développements dans le domaine du FLE et par rapport au référentiel des compétences d'un enseignant du FLE tiré du module de Conception et Mise en Œuvre de Formation de l'Université du Cap (Le Roux et Schmid : 2012).

Nous chercherons ensuite à identifier les besoins de formation et cibler les compétences qui permettraient à l'enseignant du FLE de faire face aux développements dans le pays par rapport au contexte actuel et de se situer à un niveau comparable de celui de ses pairs dans la zone Afrique australe. Comme nous l'avons vu dans notre introduction, l'enseignant du FLE au Zimbabwe est confronté à un public d'enfants de moins de 12 ans, d'adolescents, d'universitaires et à un public de professionnels. Cette étude nous aidera à déterminer le profil réel de l'enseignant du FLE au Zimbabwe ainsi qu'à identifier les compétences professionnelles qui pourront être développées pour le contexte zimbabwéen.

Pour connaître le profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe, nous avons conçu un questionnaire de 22 questions comprenant des questions portant sur le dispositif PRO FLE. Ce questionnaire a été façonné par rapport au référentiel de l'enseignant du FLE de l'Université du Cap. Ce référentiel cible les compétences relatives à la discipline enseignée, le français; aux situations d'enseignement/d'apprentissage; à la conduite de classe et au domaine de la responsabilité éducative et de l'éthique professionnelles. Dans cette étude, nous ne nous sommes pas concentrées sur la compétence relative à la conduite de classe car nous avons estimé que, compte tenu de la longueur stipulée pour le mémoire de Master, les réponses sur la compétence relative aux situations d'enseignement/apprentissage, compétence indispensable, était à privilégier.

Une fois conçu, le questionnaire a été ensuite distribué parmi 48 enseignants que nous avons pu identifier et répertorier en 2012 lors d'une enquête menée dans le cadre de notre travail au sein de l'Alliance française de Harare pour le compte de l'Ambassade de France à Harare. Nous nous étions procuré une liste des écoles secondaires et établissements tertiaires ou universitaires qui offraient le français comme matière dans les années 2000 auprès du Centre de Documentation de *Prince Edward School*. Ce centre est en effet un produit de la coopération française dont le but était de mettre à disposition du matériel pédagogique pour les enseignants de la région. Nous avons téléphoné à tous les établissements figurant sur la liste et nous avons réussi dans certains cas à prendre rendez-vous avec les directeurs de ces établissements. Pour d'autres établissements nous avons obtenu les noms des responsables et leurs coordonnées et nous les avons par la suite contactés par courriel. Nous avons aussi travaillé en collaboration avec la directrice de l'Alliance française de Bulawayo pour ce qui concerne la région du Sud du pays. Cette enquête avait pour but principal de recenser les établissements offrant le français en 2012 et le nombre des apprenants. Nous avons profité de cette enquête pour nous constituer une nouvelle base de données des enseignants du français dans le pays. Il est clair que cette base n'est pas représentative de tous les établissements offrant le français car comme nous l'avons évoqué dans l'introduction, ils ne sont pas tous répertoriés.

Les enseignants que nous avons identifiés, proviennent de la région de Harare, Mutare et Bulawayo. C'est dans ces régions que l'on trouve la plus grande concentration des établissements offrant le français comme matière obligatoire ou facultative. Il s'agissait également des enseignants que nous avons pu rencontrer lors des différentes manifestations auxquelles sont invités les enseignants des écoles par notre organisation par exemple pendant le festival de la Francophonie ou lors des journées portes ouvertes ou d'informations générales.

L'administration des questionnaires s'est faite par courriel avec une lettre d'introduction expliquant notre démarche, suivie d'un appel téléphonique dans certains cas. Nous nous sommes servis des contacts à la fois des responsables des écoles ainsi que des enseignants eux-mêmes. 48 questionnaires ont été distribués mais nous n'avons pu recueillir que 21 réponses. Nous nous sommes rendu compte que seuls les enseignants qui avaient l'habitude de côtoyer les centres culturels de Harare et de Bulawayo ont participé à cette enquête. Bien que notre questionnaire fût

à rendre sur l’anonymat, nous croyons que certains enseignants n’ont pas répondu à notre questionnaire par méfiance. E puis certains d’entre eux nous ont indiqué avoir été submergés de travail au moment de la réception de l’enquête. C’est sans doute pourquoi, malgré plusieurs relances, certains enseignants n’ont jamais répondu à notre questionnaire. Suite aux difficultés rencontrées pour obtenir des réponses, nous avons en effet dans certains cas dû administrer le questionnaire par voie téléphonique et profiter du passage de certains enseignants à l’Alliance française ce qui a évidemment enlevé l’aspect de l’anonymat.

Nous présentons ci-dessous les réponses à notre questionnaire vierge qui se trouve en annexe 3, page 87. Les questionnaires remplis se trouvent également en annexe 4, page 88. Les réponses à notre questionnaire sont présentées en annexe 4, page 88, sont retranscrites telles qu’elles ont été transmises par les répondants qui ont participé à notre étude. La question n° 1 porte sur le nombre d’années d’expérience dans l’enseignement du français et la question n° 2 interroge l’âge moyen des enseignants et elle est liée à la première. Ces questions sont très importantes car les réponses fournies révèlent la démographie des enseignants dans le pays. Cela donne une indication du renouvellement des effectifs et du vieillissement de la population enseignante.

Tableau n° 4: Nombre d’années d’expérience dans l’enseignement du FLE

Q1	Nombre des répondants/ 21	%
Moins de 3 ans	3 répondants	14.29%
Entre 5 et 10 ans	6 répondants	28,57%
Plus de 10 ans	12 répondants	57.14%

Un peu plus de la moitié des enseignants, soit 57,14% ont plus de 10 ans d’expérience dans l’enseignement du FLE alors que seulement 14,29% des répondants sont relativement nouveaux dans le métier. En ce qui concerne l’âge moyen, comme nous le voyons ci-après dans le tableau n° 5, 57,14% des répondants sont âgés entre 31 et 40 ans. Comme nous le constatons, il y aurait peu d’enseignants pour prendre la relève d’une population d’enseignante majoritairement dans la trentaine.

Tableau n° 5: Age moyen des enseignants

Q2	Nombre des répondants/ 21	%
Moins de 30 ans	4 répondants	19,05%
Entre 31 et 40 ans	12 répondants	57,14%
Plus de 40 ans	5 répondants	23,81%

La question n° 3 cherche à établir le niveau général d'études alors que la question suivante, n° 4 s'interroge sur des diplômes ou certifications relatifs au domaine FLE qu'auraient les répondants. La plupart des répondants possèdent plusieurs diplômes ce qui fausse les pourcentages par rapports au nombre des répondants. C'est pour cette raison que nous avons décidé alors de calculer les pourcentages par rapport au nombre total des réponses différentes et non pas par rapport au nombre des répondants.

Tableau n° 6: Niveau d'études des enseignants

Q3	Nombre de réponses/ 29	%
Aucun	2	6,90%
Diplômes liés au FLE		
Diploma in Education option FLE	4	13,79%
Certificat d'aptitude à l'enseignement du FLE	1	3,45%
Diplômes liés à l'enseignement général		
Graduate Certificate in Education	2	6,90%
Diplôme de licence en pédagogie appliquée	1	3,45%
Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire	1	3,45%
Diplômes liés à un cursus universitaire de la littérature ou la langue française		
Bachelor of Arts	11	37,93%
- Honours French		
- Honours French and Contemporary Studies		
- General with French		
- French and English		
- French Language and Literature		
MPhil French	3	10,34%
Diplômes sans aucun lien à la littérature ou la langue française		
Bachelor of Arts in English and African Culture	1	3,45%
Bachelor of Arts in Communication	1	3,45%
Diplôme Approfondi en Administration des Entreprises	1	3,45%
Master en Tourisme	1	3,45%

Il est intéressant de noter que presque 50% des diplômes sont relatifs à un cursus universitaire littéraire ou général comprenant le français alors que 13,79% n'ont aucun lien avec la langue ou

la littérature française. Seulement 17,24% des diplômés portent sur le FLE, alors que 6,90% des répondants ne possèdent aucun diplôme universitaire et 13,79% des diplômés sont relatifs à l'enseignement général.

Comme pour la question n° 3 portant sur le niveau d'études, les pourcentages de la question n° 4 vus dans le tableau n° 7 ci-dessous sont ici calculés par rapport au nombre des réponses et non pas par rapport au nombre des répondants.

Tableau n° 7: Qualifications des enseignants dans le domaine du FLE

Q4	Nombre des réponses/ 22	%
Aucune	14	63,64%
Diploma in Education option FLE	4	18,18%
PRO FLE	2	9,09%
Capacité d'expert à l'enseignement du FLE	1	4,55%
Autres R attestations de stages sans précisions	1	4,55%

Le tableau ci-dessus révèle que presque deux tiers de répondants, soit 63,64% ne dispose d'aucune qualification en FLE. Seulement 31,82% des enseignants dans cette enquête possèdent un diplôme relatif à la spécificité du domaine, c'est-à-dire, une formation en enseignement des langues étrangères.

Les questions n° 5 et 6 cherchent à identifier le niveau de compétence linguistique des répondants car comme nous l'avons vu plus haut, dans le chapitre 2, un enseignant professionnel du FLE doit avoir un certain niveau de maîtrise de la langue qu'il enseigne. Ici nous avons choisi de regrouper les réponses à ces 2 questions en un seul tableau car elles portent sur le même aspect de compétence linguistique.

Tableau n° 8: Niveau de compétence linguistique

Niveau de compétence linguistique	Nombre des répondants / 21			
	Q5 – Niveau personnel	%	Q6 – Niveau atteste	%
Originaires d'un pays francophone	7	33,33%	3*	14,29%
DALF C2	2	9,52%	1	4,76%
DALF C1	6	28,57%	5	23,81%
DELFB2	4	19,05%	3	14,29%
DELFB1	1	4,76%	1	4,76%
Sans précision / sans attestation	1	4,76%	8	38,10%

* ces trois répondants originaires des pays francophone ont passé le DALF C1.

Au niveau de la compétence linguistique presque 34% des répondants sont originaires d'un pays francophone (dont 43% ayant un niveau DALF C1 attesté) alors que 38,09% croient avoir au moins un niveau de français de DALF C1. Rappelons-nous ici que le DALF C1 correspond au niveau linguistique minimum requis pour un enseignant du FLE d'après le référentiel de compétence que nous avons choisi pour notre étude. En tout 42,86% des répondants ont un niveau C1 ou C2 attesté alors que 19,05% ont certifié un niveau B1 ou B2 et 38,10% n'ont aucune attestation de niveau linguistique.

Les questions n° 7, 8, 12, 13 interrogent l'aspect de formation continue tant au niveau personnel qu'au niveau institutionnel. Cette interrogation nous semble pertinente dans la mesure où le référentiel d'enseignant du FLE que nous avons choisi pour cette étude, considère qu'un enseignant du FLE doit «être capable de se documenter et de s'informer pour se former tout au long de sa carrière» (Le Roux et Schmid 2012 : 21). De plus, indirectement, ces questions permettent de recueillir quelques indications (limitées bien sûr) par rapport à la connaissance de la culture française et francophone. Nous pouvons considérer qu'une personne ayant effectué des stages en France ou dans un pays francophone aurait acquis de telles connaissances.

Tableau n° 9: Participation à un stage ou formation

	Q7 - Stage/formation en France ou dans un pays francophone		Q8 – Stage/ formation au Zimbabwe	
	N° de répondants / 21	%	N° de répondants / 21	%
Oui	10	47,62%	9	42,86%
Non	11	52,38%	12	57,14%

Comme nous le constatons dans le tableau n° 9, 52,38% des répondants indiquent n'avoir jamais participé à une formation en France ou dans un pays francophone tandis que nous voyons que 57,14% des répondants indiquent n'avoir jamais participé à des stages ou des formations en FLE au Zimbabwe. Les réponses à la question 12 reportées dans le tableau n° 10 ci-dessous se concordent avec les réponses au tableau n° 9 qui démontre que plus de la moitié des répondants n'a jamais suivi de formation en FLE localement ou à l'étranger.

Tableau n° 10: Participation régulière à des formations en FLE

Q12	Nombre des répondants/ 21	%
Oui	9	42,86%
Non	12	57,14%

Le tableau n° 11 démontre par contre que 52,38% des répondants s'auto-forment dans le domaine du FLE. La deuxième partie de la question leur a demandé comment ils s'auto-forment et les répondants ont indiqué qu'ils utilisent l'internet ou des ouvrages portant sur le FLE ainsi que des magazines. Malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir davantage de précisions sur les sites fréquentés ou les titres des ouvrages ou des magazines utilisés pour cette auto-formation.

Tableau n° 11: Auto-formation dans le domaine du FLE

Q13	Nombre des répondants / 21	%
Oui	11	52,38%
Non	10	47,62%

Les questions 9, 10 et 11 veulent recueillir des informations relatives au dispositif PRO FLE. Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre 1.4.2.2, le PRO a été introduit par l'Ambassade France en 2012. Son lancement s'est effectué au mois de juin de la même année et une réunion d'information a été organisée au sein de l'Alliance française. Bien que 42,86% des répondants, d'après le tableau n° 12 ci-dessous, connaissent le dispositif, seulement 14,29% selon le tableau n° 14, indiquent avoir suivi un ou plusieurs modules.

Tableau n° 12: Connaissance du PRO FLE ou participation aux modules

	Q9 – Connaissance du dispositif PRO FLE		Q10 – Participation aux modules PRO FLE	
	N° de répondants / 21	%	N° de répondants / 21	%
Oui	12	42,86%	3	14,29%
Non	9	57,14%	18	85,71%

Pour ceux ayant suivi la formation PRO FLE, nous avons demandé des précisions sur les modules suivis et les répondants ont indiqué avoir participé aux 3 modules «concevoir une unité didactique», «piloter une séquence» et «évaluer».

Pour la question n° 11 qui portait sur la pertinence du PRO FLE dans le contexte local, nous avons demandé aux répondants d'expliquer pourquoi il serait pertinent ou pas. Le tableau n° 13 ci-dessous résume les réponses.

Tableau n° 13 : Pertinence du PRO FLE au contexte zimbabwéen

Q11	Nombre des répondants/ 21	%
Oui	9	42,86%
Pas de réponses	10	47,62%
Pas sûr/ Ne sais pas	2	9,52%

42,86% des répondants ont indiqué que le PRO FLE est pertinent pour le Zimbabwe alors que 47,62% n'ont pas répondu, la case a été laissée vierge. A notre avis, ceux qui n'ont pas répondu pourraient ne pas avoir participé au PRO FLE ou à la présentation de ce dispositif et par conséquent ne pouvaient ou ne voulaient pas se prononcer là-dessus. Presque 10% des répondants ont indiqué ne pas être sûrs, sans doute parce qu'ils ne connaissaient pas le dispositif.

Parmi ceux qui ont répondu «oui», les commentaires suivants ont été recueillis. Le PRO FLE est pertinent parce que: «les enseignants du FLE au Zimbabwe n'ont pas des normes standards», « il est pertinent s'il est bien suivi », « c'est la seule formation continue disponible », «c'est pertinent pour découvrir des nouvelles approches pédagogiques », « nouvelles méthodologies », « il est pertinent car on apprend la planification des séquences », et « il est pertinent par rapport à l'évaluation ». Il nous semble, à travers ces réponses, que certains ont découvert de nouvelles notions. Une des réponses sur la pertinence du PRO FLE semble indiquer une incompréhension du dispositif car elle souligne l'importance de la maîtrise de la langue enseignée : «pour enseigner une langue étrangère, il faut d'abord la maîtriser». Néanmoins, ce commentaire est pertinent car un tel dispositif n'est efficace et valable que si les participants maîtrisent bien la langue. Le dispositif PRO FLE ne met pas l'accent sur la maîtrise de la langue française mais plutôt sur les techniques qui facilitent sa transmission.

La question n° 14 souhaite identifier le public auquel se confronte l'enseignant du FLE au Zimbabwe. Cette question pourrait dans un premier temps sembler inutile puisque nous avons déjà identifié ce public dans notre introduction. Ici nous avons voulu connaître plus précisément les proportions de ces publics. Nous constatons que les répondants ont à faire à plusieurs publics

à la fois. Comme nous l'avons fait pour les questions n° 3 et 4, nous avons calculé les pourcentages par rapport au nombre total des réponses et non pas par rapport au nombre des répondants.

Tableau n° 14: Public Enseigné

Q14	Nombre des réponses / 41	%
Enfants	7	17%
Adolescents	15	37%
Adultes (professionnels)	11	27%
Universitaires	8	20%

D'après le tableau n° 14, 17% des enseignants sont confrontés à un public enfantin, alors que presque 37% enseignent le français aux adolescents, seulement 20% des répondants enseignent le FLE aux étudiants universitaires alors que 27% des répondants travaillent avec les adultes professionnels.

Pour situer les compétences relatives aux situations d'enseignement/apprentissage du FLE de nos répondants, nous avons ensuite interrogé les répondants sur leur connaissance de l'historique et des tendances de la didactique du FLE ainsi que sur leur connaissance du CECRL.

Tableau n° 15 : Connaissance de l'histoire de la didactique du FLE

Q15	Nombre des répondants/ 21	%
Oui	7	33%
Non	14	67%

Un peu plus de deux tiers des répondants, soit 67% disent ne pas connaître l'histoire de la didactique du FLE. Comme illustré dans notre tableau n° 16 ci-dessous, 52% des répondants ignorent les nouvelles tendances de la didactique du FLE par rapport aux 48% qui sont au courant de ces nouvelles tendances.

Tableau n° 16 : Tendances de la didactique du FLE

Q16	Nombre des répondants/ 21	%
Oui	10	48%
Non	11	52%

La question suivante a pour but de savoir quels supports ils connaissent ou dont disposent les répondants pour l'enseignement du français.

Tableau n° 17 : Connaissance des supports et ressources disponibles en didactique du FLE

Q17	Nombre des répondants / 21	%
Oui	12	58%
Non	9	42%

Les réponses indiquent que 58% des répondants sont au courant des supports et ressources disponibles. Nous leur avons demandé de donner des exemples dans la deuxième partie de la question mais nous n'en avons recueilli aucun.

Pour la question n° 18, nous avons voulu savoir si les répondants connaissaient le CECRL. Sachant que la majorité des répondants présente chaque année des candidats aux examens de DELF/DALF conçus par rapport à ce référentiel, cette question nous a semblé très importante. Nous avons délibérément choisi d'employer l'acronyme dans notre questionnaire.

Tableau n°18 : Connaissance du CECRL

Q18	Nombre des répondants / 21	%
Oui	12	57,14%
Non	9	42,86%

57,14% des répondants disent connaître le CECRL alors que 42,86% l'ignorent. Dans ce mémoire nous n'avons pas évoqué le taux de réussite des candidats scolaire ou universitaire mais nous croyons qu'un lien existe entre la connaissance du CECRL et les résultats des apprenants aux examens de DELF/DALF. C'est le sujet d'une future recherche.

La question n° 19, «Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français?» a été conçue pour identifier le matériel qui se trouve actuellement dans les salles de classe zimbabwéennes. Nous voyons à travers les réponses, qu'il existe une grande variété de manuels par exemple : *Tricolore, Elan, Loustics, Ludo, Super Max, Alter Ego, Bien dit, Latitudes, Tempo, Et toi?* La majorité indique utiliser *Tricolore* qui est un manuel en anglais et en français, recommandé pour les examens de IGSCCE Cambridge.

La question n° 20 a été posée en 3 parties. Pour la première concernant les compétences travaillées en classe 19 sur les 21 répondants ont indiqué travailler sur les 4 compétences (PO, PE, CE, CO) soit 90,48% des répondants. Nous avons demandé aux répondants par la suite de classer ce qu'ils font en une heure d'enseignement et les réponses sont assez variées. Nous avons choisi une heure de cours simplement par rapport aux cours donnés dans notre établissement. Dans les établissements scolaires, les cours peuvent durer 35 minutes ou 110 minutes. D'après les réponses dans le tableau n° 19, 42,86% travaille sur la production orale en priorité.

Tableau n° 19: Compétence faite en priorité

Q20	Nombre des répondants / 21	%
CE	1	4,76%
PE	4	19,05%
CO	2	9,52%
PO	9	42,86%
Ne sais pas	5	23,81%

Deux répondants ont indiqué qu'ils n'étaient pas familiers des abréviations (PO, PE, CE, CO) ce qui nous a d'abord choquée mais ceci nous a pas étonnés parce qu'un tiers des répondants ne sont pas familiers avec le CECRL, un document qui décline clairement les différentes compétences vis-à-vis de l'exploitation d'une langue. Bien que les termes PO, CO, PE et CE ne se limitent pas au Cadre, nous pouvons peut être attribué cette ignorance à l'utilisation des manuels qui emploient l'anglais pour enseigner le français, par exemple *Tricolore*.

En ce qui concerne la dernière partie sur la grammaire, comme nous le constatons dans le tableau n° 20, un peu plus de 71% des répondants indique travailler beaucoup de grammaire alors que 9.52% indique le contraire. Cette tendance est évidente quand les apprenants sont confrontés aux examens du type DELF/DALF où nous avons constaté de bons résultats surtout à l'écrit mais des grandes difficultés à communiquer oralement ou à interagir. Presque 5% des répondants indiquent travailler la grammaire selon le groupe auquel ils sont confrontés.

Tableau n° 20: La place de l'enseignement de la grammaire

Q20 deuxième partie	Nombre des répondants/ 21	Pourcentage
Oui	15	71,43%
Non	2	9,52%
Autre: selon les groupes	1	4.76%
Pas de réponse	3	14,29%

La tendance actuelle en matière de la didactique du FLE préconise l'exploitation de la grammaire aux services de la communication. Le fait que la majorité se concentre sur la grammaire nous semble étroitement lié à une méconnaissance ou une ignorance des évolutions en didactique des langues en général.

Les deux dernières questions traitent l'aspect de la socialisation professionnelle qui relève pour nous, par rapport au référentiel des compétences de l'enseignant du FLE, des compétences dans le domaine de la responsabilité éducative et de l'éthique professionnelle. Nous avons voulu savoir si les répondants étaient membres d'une association d'enseignants de français et si cela n'était pas le cas, savoir s'ils souhaiteraient adhérer à une telle association d'enseignants de français au Zimbabwe.

Tableau n° 21: Adhérence à une association des enseignants du FLE/ Souhait d'adhérer

	Q21 – Membre d'une association		Q22– Souhaite adhérer à une association locale	
	N° de répondants / 21	%	N° de répondants / 21	%
Oui	3	14%	18	86%
Non	18	86%	3	14%

14% de répondants sont à l'heure actuelle membre d'une association des enseignants du FLE alors que 86% ne le sont pas. Nous n'avons pas pu obtenir les noms des associations auxquels appartiennent ces répondants. 86% des répondants ont indiqué vouloir faire partie d'une association professionnelle d'enseignants du FLE. Malheureusement, nous n'avons pas pu connaître les raisons pourquoi les enseignants souhaitent oui ou non appartenir à un groupe professionnel parce qu'aucun répondant n'a donné de raisons sans doute car nous avons en effet omis de poser la question „pourquoi“. On comprend donc que ceux qui n'en sont pas membres, désirent le devenir (3+18 →18+3).

A la lumière de ce qui précède et comme nous l'avons évoqué dans notre hypothèse, un bon nombre d'enseignants du FLE ne dispose d'aucune formation relative à la discipline FLE. Beaucoup d'entre eux n'ont effectivement jamais suivi de stage ou de formation professionnelle ni en France ni localement. D'après les réponses des répondants, le PRO FLE leur semble être un dispositif pertinent pour le pays bien que peu d'entre eux aient déjà suivi cette formation. Ce qui

ressort aussi de ce questionnaire est un manque de connaissances liées au domaine du FLE, connaissances qui nous semblent importantes pour mener à bien son travail d'enseignant. Une grande majorité des répondants n'ayant jamais suivi de formations en France ou en Afrique francophone, nous semble indiquer qu'il y aurait un besoin de travailler sur la connaissance des cultures françaises et francophones. Quant au niveau de langue, les répondants de cette étude semblent pour la plupart avoir un niveau de langue adéquat pour enseigner le FLE suivant le référentiel de l'enseignant du FLE auquel nous faisons référence plus haut. Toutefois une remise à niveau serait nécessaire pour non seulement atteindre un niveau C1 de la langue française mais aussi pour perfectionner les compétences linguistiques des uns et des autres en les engageant dans des discussions ou des débats réguliers, par exemple, car une langue non utilisée risque de partir. Enfin, il existe un grand nombre de répondants qui souhaite adhérer à une association professionnelle.

3.2 Le dispositif PRO FLE au Zimbabwe

Comme nous l'avons vu dans l'introduction de ce chapitre, le dispositif PRO FLE a été introduit au Zimbabwe en 2012 au moment où il n'existait aucune formation continue pour enseignants du FLE. Ce dispositif n'a pas été conçu en fonction de l'ABF que nous venons d'effectuer. Dans ce qui précède, les réponses à notre questionnaire sur le profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe semblent indiquer que le PRO FLE soit une formation pertinente pour le pays car des besoins de formation existent.

Avant de présenter le compte rendu et le bilan de la formation PRO FLE au Zimbabwe, il est important de présenter cette formation en elle-même. C'est ce que nous proposons de faire dans ce qui suit, en abordant ses finalités, le public auquel elle s'adresse, ses objectifs ainsi que ses contenus. Ensuite nous décrivons la mise en place du dispositif au Zimbabwe et nous faisons un compte rendu et un premier bilan de cette expérience pour savoir si ce dispositif est en adéquation aux besoins identifiés, dans un esprit d'amélioration et d'adaptation du dispositif au contexte local et aux besoins dégagés par l'analyse du profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe. Enfin nous ferons nos recommandations.

3.2.1 Présentation du dispositif PRO FLE

Le PRO FLE est une initiative entre le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP), le Centre National d'Education à Distance (CNED) et le ministère français des affaires étrangères (MAE). Il s'agit d'une formation à distance, qui donne lieu à une certification. Le certificat atteste le suivi de la formation et fait le bilan des compétences acquises par chaque stagiaire à l'issue de la session suivie. Le certificat est délivré à chaque stagiaire ayant suivi la totalité d'un module au nom du CNED, du CIEP, de l'Institut Français et du MAE.

Cette formation est composée de 4 modules, conçus autour d'une tâche indispensable pour mener à bien la mission d'enseignement, chacun d'une durée de 40 heures.

- Interagir dans son contexte professionnel
- Construire une unité didactique
- Piloter une séquence pédagogique
- Évaluer

L'organisme gérant la formation est libre de proposer les modules en fonction des besoins parce que les modules sont conçus pour être suivis indépendamment les uns des autres¹⁹.

Le PRO FLE est une formation interactive qui couple travail en autonomie et travail à l'aide d'un tuteur pour acquérir ou renforcer des compétences professionnelles. Le travail est réparti en 30 h de travail en autonomie et 10 h de travail tutoré. L'exploitation de chaque module est prévue pour s'étendre sur une période de 4 mois. Ce dispositif est disponible sous deux formats. Il existe une version CD-Rom communicante, qui est attachée à un site de services en ligne et une autre version tout en ligne, qui se déroule sur une plateforme de formation. Pour le Zimbabwe, les participants au PRO FLE ont pu bénéficier des deux versions.

D'après les concepteurs du PRO FLE, l'approche pédagogique s'appuie sur un référentiel de compétences pour la formation et elle est liée aux différents domaines du FLE et aux compétences et savoir-faire transversaux identifiés. Chaque module dispose d'un sommaire. Ce sommaire sert à identifier les éléments d'analyse et les outils nécessaires à la mise en œuvre des savoir-faire concernés. Comme nous l'avons vu dans l'analyse du profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe, des lacunes existent par rapport aux connaissances et compétences du domaine du FLE. Cette formation propose de combler ce genre des lacunes.

Le tableau ci-dessous résume la démarche de la formation :

Tableau n° 22 : Démarche du dispositif PRO FLE

Travail en autonomie	Travail tutoré
6 séquences de travail par module divisées en 5 heures de travail en autonomie par séquence faisable en plusieurs séances de 30 minutes environ	Evaluation personnalisée: réalisation d'un dossier constitué de 6 exercices préparatoires et d'une activité de mise en situation guidée
Activités autocorrectives organisées par phases: découverte/ analyse, appropriation et transposition	Tutorat individuel en ligne: échanges individuels avec un tuteur par messagerie électronique en cas de difficulté
Ressources supplémentaires: fiches-ressources d'explicitation ou de synthèse, documents textuels, audio ou vidéo	Animation de groupe en ligne: accès à des activités complémentaires et échanges de groupe, animés par un tuteur.

¹⁹http://www.ciep.fr/expert_langues/francaise/profle/demo/index.html [accédé le 11 novembre 2014]

3.2.2. Finalités

Les objectifs du PRO FLE ciblent deux groupes en dehors de la France. En premier lieu, la formation vise les enseignants individuels et les organismes ou les institutions qui dispensent des formations d'enseignants en tant que complément aux formations en présentiel. En deuxième lieu, cette formation vise les enseignants dans le cadre d'une formation continue à titre individuel ou dans le cadre d'une institution.

Pour les enseignants, les objectifs de cette formation sont les suivants:

- améliorer la qualité de l'enseignement/ apprentissage du FLE en offrant des outils et un cadre de réflexion conduisant les professeurs à choisir, dans leur classe, les démarches les plus efficaces pour favoriser l'apprentissage;
- faciliter la mise en application des principes pédagogiques décrits dans le Cadre européen commun de référence pour les langues(CECRL) et
- renforcer leur motivation et celle des apprenants (CIEP: 2011).

Nous constatons ici que le CECRL est un document clé pour l'enseignant de langue et nous avons remarqué d'après les réponses à notre questionnaire que beaucoup d'enseignants dans notre pays n'ont aucune connaissance de ce cadre qui est bien sûr, comme nous l'avons précisé ci-dessus, un cadre d'origine européen mais qui est indispensable pour bien préparer les apprenants aux certifications internationales comme le DELF/DALF. Nous pouvons nous interroger sur l'utilisation d'un cadre européen dans un contexte zimbabwéen mais il faut se rappeler que la langue enseignée, le français, est étrangère. De plus, pour l'instant les opportunités de travail pour les apprenants du FLE se trouvent ailleurs qu'au Zimbabwe donc il est indispensable de faire connaître à l'apprenant la réalité du contexte européen de la langue cible. En vue des prédictions d'une grande population francophone d'ici une cinquantaine d'années qui se trouvera sur le continent africain, il serait pertinent d'adapter ce cadre au contexte africain.

3.2.3 Public

Le PRO FLE est destiné aux enseignants de français langue étrangère et seconde qui souhaitent renforcer leurs compétences dans le cadre d'une formation continue. Il s'agit d'une formation qui viserait à toucher un public plus étendu que des formations traditionnelles, grâce à son caractère de formation à distance, et à permettre à des personnes ayant des contraintes professionnelles de se former. Ceux qui désirent suivre le PRO FLE doivent préalablement avoir acquis le niveau B2 du CECRL.

Dans le cas du Zimbabwe, ce dispositif a été mis en place pour les enseignants de français attestant d'un niveau B2 du CECRL et ayant une expérience d'enseignement d'au moins 3 ans. Le nombre d'années d'expérience minimum exigé est de 3 ans parce qu'à première vue, selon les organisateurs de la formation, en se référant aux réponses données au questionnaire établi pour faciliter la sélection des participants, le public enseignant pour la plupart dispose d'un niveau suffisant pour pouvoir suivre cette formation.

3.2.4 Objectifs

Comme nous l'avons mentionné en 3.2.2, les objectifs généraux de la formation visent l'amélioration de la qualité de l'enseignement/apprentissage du FLE, la facilitation de la mise en application des principes pédagogiques et le renforcement de la motivation des enseignants et de celle des apprenants. Plus spécifiquement, selon le module suivi, les stagiaires à la formation PRO FLE doivent être capables d'interagir dans leur contexte professionnel; construire une unité didactique; piloter une séquence pédagogique; et évaluer.

Bien que le contexte zimbabwéen n'exige pas en général la construction d'une unité didactique puisque les enseignants utilisent des manuels, la compréhension de la conception d'une unité didactique permet à l'enseignant de mieux choisir des éléments d'enseignement par rapport aux besoins de ses apprenants, tout en comprenant l'utilité de chaque étape (sensibilisation, découverte, repérage et conceptualisation, appropriation, systématisation). Par contre, dans les Alliances françaises, les enseignants sont amenés parfois à construire des unités didactiques quand il s'agit des cours taillés sur mesure.

3.2.5 Contenus

Les objectifs du PRO FLE que nous venons d'énumérer ci-dessus sont déclinés en contenus de formation que nous présentons dans les tableaux n° 23 à 26 en annexe 5, page 109, qui reprennent les informations fournies par le CIEP. Les tableaux décrivent les contenus préconisés par les concepteurs du PRO FLE. Ces contenus sont étalés sur un total de 160 heures, à raison de 40 heures par module. Il faut indiquer ici que, d'après notre propre expérience, les heures indiquées sont variables selon le parcours et les connaissances du domaine du FLE de chaque individu dans la mesure où cela peut requérir des heures de travail personnel supplémentaires pour chaque module, liées aux tutorats et à la consultation avec les autres participants.

Maintenant que nous avons présenté le dispositif PRO FLE, ses finalités, le public auquel elle s'adresse, ses objectifs ainsi que ses contenus, nous examinons dans ce qui suit sa mise en place au Zimbabwe. Il s'agit d'un compte rendu et du bilan de celle-ci. Nous souhaitons savoir si un dispositif de formation existant tel que le PRO FLE puisse combler les lacunes identifiées lors de notre analyse du profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe et s'il est en adéquation avec les besoins identifiés. Par la suite nous proposerons une adaptation du dispositif au contexte local.

3.3 La mise en place du dispositif PRO FLE au Zimbabwe

Rappelons-nous ici, comme nous l'avons indiqué dans le chapitre 1, qu'avant l'introduction du dispositif PRO FLE au Zimbabwe, il n'existait aucune formation continue dans le pays pour le FLE et des nombreux enseignants qualifiés en FLE ont quitté le pays. Depuis plus de deux décennies, la société zimbabwéenne se retrouve coupée du monde, en quelque sorte, à cause des difficultés engendrées par la situation politique et économique et des sanctions internationales. Nous avons constaté une grosse baisse d'activités au niveau de la coopération linguistique pour le français. Ce constat émane du fait que les stages pour enseignants à grande échelle ont cessé en début des années 2000 comme nous l'avons évoqué ci-haut en 1.4.2.2. Quelques enseignants ont pu quand même bénéficier des stages offerts dans le cadre des activités des Alliances françaises en partenariat avec l'Ambassade de France au Zimbabwe.

C'est dans ce contexte qu'a été introduit le dispositif PRO FLE en 2012 par l'Ambassade de France au Zimbabwe en partenariat avec les Alliances françaises pour pallier le manque d'enseignants formés et pour actualiser les compétences des enseignants du FLE en exercice. Sans doute, un besoin avait-il été aussi ressenti pendant les diverses collaborations entre les Alliances françaises et les enseignants locaux. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer les motivations précises de cette mise en place mais nous croyons que cela pourrait avoir un lien avec la campagne « 100 000 professeurs pour l'Afrique » bien qu'à notre connaissance aucune analyse des besoins aient été faite pour le contexte local vis à vis de ce dispositif. Notre analyse du profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe après le lancement de ce dispositif est évidemment problématique. Toutefois, en vue du contexte de sa mise en place, il nous a semblé pertinent et logique de contextualiser ce dispositif dans une perspective de son amélioration.

La formation PRO FLE a été offerte en forme de bourses aux professeurs exerçant localement. Le financement de cette formation a été porté par le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Harare dans le cadre de la coopération linguistique et culturelle. Pour faciliter la mise en œuvre de cette formation, deux personnes ont été formées lors d'un stage BELC (Bureau d'études pour la langue et la civilisation française à l'étranger) pour devenir tuteurs locaux. Il s'agit dans le BELC de formations reconnues internationalement qui

sont organisées en été et en hiver. Ces formations donnent lieu à des certificats de fin de stage. Le BELC offre des formations aux techniques professionnelles les plus courantes, des rencontres avec des acteurs clés de la profession ainsi qu'un espace d'échange entre pairs. La formation PRO FLE²⁰ comme nous l'avons signalé précédemment, a ensuite été ouverte à tous les enseignants du français dans le pays en exercice ayant déjà au moins 3 ans d'expérience d'enseignement. Le niveau de langue requis pour déposer sa candidature était du B2 du CECRL.

Avant de lancer cette formation, des réunions d'informations ont été organisées au sein de l'Alliance française de Harare et de Bulawayo. Ces réunions ont exposé le dispositif et ont sollicité des commentaires de la part des invités, qui ont tous, sans exception, accueilli ce dispositif, admettant qu'il manquait une telle formation pour remettre à niveau les compétences ou pour fournir une formation initiale à certains enseignants n'ayant jamais bénéficié d'une formation initiale en FLE. L'appel aux candidatures a été lancé fin juin 2012 par le Service de Coopération et de l'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Zimbabwe. La sélection des candidats à la formation s'est faite sur examen de dossier de candidature en tenant compte du nombre des formateurs, en nombre de 2 seulement. Les candidats devaient remplir un questionnaire et écrire une lettre de motivation expliquant pourquoi ils désiraient suivre cette formation.

Après une sélection rigoureuse, en septembre 2012, 15 candidats dont 10 à Harare dans le nord du pays et 5 à Bulawayo dans le sud du pays, ont commencé le premier module intitulé, *Concevoir une unité didactique* suivi par un des deux tuteurs habilités en 2012 et se trouvant à Harare. Afin de lancer la formation, un regroupement de tous les participants a été organisé. Les participants ont fait connaissance et ont pu parcourir ensemble la plateforme du CNED qui allait servir d'interface pour le tutorat. D'après les organisateurs, plus des deux tiers des participants à ce premier module, soit 11 sur 15 enseignants inscrits, ont réussi le premier module qui s'est achevé fin janvier 2013. En juin 2013, 2 participants inscrits au premier module ont complété leur formation.

²⁰Lancement effectuée sur le site de l'Ambassade de France au Zimbabwe le 28 juin 2012
<http://ambafrance-zw.org/Lancement-du-programme-PRO-FLE-au.680> [accédé le 3 Septembre 2014]

Ensuite, en mai 2013, un second groupe de 11 enseignants dans des établissements zimbabwéens, a été sélectionné pour bénéficier de la formation PRO FLE pour le même module. Ce deuxième groupe devait être suivi par le deuxième tuteur, habilité suite au BELC d'hiver 2012 également et résidant à Bulawayo dans le sud du pays. Contrairement à ce qui avait été fait pour le premier groupe, aucun regroupement n'a été organisé et par conséquent, les participants ont dû découvrir la plateforme par eux-mêmes. Cela nous semble avoir été un des facteurs de l'abandon de 6 participants du deuxième lancement en 2013.

Par ailleurs, les 11 professeurs de la première sélection de 2012 qui avaient terminé le premier module, ont indiqué vouloir continuer le programme avec le deuxième module, *Piloter une séquence pédagogique*. Le groupe de Bulawayo de 5 puis 4 professeurs finalement a été jugé trop petit pour permettre une bonne animation du forum donc la décision a été prise de continuer le programme avec un seul groupe et un seul tuteur. Par conséquent, en février 2014, les deux groupes (Bulawayo et Harare), soit 15 enseignants, ont été regroupés pour ce second module et ils ont travaillé avec un seul tuteur.

Pour le recrutement pour le troisième module, la stratégie de la formation a été modifiée pour demander un engagement financier de la part de ceux qui souhaitaient participer à la formation suite à l'abandon d'un grand nombre pour le deuxième groupe sélectionné pour le module 1. A la différence de la session d'ouverture de la formation, il a semblé intéressant pour les organisateurs d'ouvrir plus le recrutement en affichant le coût de la formation et en proposant éventuellement des bourses pour certains enseignants plutôt que d'en faire une formation gratuite. Les prises en charge ne seraient données qu'aux participants ayant participé à l'ensemble des animations et réussi le module. Aucune évaluation n'a été faite de l'impact de ce changement. A l'époque de cette proposition, le contexte économique permettait difficilement aux enseignants de déposer une caution afin de pouvoir poursuivre une telle formation. D'un point de vue personnel, je crois que cette condition a sans doute découragé certains enseignants qui étaient intéressés par cette formation mais n'avaient pas les moyens financiers.

Le troisième module *Evaluer* a été lancé en juin 2014 avec 7 inscrits. En mars 2015, ce module était toujours en cours suite à quelques dysfonctionnements humain et technique du dispositif.

Parmi ceux qui ont débuté en 2012, 2 participants devraient faire aussi le module 2 en dernier en 2015. Au total 21 personnes ont commencé le programme, sans le mener à terme.

3.4 Bilan du PRO FLE au Zimbabwe

Nous avons décidé de mener une évaluation de la formation PRO FLE au bout de ces deux premières années de fonctionnement. Ayant nous-mêmes participé à cette formation, cette évaluation se fait dans un esprit d'améliorer le fonctionnement et d'adapter le dispositif par rapport à l'analyse de besoin de formation que nous avons effectué à travers l'analyse du profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe. Comme indiqué ci-dessus, la pertinence de cette formation pour le Zimbabwe n'a jamais été remise en question. Il n'est pas de notre intention dans cette étude de mesurer la qualité de cette formation mais plutôt de proposer d'axes d'améliorations du dispositif en prenant en compte l'ABF que nous avons effectué. La formation étant toujours en cours, notre évaluation reste partielle et concerne principalement la mise en place et le déroulement de cette formation dans le contexte qui est le nôtre. Comme nous l'avons indiqué plus haut en 3.2.5, il s'agit d'un compte rendu et du bilan de celle-ci.

Afin de réaliser notre bilan, il a été élaboré, un questionnaire, qui est disponible en annexe 6, page 111, destiné aux deux tuteurs et aux organisateurs, le maître d'œuvre, l'Ambassade de France au Zimbabwe représentée par le conseiller culturel et la directrice de l'Alliance française de Bulawayo. Avant d'envoyer notre questionnaire nous avons expliqué notre démarche de vive voix car il était destiné à des personnes spécifiques. Nous avons recueillis des réponses de la part d'un des deux tuteurs et de la responsable de la formation, la directrice de l'Alliance française de Bulawayo. Le maître d'œuvre, dans la personne du conseiller culturel en 2013, nous a communiqué un compte rendu d'une réunion entre lui-même et un des deux tuteurs que nous avons choisi de ne pas mettre en annexe. Une synthèse des réponses de ces trois répondants à ce questionnaire sont également en annexe 7, page 112. Par ailleurs, les réponses à notre questionnaire sur le profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe qui avait déjà intégré des questions relatives aux PRO FLE ont constitué pour ce bilan la consultation auprès de ceux qui ont participé à la formation. Tous ces éléments ont permis de dégager les forces et les faiblesses de la formation PRO FLE dans le contexte zimbabwéen.

Dans l'ensemble, nous pouvons considérer que ce premier pilotage du dispositif PRO FLE a été réussi. D'après l'un des deux tuteurs et la responsable de la formation, 17 participants sur 21 se

sont vu attribuer leurs certificats pour les 2 modules achevés. Rappelons-nous que pour réussir chaque module, les participants devaient préparer un dossier final pour évaluer les compétences professionnelles acquises par les participants. Selon le tuteur, 17 participants ont produit des dossiers qui ont démontré, selon les critères établis pour cette formation par les concepteurs, qu'ils avaient acquis une compétence professionnelle dans la construction d'une unité didactique et dans le pilotage d'une séquence, ce qui indique que les objectifs des deux modules ont bien été atteints. Les dossiers produits restant la propriété du CNED, ne sont pas consultables en ligne et nous n'avons pas obtenu l'autorisation de les reproduire ici pour notre étude.

Les organisateurs et les tuteurs ont soulevé des problèmes liés, selon les cas, à une insuffisance de maîtrise de l'outil informatique et un découragement face aux problèmes de connexion internet et le problème de coupure d'électricité au Zimbabwe. Le manque d'organisation personnelle, de nouvelles priorités et le manque de motivation ainsi qu'un problème de niveau de langue malgré un niveau B2 certifié constituent aussi des éléments contributifs à l'échec ou l'abandon de certains participants. Il faut savoir que le public zimbabwéen est en général « friand » des formations. De nombreuses formations qui ont lieu le soir ou le weekend existent dans le pays et offrent des occasions d'échanges intellectuels. Toutefois, les formations en ligne restent une grande nouveauté qui n'a pas encore été apprivoisée par ce public. Tout le monde ne possède pas son propre ordinateur et n'a pas facilement accès à l'internet dans le confort de son domicile, cela coûte cher et parfois même quand on dispose des moyens pour acquérir un accès internet, le service n'est pas forcément disponible. Les problèmes liés aux coupures incessantes et parfois arbitraires d'électricité compliquent davantage cette situation car impossible de planifier son travail. Le manque de motivation des participants peut aussi être lié aux problèmes techniques.

Puisqu'il s'agissait d'une formation à distance, chaque stagiaire devait avoir à sa disposition un ordinateur personnel et un accès à l'internet pour pouvoir participer aux forums tutorés, échanger avec des collègues et aussi bénéficier d'un tutorat individuel. Certains stagiaires ont souffert d'un manque de connexion internet fiable. En plus, le langage des contenus des modules PRO FLE est pour la plupart technique, faisant référence à des notions en pédagogie et en didactique des langues étrangères. Or, certains participants n'avaient jamais suivi de formations pour

enseignants donc ils ne pouvaient pas facilement comprendre ces notions. Cela a été un des facteurs du découragement et de l'abandon pour certains participants car leur niveau de langue était insuffisant malgré un niveau B2 en français attesté. Toutefois, malgré des difficultés au niveau de la langue, il a été constaté que la participation d'une enseignante française dont la sélection avait été sujette à débat, a finalement été véritablement un atout pour élever le niveau de participation et de la langue et pour dynamiser le forum d'où l'importance pour nous dans nos propositions d'insister sur le niveau de langue pré requis pour pouvoir participer à la formation PRO FLE.

Il conviendrait de prendre en compte des éléments soulevés par les organisateurs, les tuteurs et les participants pour améliorer la mise en place et le fonctionnement du dispositif pour les prochaines sessions. Deux axes d'amélioration ressortent de ce bilan. Il est d'abord évident, vu les difficultés liées à l'accès à l'internet et aux problèmes d'électricité qu'il pourrait être plus apte d'adapter la formation à la réalité locale en organisant davantage de regroupements physiques animés par un tuteur. Le tutorat étant assuré localement par des personnes formées à cet effet et ayant été habilitées, la mise en place et la gestion d'une formation hybride devraient être possibles. Deuxièmement, les difficultés linguistiques, malgré un niveau de B2 ou C1 attesté, ont été quelque part responsables de l'échec de certains participants. Ceci pourrait s'expliquer par le manque de pratique de la langue française une fois une certification de niveau soit acquis. A l'avenir, il sera aussi nécessaire de préparer les participants en amont, c'est-à-dire remettre à niveau les compétences linguistiques avant d'entamer les modules PRO FLE. Nous reviendrons en détails sur ces propositions dans la partie «Propositions» du chapitre suivant.

CHAPITRE4: PROPOSITIONS

L'analyse de la politique linguistique, du profil de l'enseignant du FLE et de l'état de lieu de l'enseignement/l'apprentissage du français au Zimbabwe a dégagé de nombreuses pistes d'action pour relancer et améliorer celui-ci à des niveaux différents:

- la sensibilisation du grand public à l'importance, à l'utilité et à la pertinence de l'apprentissage des langues étrangères;
- l'élaboration d'une politique linguistique plus explicite;
- la mise à disposition des ressources humaines, matérielles et techniques adéquates dans les établissements publics(enseignants formés et diplômés en FLE, responsables des langues au niveau du *Curriculum Development Unit*; le département du développement des programmes nationaux du ministère zimbabwéen de l'éducation primaire et secondaire;
- le développement des programmes d'enseignement du français pour le primaire, secondaire et tertiaire et d'autant plus, mieux adapté aux réalités locales et au contexte global;
- le développement des recherches et la mise en place de moyens pour soutenir des chercheurs locaux en matière de langues étrangères dont le FLE.

Les besoins ainsi dégagés nécessitent des solutions complexes à des niveaux d'exploitation très variés, c'est-à-dire, institutionnels, nationaux, au niveau des coopérations bilatérales entre le Zimbabwe et ses partenaires économiques francophones sur le plan de développement économique comme la France, le Canada et l'Algérie entre autres. L'ADEA (*Association for Development in Education in Africa*), citée par Manyawu a conclu que «*No language policy can be dissociated from economic, social and cultural realities, and that education must allow for a broadening of life's opportunities*» (Manyawu 2007 : 75). Pour preuve, nous assistons à l'introduction de l'enseignement du mandarin au Zimbabwe car la politique économique actuelle est de se tourner vers l'orient. L'intérêt pour l'enseignement du mandarin dans le pays est en forte croissance. Bien que l'enseignement du chinois ne soit pas encore très répandu dans le pays, les investissements massifs de la Chine dans le pays vont sans doute propulser le mandarin à devenir, peut-être la première langue étrangère au Zimbabwe.

Nous nous accordons avec Manyawu (2008) qui a prôné, pour sauver la langue française au Zimbabwe, d'entreprendre des discussions avec tous ceux qui sont concernés par l'enseignement de la langue française «*engage all stakeholders i.e. managers and decision-makers such as school heads, education officers, teachers, parents and learners*»; prendre en compte la motivation des apprenants «*motivate not coerce learners*» et enfin promouvoir «*local ownership of French*». Il est clair pour nous que nous ne pouvons pas prétendre à des solutions pour tous les besoins dégagés dans notre étude. Nous estimons par contre que le point de départ serait de créer une centralisation d'informations: recenser les enseignants de français dans le pays et les établissements offrant le français aux niveaux primaire et secondaire. Par la suite, il faudrait se focaliser sur les besoins de formation initiale et continue en FLE et remettre à jour les compétences linguistiques des enseignants déjà en exercice. Pour ce faire, nous proposons l'établissement d'un cadre de travail, une association pour les études françaises, qui pourrait être le point central de l'enseignement/ l'apprentissage de la langue française au Zimbabwe. À notre sens, cette association pourrait devenir le pilier de la revalorisation ou la renaissance de l'enseignement/ l'apprentissage de la langue française au Zimbabwe dans le privé comme dans le public à condition qu'elle tisse des liens étroits avec toutes les organisations nationales ou internationales pour lesquelles la diffusion du français est une priorité ou celles qui comprennent l'intérêt du français pour ce pays.

Cette association pour les études françaises aurait comme but principal la professionnalisation de l'enseignant du FLE, une professionnalisation qui passerait par des formations initiales ou continues, l'organisation de colloques ou de séminaires entre enseignants et autorités pour trouver ensemble une meilleure politique linguistique et des solutions pour aller de l'avant. Nous sommes convaincues qu'en partant de cette association, des changements pourraient être effectués aux niveaux des compétences individuelles et collectives de l'enseignant du FLE au Zimbabwe, au niveau de la politique nationale linguistique des langues étrangères, au niveau du développement des programmes nationaux ainsi qu'au niveau de la mise en place des certifications.

Nous croyons que cette démarche pourrait également faciliter la réintroduction du français dans les établissements publics en répondant au besoin de ressources pour la mise en place du français

au sein de ces établissements. Les implications d'une association professionnelle pour les études françaises au Zimbabwe sont énormes et peuvent s'étendre à la politique nationale de l'enseignement des langues étrangères en général et à la création d'une force économique pour le pays en ressources humaines qualifiées dans de divers domaines.

4.1 Etablissement de l'Association pour les Etudes Françaises au Zimbabwe

Notre enquête auprès des enseignants du FLE au Zimbabwe que nous avons évoqué en 3.1, dont le questionnaire se trouve en annexe 3, page 87, a démontré que le désir de s'associer était présent. Sur 21 répondants, 18 ont confirmé vouloir devenir membre d'une association locale pour les études françaises. Nous avons ainsi travaillé sur une proposition de nouvelle constitution pour une association que nous avons nommée, *Association for French Studies in Zimbabwe (AFSZIM)*. Nous avons sollicité l'Alliance française de Harare pour établir éventuellement le siège social de cette nouvelle association au sein de ses locaux comme cela avait été le cas il y a quelques années pour l'ancienne association, ZAFTA. Un groupe de travail comprenant trois formateurs de l'Université du Zimbabwe, Josias Maririmba, Kuda Dhoru et Dr Gibson Ncube, des personnes déjà présentes et impliquées dans le domaine de l'enseignement du français au niveau tertiaire et scolaire, s'est constitué pour réfléchir à la constitution, aux objectifs de cette association ainsi que pour assurer le pilotage de celle-ci. Nos rencontres mensuelles se sont faites au sein de l'Alliance française sur une période allant de juin à novembre 2014 à raison de 3 heures par jour. Nous nous sommes inspirés de plusieurs constitutions déjà existantes telles que celles de l'Ecole Française de Harare et de l'Association Américaine des enseignants de Français (AAFT) ainsi que l'ancienne constitution de la ZAFTA. Une fois la proposition faite, nous avons ensuite sollicité l'avis de Dr. Manyawu, chef du département des langues modernes à *Midlands State University* au mois de janvier 2015. La pertinence de notre projet d'association a été reconnue par l'Ambassade de France au Zimbabwe, qui à travers de l'Alliance française s'est montrée prête à soutenir financièrement le lancement et l'établissement de cette association.

En ce qui concerne l'association, nous avons voulu que l'enseignant reste la figure centrale et de ce fait, adopter un référentiel de compétences de l'enseignant du FLE comme celui élaboré par le département du français de l'Université du Cap (Le Roux et Schmid : 2012) nous a semblé un atout et une bonne base pour assister l'enseignant du FLE au Zimbabwe à se construire, à s'auto-évaluer par rapport à ses pairs et à se doter des moyens pour être plus efficace dans ses actions sur le terrain tant sur le niveau individuel que collectif. Gohier, Anadon, Bochart, Charbonneau et Chevrier (2001) insistent sur la construction de l'identité professionnelle de l'enseignant. Ils

proposent d'ailleurs, un modèle de construction d'identité professionnelle de l'enseignant, un nouvel état identitaire, qui confronte l'enseignant en tant que personne dotée de connaissances, de croyances, de valeurs, de conduites, d'habilités, de buts, de projets et d'aspirations à son identité en tant que membre d'un groupe d'enseignants et de la profession, doté des savoirs de la profession, de ses idéologies éducatives et ses valeurs, ses systèmes normatifs, sa déontologie et ses demandes sociales (2001 : 6). Le référentiel de l'enseignant du FLE sera donc un atout car il servira de guide pour les agissements de cette association en matière de formation et de professionnalisation des membres de ladite association. Il sera aussi important dans la construction de l'identité de l'enseignant du FLE au Zimbabwe, car il sera en mesure de répondre à des questions telles que: Qui suis-je? Qui devrais-je être? Qui voudrais-je devenir? Et quelles sont mes motivations?

Nous avons délibérément choisi d'étendre le champ d'actions de cette association au-delà de la personne d'enseignant car la réalité sur le terrain démontre que les études de français débouchent à de nombreux autres domaines de travail et nous devons dès le départ le reconnaître pour que notre agir soit pertinent à notre contexte et au contexte international. Toutefois le champ d'action de cette association ne se limiterait pas à la formation des enseignants car, comme nous l'avons vu, l'apprentissage du français peut déboucher à d'autres domaines professionnels et par conséquent peut intéresser d'autres personnes. Des formations prenant en compte le contexte local seront utiles à la création de la capacité humaine qui se traduira en une force économique pour le pays car la langue ne sera plus barrière à forger des relations économiques avec des entreprises ou établissements francophones. A travers cet exercice, nous croyons fort que la qualité de l'enseignement/de l'apprentissage du français au Zimbabwe pourrait être améliorée et mieux assurée et que les établissements scolaires privés ou publics trouveront un centre d'appui pour la mise en place ou la remise à niveau des programmes de français dans leurs établissements.

En ce qui concerne l'association d'études françaises au Zimbabwe, l'AFSZIM, il s'agit alors d'une association professionnelle, linguistique et culturelle à but non-lucratif dont les détails se trouvent en annexe 8, page 114. Les objectifs de l'association seront de représenter l'intérêt de la langue française au Zimbabwe, les cultures et les civilisations francophones; de faciliter le

développement professionnel et linguistique en mettant en réseau les enseignants du FLE de tous les niveaux d'enseignement du français au Zimbabwe ; de fournir un accompagnement ou du soutien aux enseignants membres pour des projets personnels de développement professionnel ou de recherches que cela soit pour les domaines de l'apprentissage ou de l'enseignement de la langue française ou des littératures francophones; et enfin de servir d'interlocuteur auprès des autorités locales pour faire avancer et influencer la politique linguistique nationale et le développement des programmes nationaux.

De ce fait, l'association sera un cadre important pour la professionnalisation de l'enseignant du FLE au Zimbabwe en tant qu'individu mais aussi de la professionnalisation de l'organisation elle-même. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 2, la professionnalisation pouvant et devant se faire à plusieurs niveaux, il est de notre souhait de forger des liens très étroits avec des organismes tels que les Alliance françaises du Zimbabwe, le réseau des Alliances françaises en Afrique Australe, la Fédération Internationale des Professeurs de Français et l'Association des Etudes françaises en Afrique Australe entre autres pour renforcer ladite association.

Nous comprenons que la réussite de cette association réside aussi dans sa capacité à mobiliser d'autres partenaires pour soutenir sa cause. En 1.4.2.2 de cette étude, nous avons fait référence à un accord bilatéral de coopération dans le domaine de l'éducation qui existe entre le Zimbabwe et la France. Pour rappel, c'est grâce à cet accord que de nombreux enseignants ont bénéficié des stages en France métropole et dans des départements d'outre-mer comme la Réunion dans les années 1990. C'est pour cette raison que nous considérons l'Ambassade de France au Zimbabwe comme étant le partenaire naturel pour cette nouvelle association. Nous constatons un fort soutien de l'enseignement/l'apprentissage du français par le gouvernement français dans la région, en particulier au Botswana et en Afrique du Sud où des partenariats avec des universités permettent chaque année de former des enseignants du FLE, les envoyer en France ou à la Réunion et dans certains cas de soutenir des établissements scolaires avec du matériel pédagogique tel que des manuels scolaires. Nous osons croire que de tels soutiens pourraient éventuellement être étendus à l'association, l'AFSZIM.

Toutefois, l'émergence d'une Francophonie forte dans le monde, démontre que l'enseignement de la langue française n'est plus une priorité pour un seul pays mais de toute une organisation internationale qui est réunie autour de l'intérêt que ces pays francophone portent pour la langue française. Par conséquent, notre association devrait également se tourner vers d'autres éventuels partenaires et pourrait ainsi forger plus d'alliances dans l'intérêt de cette langue qui nous réunit. Il est donc, l'intention de cette association de solliciter davantage les membres de la Francophonie ainsi que les entreprises d'origine francophone, présentes au Zimbabwe pour qu'elles nous soutiennent dans nos efforts pour renforcer l'enseignement et l'apprentissage de la langue française dans ce pays et d'améliorer la qualité et l'efficacité des enseignements.

A l'heure de la rédaction de notre rapport d'étude, un accord de principe a été obtenu de l'Alliance française de Harare dans le cadre des actions de la coopération linguistique pour apporter du soutien financier et logistique pour le lancement de l'association et la mise en œuvre de ses projets.

Dans ce qui suit, nous nous penchons sur les besoins de formation initiale et continue en FLE et à la question de remise à jour des compétences linguistiques des enseignants déjà en exercice. Cela nous amène à notre deuxième axe de proposition qui est en lien avec le dispositif PRO FLE.

4.2 Tutorat PRO FLE en hybride

Face au manque d'enseignants formés ou diplômés en FLE, au constat de l'inexistence d'une formation spécifique facilement accessible aux enseignants déjà en exercice dans les établissements publics ainsi qu'aux résultats du bilan du dispositif PRO FLE, nous nous proposons de mettre en place une formation PRO FLE de type hybride. Cette formation devrait pallier le manque d'enseignants formés à l'enseignement du FLE. Cette formation répondrait aussi aux besoins en perfectionnement en langue, communication, en pédagogie et en didactiques des langues et en actualisation des connaissances en civilisations française et francophone.

Il s'agirait de la mise en place d'un tutorat PRO FLE en formation hybride comprenant des cours ou du tutorat en présentiel ainsi que des cours à distance. L'inclusion d'un module de perfectionnement en langue et communication et actualisation des connaissances en civilisations française et francophone nous semble incontournable dans la mesure où nous souhaitons nous aligner d'aussi près que cela puisse être possible avec le référentiel de compétences d'un enseignant du FLE qui met en avant la maîtrise de la langue française. Le niveau minimum que viserait cette formation est le niveau C1 du CECRL. Notre analyse du profil de l'enseignant du FLE en chapitre 3 a démontré que 19,05% des répondants ont certifié un niveau B1 ou B2 et 38,10% n'ont aucune attestation de niveau linguistique en français. Nous croyons qu'à cause des circonstances que nous avons évoquées dans notre analyse, à savoir l'inexistence de formation initiale ou continue en FLE et peu d'occasions d'interaction en français avec ses compères, la majorité de ceux que nous n'avons pas pu questionner auraient également un niveau intermédiaire

Au vu du contexte qui a été évoqué dans les paragraphes ci-dessus et suite à l'analyse du profil d'enseignant du FLE en 3.1 et l'évaluation du PRO FLE en 3.3, nous proposons, pour améliorer la qualité de l'enseignement/apprentissage au Zimbabwe, les finalités de formation suivantes : perfectionnement en langue et communication ; actualisation des connaissances en civilisation française et francophone²¹ et professionnalisation en pédagogie et en didactique du FLE.

²¹ Accroître la connaissance des cultures française et francophone chez l'enseignant du FLE qui a peu d'occasion d'interagir avec ces cultures sauf à travers les médias nous semble pertinent afin qu'il puisse être authentique dans l'enseignement du français.

Nous souhaitons ici présenter le plan de formation hybride en tableau n° 27 ci-dessous. La formation proposée comprendrait un module de perfectionnement linguistique de 120 à 240 heures et quatre modules du PRO FLE: *Interagir dans son contexte professionnel*, *Construire une unité didactique*, *Piloter une séquence pédagogique* et *Evaluer* à raison de 50 heures par module.

Tableau n° 27: Plan de formation

L'intitulé de la formation	Professionnalisation en FLE
Le maître d'ouvrage et son maître d'œuvre	AFSZIM en collaboration avec les Alliances françaises et l'Ambassade de France
Le lieu où se déroule la formation	Alliance française de Harare/ de Bulawayo
Le contexte de la formation	Cette formation est mise en place pour professionnaliser les enseignants du FLE du pays suite à l'analyse du profil d'enseignant du FLE qui a dégagée certains besoins.
Le public cible	Cette formation est ouverte à tout enseignant en exercice.
Le coût (pour les participants)	Gratuit pour les membres de l'association, payant pour les non-membres (sauf frais d'examen du DALF à la charge du participant)
La date où elle a lieu	janvier 2016 à décembre 2016, Alliance Française.
La durée	<ul style="list-style-type: none"> - 120 à 240 heures pour le module de perfectionnement linguistique. Le niveau minimum requis est le B1 et la formation vise le niveau C1. - 200 heures pour les 4 modules PRO FLE
La composition de l'équipe de formateur	Deux formateurs habilités PRO FLE
Les finalités	La professionnalisation de l'enseignant du FLE au Zimbabwe
La méthodologie de réalisation de l'ABF et ses résultats	Notre étude sur le profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe et le bilan de la première mise en place du dispositif PRO FLE ainsi que la vue d'ensemble de l'enseignement/apprentissage du français dans le pays nous a permis de dégager certains besoins qu'ont les enseignants (voir chapitre 3).
Le but et les objectifs de la formation	A la fin de cette formation, les participants doivent être capables de communiquer en français à au moins un niveau C1; d'analyser des comportements dans les cultures française et francophone et de s'ouvrir à la différence culturelle; de concevoir une unité didactique, de piloter une séquence pédagogique, d'évaluer et d'agir dans leur contexte professionnel.
Le coût de la formation (hors location de la salle car elle est offerte en principe par l'Alliance française)	Le coût global de cette formation comprendra: <ul style="list-style-type: none"> - Rémunération des tuteurs PRO FLE à hauteur de 30US \$ de l'heure x 20 heures par module + 1 heure de correction du dossier par participant - Rémunération du tuteur Perfectionnement linguistique à hauteur de 20 US \$ de l'heure x 50 heures - Prise en charge des cafés et/ou des déjeuners dans le cas des regroupements physiques - Frais d'inscription et de cours par participant en forme de bourse d'études

Nous avons constaté à travers le bilan de la première mise en place du dispositif PRO FLE que le premier obstacle à la réussite des participants a été celui de niveau de langue. Nous proposons ainsi de viser le niveau C1 comme pré requis pour s'inscrire à la formation PRO FLE ce qui est en harmonie avec le référentiel d'enseignant du FLE que nous proposons d'adopter pour l'Association d'Etudes françaises au Zimbabwe (AFSZIM). Par conséquent, toute personne souhaitant participer à la formation PRO FLE devrait attester d'un niveau C1 du DALF et le cas échéant, suivre une formation hybride de remise à niveau linguistique qui serait proposée dans le cadre des activités de l'AFSZIM et ensuite passer l'examen de DALF C1 avant de suivre le PRO FLE. Les participants à la formation linguistique doivent attester d'un niveau de B1 du DELF ou l'équivalent. Les participants ayant un niveau B1 devront suivre 240 heures de formation linguistique alors que ceux d'un niveau B2 bénéficieront de 120 heures de formation pour atteindre le niveau C1.

Le référentiel de l'enseignant du FLE sur lequel nous souhaitons nous appuyer pour notre association estime qu'un enseignant professionnel doit être capable de s'auto-former et se documenter. Nous comptons donc sur la motivation individuelle de ces personnes et nous leur proposerons un accompagnement dans leur démarche de développement personnel et professionnel. Le coût d'une formation de 120 à 240 heures de perfectionnement linguistique, soit au moins 2400 US\$ par groupe, étant prohibitif à l'heure actuelle, nous estimons qu'un format hybride de formation en perfectionnement linguistique pourrait tout à fait convenir malgré les difficultés de connexion que nous avons identifiées dans notre bilan du PRO FLE. Les participants pourront travailler hors connexion et renvoyer leurs travaux aux tuteurs depuis leur établissement scolaire ou bien déposer leurs travaux à l'Alliance française. Nous avons évoqué dans notre analyse du PRO FLE l'aspect de la pratique orale de langue française comme étant manquant dans la vie quotidienne des enseignants. Les modules de perfectionnement que nous proposons en annexe 9, page 121, (tableaux n° 28 et 29) requièrent donc 50 heures de cours en présentiel, à raison d'un regroupement hebdomadaire pour la pratique de la compréhension et de l'expression orales et une semaine en présentiel dédiée à la préparation aux épreuves de DELF B2 et DALF C1 et 70 heures de travail en autonomie. Les participants ayant acquis le DALF C1 pourront par la suite participer aux modules du PRO FLE.

Pour ce qui concerne le volet PRO FLE de cette formation, une fois la contrainte de niveau de langue résolue, nous proposerons les 4 modules du PRO FLE dans l'ordre suivant: *Interagir dans son contexte professionnel*, *Construire une unité didactique*, *Piloter une séquence pédagogique* et enfin *Evaluer*. Nous nous tiendrons au format et aux contenus proposés par les concepteurs du PRO FLE que nous avons décrits en 3.2 en tableau n° 22. Le tableau n° 30 ci-dessous, présente notre proposition qui est en effet une variation du tableau n° 25 en y rajoutant l'aspect hybride de la formation que nous proposerons.

Tableau n° 30: Démarche du dispositif PRO FLE en hybride

Travail en autonomie (30 heures)	Travail tutoré (20 heures)
6 séquences de travail par module divisés en 5 heures de travail en autonomie par séquence faisable en plusieurs séances de 30 minutes environ	Evaluation personnalisée : réalisation d'un dossier constitué de 6 exercices préparatoires et d'une activité de mise en situation guidée
Activités autocorrectives organisées par phases: découverte/ analyse, appropriation et transposition	Tutorat individuel en ligne: échanges individuels avec un tuteur par messagerie électronique en cas de difficulté
Ressources supplémentaires: fiches-ressources d'explicitation ou de synthèse, documents textuels, audio ou vidéo	4 animations de groupe en présentiel de 3 heures 30 et 4 animations de 1 heure 30 en ligne: accès à des activités complémentaires et échanges de groupe, animés par un tuteur.

Nous estimons que les modules du PRO FLE ont été suffisamment présentés dans cette étude et nous ne nous attarderons plus à les expliciter davantage. Par contre, nous soulignons que nous avons choisi de rajouter 10 heures supplémentaires de formation afin de faciliter les séances de tutorat en présentiel. Les séances de tutorat en présentiel pourraient se tenir en 4 regroupements mensuelles de 3 h 30 pendant les quatre mois prévus pour chaque module ou bien pendant une semaine lors des vacances scolaires au mois d'avril ou d'août. Dans le deuxième cas, les enseignants suivraient les modules en ligne pendant le trimestre et complèteraient le module pendant les vacances scolaires. Les problèmes de coupures d'électricité et de mauvaises connexions risquent de refaire surface. Nous estimons que le fait d'étaler la formation permettra aux uns et aux autres de trouver des opportunités de travail malgré ce problème éventuel. Il faut savoir que les séances tutorées correspondent aux exercices préparatoires pour le dossier final de chaque module et pour nous constituent un lieu d'échange et de pratique de la langue française à l'oral pour les stagiaires. Tous les travaux effectués en binôme ou en groupe pendant les séances

de tutorat en présentiel seraient postés sur la plateforme pour en garder une trace consultable individuellement.

La culture scolaire au Zimbabwe est exigeante et requiert la présence des enseignants dans leur établissement d'exercice bien au-delà des heures de travail en salle de classe. C'est pour cette raison que notre proposition de plan de formation prend en compte deux options de formation hybride pour les modules PRO FLE à savoir une option avec des regroupements mensuels et une deuxième avec des regroupements pendant les vacances scolaires.

Lecoq a constaté que:

Le métier d'enseignant est un métier solitaire et complexe: La formation permet de l'affronter. Formé, un enseignant est moins seul, il a des référents et des collègues. Formé, un enseignant sait s'informer, il a des références et des ressources. Formé, un enseignant peut s'améliorer, il a des exemples de pédagogies autres que les siennes (CIEP 2008:13 - 14).

Notre proposition d'un tutorat PRO FLE en hybride accompagné d'une formation de perfectionnement linguistique présente non seulement une occasion pour se former mais aussi pour dialoguer, créer des liens avec ses compères et confronter ses pratiques à celles des autres. Nous croyons bien que cela contribuera à la professionnalisation de l'enseignant du FLE au Zimbabwe malgré les réticences qui peuvent venir de la peur des jugements d'autrui au départ.

CHAPITRE 5: CONCLUSION

Dans le premier chapitre de notre étude de recherche nous avons présenté le thème et le contexte de celle-ci. Nous avons d'abord exposé la situation historique et actuelle de l'enseignement/apprentissage du français dans le pays et les politiques qui l'entourent. Puis nous avons exposé les établissements offrant des cours de français du primaire au tertiaire ainsi que les types de programmes qui y sont offerts et les diplômes ou les certifications dispensés. Après ceci nous avons énuméré les objectifs de notre étude ainsi que la méthodologie que nous allions suivre pour créer une association professionnelle pour les études françaises et pour proposer une formation PRO FLE hybride précédée des cours de perfectionnement linguistique ou d'une certification de langue de niveau C1. Avant de conclure le chapitre nous avons aussi présenté les raisons qui ont motivé ce choix de sujet de recherche. Enfin nous avons présenté la structure de notre mémoire.

Dans le deuxième chapitre nous avons fait une revue de la littérature sur l'enseignant professionnel, la professionnalisation, le référentiel de compétence et les réseaux de développement professionnel. Dans un premier temps nous avons évoqué le débat autour de la définition même du travail d'enseignant. Dans un deuxième temps nous avons fait référence à la représentation d'un enseignant professionnel de Paquay et présenté les représentations de Bourdoncle de la professionnalisation. Nous avons énuméré les différents niveaux de professionnalisation mise en avant par Bourdoncle. Enfin nous avons présenté le référentiel de compétence de l'enseignant du FLE selon Le Roux et Schmid (2012).

Quant au troisième chapitre, nous avons présenté les résultats de notre enquête sur le profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe, le dispositif PRO FLE et le bilan de la mise en place de celui-ci au Zimbabwe. Dans notre quatrième chapitre nous avons présenté nos propositions pour améliorer la qualité de l'enseignement/ de l'apprentissage du FLE, à savoir la création d'une association pour les études françaises et un tutorat hybride du PRO FLE comprenant du présentiel et de la distance ainsi que des cours de perfectionnement linguistique. Par rapport au dispositif PRO FLE tel qu'il a été mis en place depuis 2012 au Zimbabwe, notre proposition de tutorat hybride prend en compte les lacunes linguistiques d'éventuels participants et donne accès à tous ceux qui n'ont pas le niveau linguistique requis, le moyen d'accéder à cette formation en

améliorant d'abord leur niveau de langue pour atteindre le C1. Ensuite, le format de cette proposition accorde beaucoup d'importance aux échanges oraux, un aspect indispensable dans le contexte du Zimbabwe où les enseignants n'ont peu d'occasions pour dialoguer en français régulièrement.

Pour conclure, nous avons constaté qu'aujourd'hui, le travail d'enseignant du FLE, que l'on souhaite le définir comme «métier», «vocation» ou «profession» est un défi. Ce travail est en constante évolution d'autant plus dans le contexte zimbabwéen, où la politique linguistique pour les langues étrangères actuelles ne soutient pas les efforts des enseignants et où la naissance des nouveaux publics à la quête des langues étrangères dont la langue française, présente de nouveaux défis. La professionnalisation du métier d'enseignant du FLE au Zimbabwe est indispensable pour la redynamisation et la revalorisation du français dans ce pays.

5.1 Les difficultés rencontrées

Notre étude a été semée d'embûches dès le départ. D'abord, nous avons souffert de manque de ressources pour notre revue de la littérature. Il nous a été impossible d'obtenir une base de données des établissements offrant l'enseignement du français et malgré des visites au ministère de l'éducation, il a été impossible d'identifier une personne de référence pour obtenir des informations. Nous avons dû utiliser une liste des établissements datant de 2008 que nous avons pu recueillir auprès des archives de l'ancienne association des professeurs de français, la ZAFTA. En ce qui concerne la distribution des questionnaires, nous avons contacté les écoles préalablement identifiées dans une enquête de 2013.

Les questionnaires ont été distribués par voie électronique et nous avons complété cette action par des appels téléphoniques et de nombreux messages par téléphone surtout à ceux que nous connaissions par le biais de notre travail au sein de l'Alliance française. Malgré tous nos efforts, il a été difficile de récolter davantage des réponses à nos questionnaires. Nous n'avons commencé à recevoir des réponses à nos questionnaires qu'en fin d'année jusqu'au mois de février ce qui nous a retardée par rapport à notre analyse du profil de l'enseignant du Zimbabwe. Au moment de commencer notre analyse nous disposions de seulement 13 répondants ce qui constituait un trop petit échantillon pour une analyse fiable. En début d'année (2015), nous avons

profité des réunions inter-écoles pour l'organisation des événements du Festival de la Francophonie 2015 pour solliciter la coopération des enseignants pour notre étude. Malgré des relances par courriel aux enseignants de la région du sud, nous n'avons reçu aucune réponse à nos questionnaires. Il nous aurait fallu effectuer des visites au sein des écoles mais les contraintes financières ne nous le permettaient pas. Sauf pour quelques questionnaires rendus à notre lieu de travail, la plupart des réponses à notre questionnaire ont été envoyées par voie électronique. Nous nous demandons si cela aurait été aussi à l'origine de la non-participation des autres enseignants car cela a enlevé l'aspect anonyme de l'étude.

En ce qui concerne le questionnaire sur le profil de l'enseignant du FLE, nous nous sommes rendu compte tardivement que le fait d'avoir utilisé des abréviations comme CECRL, PO, PE, CE et CO avait sans doute perturbés certains répondants et induits à quelques incompréhensions qui aurait pu être évité si nous avions rajouté en bas de page quelques explications. Nous nous demandons s'il aurait fallu donner plus d'explications par rapport à notre étude car nous avons après coup constaté une certaine méfiance de la part de ceux qui ont répondu dans des discussions que nous avons eues avec certains enseignants.

5.2 Les compétences acquises

A travers les différentes étapes de cette étude en passant par l'analyse de la situation actuelle au Zimbabwe, en terme d'enseignement et apprentissage du FLE dans le pays, la revue de la littérature sur l'enseignant professionnel et la professionnalisation, l'analyse du profil de l'enseignant du FLE et de la formation PRO FLE, nous avons acquis des compétences en recherche, en analyse, en formulation d'objectifs et de projet et enfin en élaboration de projet.

Tout au long de cette étude nous avons appris comment planifier un projet à partir des objectifs, comment mener une analyse des besoins et comment rédiger des questionnaires et des questions d'entretien. Nous avons aussi appris à évaluer une formation et à élaborer un plan de formation et à gérer un projet de constitution d'une association.

5.3 Recommandations et conclusion

La langue française au Zimbabwe, que Manyawu (2008) a qualifiée d'«espèce en danger» est désormais une langue en voie de disparition dans l'espace public. Le manque de ressources humaines compétentes et formées ainsi que d'une politique de l'enseignement des langues étrangères claire constitue un danger à la diffusion et à la pérennisation de l'enseignement/l'apprentissage de la langue française au Zimbabwe puisque la majorité des apprenants zimbabwéens ne fréquente pas les établissements privés qui dispensent des cours de français.

Il est impératif de soutenir les efforts des enseignants du FLE en développant un cadre de travail pour réduire le sentiment de solitude que peuvent éprouver ces enseignants dans une situation de plus en plus précaire. Une politique linguistique claire est essentielle, non seulement pour soutenir les établissements et les enseignants du français qui œuvrent pour accorder une chance aux apprenants pour les études supérieures et pour des opportunités d'emploi ou de créations d'emploi où la langue n'est pas une barrière mais aussi pour protéger les jeunes apprenants en assurant qu'ils reçoivent un enseignement de qualité. Face à des publics nouveaux et variés et afin de partir à la conquête de ces publics, l'enseignant du FLE au Zimbabwe doit faire face à l'évolution des compétences didactiques et des savoir-faire dans le domaine et au besoin d'actualiser ses compétences en FLE pour le primaire, le secondaire, ou le français sur objectif spécifique (FOS) ainsi qu'aux nouvelles technologies. Il est donc impératif de développer des compétences adaptées à ces nouvelles situations tant au niveau de l'individu et qu'à celui du groupe professionnel.

Les enseignants du FLE n'agissant pas dans un vacuum, il est impératif de mobiliser les partenaires locaux et internationaux comme le ministère de l'éducation primaire et secondaire, le département national de développements des programmes scolaires, les chefs d'établissements, les parents, les associations telles que la *National Association of Schools Heads* (NASH) and l'*Association of Trust Schools in Zimbabwe* (ATSZ), les Alliances françaises et les ambassades des pays francophones afin de redynamiser le français dans le pays tant dans les établissements publics que privés. Cette redynamisation passe par la professionnalisation de l'enseignant du

FLE en tant qu'individu, par la professionnalisation du groupe, l'association et par la professionnalisation des formations universitaires.

Nous espérons que notre étude contribuera à la réflexion nationale sur la politique linguistique des langues étrangères et sur la professionnalisation des formations tertiaires ou universitaires en matière de la langue française et à l'établissement des formations continues pour assurer la qualité de l'enseignement/apprentissage du FLE. Le Zimbabwe, malgré son isolation économique actuelle par rapport à l'occident ne peut pas se renfermer sur lui-même. C'est un pays africain, entouré de partenaires francophones. Le français est aussi une langue africaine et sa maîtrise présente une opportunité de mobilité professionnelle pour l'individu et d'opportunités d'expansion pour les entrepreneurs ou des entreprises. De ce fait, il se doit de faire partie de notre politique nationale de l'enseignement de langues étrangères et devrait bénéficier d'une politique qui en ferait profiter tous les apprenants sans discrimination économique.

En conclusion, nous rejoignons Ndlovu (2014) qui estime que l'enseignement/ l'apprentissage d'une langue étrangère est essentiel pour assurer l'existence d'une main d'œuvre compétente au niveau linguistique, afin de mettre en place ou de renforcer, de façon efficace et efficiente, des relations bilatérales existantes ou susceptibles d'être forgées, où la langue ne serait plus une barrière à l'accès, à la réussite ou à la jouissance maximale de telles relations. A l'heure de la rédaction de notre conclusion, nous avons été surprises d'apprendre, par le biais d'un article dans *le Figaro* que le Ministère de l'Education Primaire et Secondaire est en train de travailler sur un projet d'introduction de quatre langues étrangères dès l'école primaire, à savoir le français, le mandarin, le portugais et le swahili. Est-ce cela une prise de conscience de l'importance des langues étrangères? Cette annonce a été accueillie par de diverses réactions parmi lesquelles le constant qu'il y a un manque de personnels qualifiés pour mettre en place un tel projet et un manque de moyens financiers du gouvernement à l'heure actuelle. Dans tous les cas, nous considérons cet apparent changement de politique envers les langues étrangères un développement positif car cela donnera du sens à notre projet d'association d'enseignants du français langue étrangère et nous espérons aussi que cela permettra d'obtenir davantage de soutien surtout pour l'aspect de la formation des enseignants.

ANNEXES

Annexe1 : Article 2 – 3 de l'Accord de Coopération Culturelle et Technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Zimbabwe

Ceci est une reproduction partielle de l'accord tel qu'il est archive sur le site officielle du gouvernement de la République française.

Décret n° 96-666 du 22 juillet 1996 portant publication de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Zimbabwe concernant la formation des professeurs zimbabwéens de français et la coopération bilatérale pour l'enseignement du français, signé à Harare le 31 juillet 1992 (1)NOR / MAEJ9630028D :(Journal officiel du 27 juillet 1996, page 11427).

Article 2

Obligations de la France

1. La France offrira des stages de moyenne ou longue durée dans les domaines linguistique et pédagogique en France au profit des professeurs zimbabwéens de français diplômés de Hillside Teachers' College. Le cout des stages et des séjours en France des stagiaires sera pris en charge par la France; ce cout comprendra:
 - a) Les frais de scolarité ;
 - b) Les frais de sécurité sociale et d'assurance;
 - c) une allocation mensuelle avec laquelle les stagiaires devront payer leur logement et une allocation d'argent de poche.
2. Dans le but de limiter des dépenses, la France fera en sorte que les stagiaires soient loges en résidence universitaire ou les stagiaires bénéficieront des avantages des activités sociales de l'université.
3. Au Zimbabwe, la France organisera un programme de soutien pédagogique pour les professeurs de français qui sont déjà en poste. Ce programme comprendra :
 - a) Une formation continue offerte par le service culturel de l'ambassade de France aux professeurs de français qui le désirent ;

- b) La diffusion de documents pédagogiques et culturels tels que livres, revues, films, vidéos et cinéma et tout autre document;
 - c) Des cours intensifs en fonctions des besoins exprimés par la communauté des enseignants de français.
4. La France aidera le Gouvernement en fournissant des manuels de français et des équipements chaque fois que des nouveaux départements de français seront ouverts.

Article 3

Obligations du Gouvernement [de la République du Zimbabwe]

1. Le Gouvernement prendra en charge le cout des voyages aller-retour en France des professeurs diplômés de Hillside Teachers" College qui participent aux stages organisés en France.
2. Les membres de la mission pédagogique française au Zimbabwe seront autoriser a visiter les écoles ou l'on enseigne le français ou bien ou il est possible que le français soit enseigne à l'avenir, afin de maintenir le contact nécessaire avec les directeurs de ces établissements et avec les professeurs.
3. Le gouvernement fera en sorte que les professeurs diplômés de Hillside Teachers" Collège et qui participent à la formation complémentaire offerte en France soient nommés, à leur retour au Zimbabwe, dans des écoles où ils enseigneront le français.
4. Le Gouvernement informera l'ambassade de France de ses chiffres et prévisions en ce qui concerne ses besoins en matière de formation de professeurs de français, de façon à adapter le recrutement des élèves professeurs à Hillside Teachers" College a ses besoins, en liaison avec le ministère de l'enseignement supérieur

Annexe 2: Référentiel de Compétences d'un Enseignant de FLE

Il s'agit ici d'une citation reproduite mot à mot dans son intégralité de Le Roux, S., Schmid, K. (2012: 19 - 21) conçue d'après Paquay 1994: *Module SLL5065S Conception, mise en œuvre et évaluation de formations d'enseignants de FLE de l'Université du Cap, Ecole de Langues et de Littératures Section de français*

Compétence relative à la discipline enseignée

Savoirs

Connaître le fonctionnement de la langue française.

Connaître la culture française et francophone.

Savoir-faire

Etre capable de communiquer en français à un niveau C1.

Etre capable d'analyser des comportements dans la culture cible et de s'ouvrir à la différence culturelle.

Savoir-devenir

Savoir établir son propre bilan de compétences et décider d'actions pour remédier à un déficit de compétence.

Etre capable de se documenter et de s'informer pour se former tout au long de sa carrière.

Compétence relative aux situations d'enseignement/apprentissage

Savoirs

Connaître l'histoire et les tendances de la didactique du FLE.

Connaître les concepts clés de la didactique du FLE.

Connaître les supports et les ressources disponibles en didactique du FLE.

Savoir-faire

Etre capable de concevoir, de mettre en œuvre et d'analyser des contenus de cours en prenant en compte les notions d'objectifs, d'activités, de supports et de progression.

Etre capable de concevoir des situations d'apprentissage.

- définir un objectif d'apprentissage

- définir les activités nécessaires à l'atteinte de l'objectif
- inscrire les activités dans une durée
- concevoir les consignes
- prévoir les supports
- inscrire les activités dans une progression
- identifier les obstacles que peuvent rencontrer les apprenants

Etre capable de mettre en œuvre des situations d'apprentissage.

- organiser l'espace et gérer le temps en fonction des activités prévues
- être sensible aux rythmes d'apprentissage des apprenants et les prendre en compte
- gérer les différents moments de la séance
- utiliser de façon appropriée les supports, outils et aides diverses : le tableau, des documents écrits et audio-visuels, les technologies modernes d'information et de communication
- adapter les formes d'intervention et de communication aux types de situations et d'activités prévues (postures, place, interactions orales, vérifications des consignes)
- aider les apprenants à prendre conscience des contraintes et des ressources propres aux différentes activités
- tirer parti des erreurs et des réussites des apprenants

Etre capable d'analyser des situations d'apprentissage.

- Mettre en relation les différents aspects d'une situation d'apprentissage, notamment les résultats obtenus et le comportement des élèves avec le projet et les données de départ
- Mesurer l'efficacité de son action et en tenir compte pour la conception et la planification des séquences futures

Etre capable d'évaluer les apprentissages et de suivre les apprenants dans leur apprentissage.

- comprendre les fonctions de l'évaluation
- définir le niveau d'exigence de l'objectif à évaluer dans l'activité
- établir les indices de réussite
- analyser les résultats constatés et déterminer les causes des erreurs

- prévoir des activités de remédiation et d'approfondissement en fonction de cette analyse.

Savoir-être

Etre capable de travailler en équipe.

Compétence relative à la conduite de classe

Savoirs

Connaître les notions relatives à la conduite de classe (centration sur l'apprenant, dynamique de groupe, interactions, pédagogie différenciée)

Savoir-faire

Etre capable de gérer un groupe: présenter, faire comprendre et faire respecter les consignes de travail et les règles de vie collective dans la classe.

Etre capable de favoriser l'autonomie des apprentissages

Etre capable de résoudre des conflits.

Savoir-être

Etre capable de se mettre à l'écoute des apprenants.

Etre capable de s'adapter au niveau, aux besoins et au style des apprenants.

Savoir-devenir

Savoir établir son propre bilan de compétences et décider d'actions pour remédier à un déficit de compétence.

Etre capable de se documenter et de s'informer pour se former tout au long de sa carrière.

Compétences dans le domaine de la responsabilité éducative et de l'éthique professionnelle

Savoirs

Connaître le fonctionnement de l'institution dans laquelle l'enseignant exerce.

Connaître les valeurs de l'institution dans laquelle l'enseignant exerce.

Savoir-faire

Assurer une cohérence entre les situations d'apprentissage proposées et les programmes de l'institution dans laquelle il exerce.

Tenir compte des valeurs de l'institution dans laquelle il exerce dans ses pratiques professionnelles.

Savoir-devenir

Savoir établir son propre bilan de compétences et décider d'actions pour remédier à un déficit de compétence.

Etre capable de se documenter et de s'informer pour se former tout au long de sa carrière.

Annexe 3 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

L'objectif de ce questionnaire, conçu par une étudiante en Master inscrite au programme de *Masters in Teaching French as a Foreign Language* (TFFL) à l'Université du Cap est d'établir le profil des enseignants de français au Zimbabwe dans le but de définir les besoins de formation initiale ou continue. Il est destiné aux enseignants du FLE et il est anonyme. Cochez ou entourez la bonne réponse.

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		
	Plus de 10 ans		
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser.		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser.	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
		A1	A2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu?	B1	B2
		C1	C2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser.	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment?	oui	non
14.	Quel est votre public?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français?		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO__PE__CE__CO__ En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO__PE__CE__CO__ Faites-vous beaucoup de grammaire? oui__non__		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle?	oui	non
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Je vous remercie d'avance de votre participation à cette étude!

Annexe 4 : Réponses au questionnaire sur le profil de l'enseignant du FLE au Zimbabwe

Ceci est une transcription des réponses provenant des 21 questionnaires que nous avons recueillis. Les réponses sont indiquées en gras.

Répondant 1: Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		
	Plus de 10 ans		X
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		
	Plus de 41		X
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. BA HONOURS, GRAD CE		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser.	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser. LA REUNION 92/93 France 98	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment?	oui	non
14.	Quel est votre public?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? ABEKA DE EUA CHRETIENNE		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO <u>X</u> PE <u>X</u> CE <u>X</u> COX <u> </u>		
	En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO <u> </u> 4 PE <u> </u> 1 CE <u> </u> 2 CO <u> </u> 3		
21.	Faites-vous beaucoup de grammaire? oui X non <u> </u>		
	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle ?		oui non
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?		oui non

Répondant 2 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		
	Plus de 10 ans		X
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		X
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. Diploma in Education (French & English) MPhil French, BA (Hons) French , PhD French		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser. Diploma in Education (French & English, PRO FLE	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser. Habilitation DELF/DAL/ PRO FLE	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?	oui	Non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	Non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment? A TRAVERS L'INTERNET	oui	Non
14.	Quel est votre public?	enfants	Adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	Oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	Oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	Oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	Oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? ALTER EGO		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO ___ PE ___ CE ___ CO ___ En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO <u>1</u> PE <u>2</u> CE ___ CO ___ Faites-vous beaucoup de grammaire? oui X non		
	21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle ? AFSSA	oui
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 3 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		X
	Plus de 10 ans		
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		X
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. DIPLÔME IN EDUCATION FRENCH & ENGLISH		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser. DIPLÔME IN EDUCATION FRENCH & ENGLISH	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser. LA REUNION	Oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	Oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	Oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	Oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?	Oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	Oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment?	Oui	non
14.	Quel est votre public?	Enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? TRICOLORE		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO <u>X</u> PE <u>X</u> CE <u>X</u> CO <u>X</u> En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO <u>3</u> PE <u>1</u> CE <u>2</u> CO <u>4</u> Faites-vous beaucoup de grammaire? oui <u>X</u> non		
	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle ?	oui	non
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 4 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		
	Plus de 10 ans		X
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		X
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. BA HONOURS FRENCH- UZ		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser.	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser.	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ? POUR AMELIORER LES COMPETENCES DES PROFS	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment?	oui	non
14.	Quel est votre public?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? TRICOLORE		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO <u>X</u> PE <u>X</u> CE <u>X</u> COX <u> </u>		
	En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO <u>3</u> PE <u>1</u> CE <u>2</u> CO <u>4</u> Faites-vous beaucoup de grammaire? oui <u>X</u> non <u> </u>		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français?	oui	non
	Si oui, laquelle ?		
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 5 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		
	Plus de 10 ans		X
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		X
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. BA GENERAL FRENCH & ECONOMIC HISTORY / SPECIAL HONOURS FRENCH		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser.	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser.	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment? SUR INTERNET	oui	non
14.	Quel est votre public?	enfants	Adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	Oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	Oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	Oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	Oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français?		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO ___ PE ___ CE ___ CO _ Je ne comprends pas les abréviations. En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO ___ PE ___ CE ___ CO ___ Faites-vous beaucoup de grammaire? oui ___ non ___		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle ?	oui	non
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 6 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		
	Plus de 10 ans		X
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		
	Plus de 41		X
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. MASTER EN TOURISME		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser. CAPACITE D'ENSEIGNEMENT DU FLE	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français? N/A	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ? N/A	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser. STAGE AU CAVILAM 2013	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment? PAR INTERNET	oui	non
14.	Quel est votre public ?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? ALTER EGO		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO <u>X</u> PE <u>X</u> CE <u>X</u> CO <u>X</u> En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO <u> </u> PE <u> </u> CE <u> </u> CO <u> </u> Faites-vous beaucoup de grammaire? oui <u>X</u> non <u> </u> SELON LES GROUPES		
	21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle ?	oui
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 7 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		X
	Plus de 10 ans		
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		X
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. BA HONOURS IN FRENCH LANGUAGE & CONTEMPORARY STUDIES		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser.	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ? NON	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser.	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ? JE NE LE CONNAIS PAS	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment?	oui	non
14.	Quel est votre public ?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? TRICOLORE		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO __ PE __ CE __ CO __ En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO __ PE __ CE __ CO __ Faites-vous beaucoup de grammaire? oui __ non __ JE NE COMPRENDS PAS		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle ?	oui	non
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 8 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		X
	Entre 5 et 10 ans		
	Plus de 10 ans		
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		X
	Entre 31 et 40 ans		
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. BA FRENCH AND ENGLISH		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser.	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser.	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment?	oui	non
14.	Quel est votre public ?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? TRICOLORE		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO <u>X</u> PE <u>X</u> CE <u>X</u> CO <u>X</u>		
	En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO ___ PE ___ CE ___ CO ___ Faites-vous beaucoup de grammaire? oui <u>X</u> non		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français?	oui	non
	Si oui, laquelle ?		
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 9 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		
	Plus de 10 ans		X
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		X
	Entre 31 et 40 ans		
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. MPHIL FRENCH, BA HONOURS FRENCH, DIPLOMA IN EDUCATION FRENCH & ENGLISH		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser. DIPLOMA IN EDUCATION FRENCH & ENGLISH	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser. LA REUNION	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ? NOUVELLES APPROCHES PEDAGOGIQUES	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment? FORMATION, COURS EN LIGNE, RESSOURCES EN LIGNES	oui	non
14.	Quel est votre public ?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? LATITUDES, TEMPO		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO_X PE_X CEX_CO_X		
	En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO_1 PE_2 CE_3 CO_4 Faites-vous beaucoup de grammaire? Oui X non		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle ?	oui	non
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 10 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		
	Plus de 10 ans		X
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		
	Plus de 41		X
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. UNIVERSITAIRES		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser.	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français? N/A	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?N/A	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser.	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment?	oui	non
14.	Quel est votre public ?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? DIVERSIFIES		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO <u>X</u> PE <u>X</u> CE <u>X</u> CO <u>X</u>		
	En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO ___ PE ___ CE ___ CO ___ Faites-vous beaucoup de grammaire? oui <u>X</u> non		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle ?	oui	non
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 11 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		
	Plus de 10 ans		X
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		X
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. BA HONOURS FRENCH, MPhil FRENCH		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser. PRO FLE	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser.	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)? 1, 2	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ? NOUVELLES METHODOLOGIES	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment?	oui	non
14.	Quel est votre public ?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? BIEN DIT		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO <u>X</u> PE <u>X</u> CE <u>X</u> COX <u> </u>		
	En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO <u>3</u> PE <u>2</u> CE <u>4</u> CO <u>1</u> Faites-vous beaucoup de grammaire? oui <u>X</u> non <u> </u>		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle ?	oui	non
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 12 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		
	Plus de 10 ans		X
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		
	Plus de 41		X
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. LICENCE EN LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser. ATTESTATION DES STAGES	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français? N/A	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ? N/A	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser. OBSERVATION DE CLASSE, FLE PRIM	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ? POUR ENSEIGNER UNE LANGUE ETRANGERE IL FAUT D'ABORD LA MAITRISER	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment? PAR INTERNET	oui	non
14.	Quel est votre public ?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? ALTER EGO		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO <u>X</u> PE <u>X</u> CE <u>X</u> COX En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO <u>3</u> PE <u>4</u> CE <u>2</u> CO <u>1</u> Faites-vous beaucoup de grammaire? Oui <u>X</u> non		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle ?	oui	non
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 13 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		
	Plus de 10 ans		X
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		X
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. DIPLOMA IN EDUCATION FRENCH & ENGLISH		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser. DIPLOMA IN EDUCATION FRENCH & ENGLISH	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser. LA REUNION	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ? POUR LA FORMATION CONTINUE	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment? PAR INTERNET	oui	non
14.	Quel est votre public ?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? ALTER EGO		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO <u>X</u> PE <u>X</u> CE <u>X</u> CO <u>X</u> En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO <u>1</u> PE <u>4</u> CE <u>3</u> CO <u>2</u> Faites-vous beaucoup de grammaire? oui <u>X</u> non		
	21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle ?	oui
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 14 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		X
	Entre 5 et 10 ans		
	Plus de 10 ans		
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		X
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. LICENCE EN COMMUNICATION		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser.	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français? N/A	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser. ANIMER DES SEQUENCES PEDAGOGIQUES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS – France	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment? INTERNET	oui	non
14.	Quel est votre public ?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? ALTER EGO		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO <u>X</u> PE <u>X</u> CE <u>X</u> CO <u>X</u>		
	En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO <u>1</u> PE <u>4</u> CE <u>3</u> CO <u>2</u> Faites-vous beaucoup de grammaire? oui <u>X</u> non		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français?	oui	non
	Si oui, laquelle ?		
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 15 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		
	Plus de 10 ans		X
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		
	Plus de 41		X
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. BA GENERAL, GRAD CE		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser.	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser.	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment?	oui	non
14.	Quel est votre public ?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE? QUELQUES-UNS	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? TRICOLORE ,TOTAL, ELAN		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO X PE X CE X CO X		
	En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO 1 PE 4 CE 3 CO 2 Faites-vous beaucoup de grammaire? Oui X non		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français?	oui	non
	Si oui, laquelle ?		
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 16 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		X
	Entre 5 et 10 ans		
	Plus de 10 ans		
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		X
	Entre 31 et 40 ans		
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser.		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser.	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser.	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment?	oui	non
14.	Quel est votre public ?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français?		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO <u>X</u> PE <u>X</u> CE <u>X</u> COX En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO <u>1</u> PE <u>2</u> CE <u>3</u> CO <u>4</u> Faites-vous beaucoup de grammaire? Oui <u>X</u> non		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle ?	oui	non
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 17 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		X
	Plus de 10 ans		
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		X
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. DIPLÔME DE LICENCE EN PÉDAGOGIE APPLIQUÉE, DIPLÔME APPROFONDI EN ADMINISTRATION ET GESTION DES ENTREPRISES		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser.	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français? N/A	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?N/A	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser.	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment?	oui	non
14.	Quel est votre public ?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? ALTER EGO, LATITUDES, TEMPO		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO <u>X</u> PE <u>X</u> CE <u>X</u> CO <u>X</u> En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO <u>2</u> PE <u>4</u> CE <u>1</u> CO <u>3</u> Faites-vous beaucoup de grammaire? oui <u>X</u> non		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle ?	oui	non
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 18 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		X
	Plus de 10 ans		
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		X
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser.	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français? N/A	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser.	Oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	Oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	Oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	Oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ? JE NE SUIS PAS SUR	Oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	Oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment?	Oui	non
14.	Quel est votre public ?	Enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français?		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO <u>X</u> PE <u>X</u> CE <u>X</u> COX <u> </u> En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO <u> </u> PE <u>1</u> CE <u> </u> CO <u>2</u> Faites-vous beaucoup de grammaire? oui <u> </u> non <u> </u>		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle ?	oui	non
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 19 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		
	Plus de 10 ans		X
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		X
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser.		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser.	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser.	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment?	oui	non
14.	Quel est votre public ?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français?		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO <u>X</u> PE <u>X</u> CE <u>X</u> CO <u>X</u>		
	En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO <u>1</u> PE <u>2</u> CE <u>4</u> CO <u>3</u> Faites-vous beaucoup de grammaire? oui non X		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français?		oui
	Si oui, laquelle ?		non
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?		oui
			non

Répondant 20 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		X
	Plus de 10 ans		
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		
	Entre 31 et 40 ans		X
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. GRADUE EN LANGUE ANGLAISE ET CULTURE AFRICAINE		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser.	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français?N/A	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?N/A	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser.	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10.	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)?	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ? LES ENSEIGNANTS DE FLE N'ONT PAS DES NORMES STANDARDS	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment?	oui	non
14.	Quel est votre public ?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? ALTER EGO		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO <u>X</u> PE <u>X</u> CE <u>X</u> COX_ En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO <u>1</u> PE <u>4</u> CE <u>3</u> CO <u>2</u> Faites-vous beaucoup de grammaire? oui non <u>X</u>		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle ?	oui	non
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Répondant 21 : Le Profil de l'Enseignant du FLE au Zimbabwe

1.	Depuis combien d'années enseignez-vous le français?		
	Moins de 3 ans		
	Entre 5 et 10 ans		X
	Plus de 10 ans		
2.	Vous avez...		
	Moins de 30 ans		X
	Entre 31 et 40 ans		
	Plus de 41		
3.	Quels sont vos diplômes supérieurs ou universitaires? Merci de les préciser. BA HONOURS FRENCH		
4.	Avez-vous des qualifications dans le domaine du FLE? Si oui, lesquelles? Merci de les préciser.	oui	non
5.	Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone, quel est votre niveau personnel de français?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
6.	Si vous avez passé le DELF ou le DALF, quel niveau avez-vous obtenu ?	A1	A2
		B1	B2
		C1	C2
7.	Avez-vous déjà suivi une formation/ un stage de FLE en France ou dans un pays Francophone? Si oui, le/laquelle? Merci de les préciser.	oui	non
8.	Avez-vous déjà suivi un stage de FLE au Zimbabwe? Lequel?	oui	non
9.	Connaissez-vous le dispositif de formation PRO FLE?	oui	non
10	Avez-vous suivi un ou plusieurs modules du PRO FLE? Si oui, le(s)quel(s)? STARTED, EXPECTATIONS NOT CLEAR, NOT EASILY ACCESIBLE	oui	non
11.	Est-ce que le PRO FLE est pertinent au contexte zimbabwéen ? Si oui, pourquoi ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?	oui	non
12.	Participez-vous régulièrement à des formations dans le domaine du FLE ?	oui	non
13.	Vous auto-formez-vous dans le domaine du FLE? Si oui, comment?	oui	non
14.	Quel est votre public ?	enfants	adultes
		adolescents	universitaires
15.	Connaissez-vous l'histoire de la didactique du FLE?	oui	non
16.	Connaissez-vous les tendances de la didactique du FLE?	oui	non
17.	Connaissez-vous les supports et ressources disponibles en didactique du FLE?	oui	non
18.	Connaissez-vous le CECRL?	oui	non
19.	Quel(s) manuel(s) utilisez-vous en classe de français? LOUSTICS, LUDO, SUPER MAX		
20.	Quelles compétences travaillez-vous dans votre classe? PO <u>X</u> PE <u>X</u> CE <u>X</u> CO <u>X</u> En une heure d'enseignement classez ce que vous faites en priorité. PO <u>1</u> PE <u>4</u> CE <u>3</u> CO <u>2</u> Faites-vous beaucoup de grammaire? oui <u> </u> non <u>X</u> 50/50		
21.	Etes-vous membre d'une association d'enseignants de français? Si oui, laquelle ?	oui	non
22.	Souhaiteriez-vous adhérer à une association d'enseignants de français au Zimbabwe?	oui	non

Annexe 5 : Contenus du PRO FLE

Tableau n° 23 : Construire une unité didactique (40 h)

Unité	Séquence	Thème	
1	1	1	2
Outils	Définir les besoins des apprenants	Faire un inventaire des compétences attendues	Déterminer les objectifs pédagogiques
	2	1	2
	Structurer une unité didactique	Faire une analyse pré-pédagogique	Elaborer une fiche pédagogique
Unité	Séquence	Thème	
2	1	1	2
Technique	Faire accéder au sens	Faire émettre et vérifier des hypothèses	Elaborer des activités de compréhension
	2	1	2
	Faire repérer et conceptualiser	Constituer un corpus	Guider la formulation de la règle
Unité	Séquence	Thème	
3	1	1	2
Modalités	Faire systématiser	Contextualiser une activité ou un exercice	Mettre en œuvre une activité ou un exercice
	2	1	2
	Faire produire	Concevoir une tâche	Mettre en œuvre une tâche

Tableau n° 24 : Piloter une séquence pédagogique (40 h)

Unité	Séquence	Thème	
1	1	1	2
Outils	Centrer l'apprentissage sur l'apprenant	Opter pour une approche centrée sur l'apprenant	Opter pour une approche favorisant l'autonomie de l'apprenant
	2	1	2
	Introduire l'authentique et l'interculturel	Constituer une banque de données de documents authentiques	Opter pour une pédagogie interculturelle
Unité	Séquence	Thème	
2	1	1	2
Technique	Optimiser la communication	Adopter des techniques de communication	Mettre en œuvre des stratégies de communication
	2	1	2
	Animer des séquences pédagogiques	Gérer un groupe	Gérer le travail de classe
Unité	Séquence	Thème	
3	1	1	2
Modalités	Développer la dynamique de groupe	Concevoir des activités pour faire naître le groupe	Concevoir des activités pour unir le groupe
	2	1	2
	Mettre en œuvre des moyens pour motiver	Concevoir des activités à enjeu non linguistique	Concevoir des activités de créativité

Tableau n° 25 : Evaluer (40 h)

Unité	Séquence	Thème	
1	1	1	2
Outils	Définir les contenus de l'évaluation	Intégrer l'évaluation dans le processus d'enseignement/apprentissage	Adopter des outils pour définir les contenus de l'évaluation
	2	1	2
	Objectiver l'évaluation	Mettre en œuvre une évaluation motivante	Adopter des outils pour objectiver l'évaluation
Unité	Séquence	Thème	
2	1	1	2
Technique	Adopter une démarche formative	Mettre en œuvre une pédagogie de la réussite	Mettre en œuvre une pédagogie de l'erreur
	2	1	2
	Prendre une décision	Définir des paramètres d'évaluation	Etablir un verdict
Unité	Séquence	Thème	
3	1	1	2
Modalités	Orienter	Concevoir un questionnaire d'auto-évaluation	Concevoir des activités d'évaluation initiale
	2	1	2
	Vérifier les acquis	Concevoir des activités de compréhension pour une évaluation sommative.	Concevoir des activités de production pour une évaluation sommative.

Tableau n° 26 : Interagir dans son contexte professionnel (40 h)

Unité	Séquence	Thème	
1	1	1	2
Outils	Faire évoluer ses connaissances et ses pratiques	Rechercher et analyser les textes de référence	Mettre en regard théories et pratiques
	2	1	2
	Établir un contrat pédagogique	Énoncer des objectifs pédagogiques	Justifier ses choix pédagogiques
Unité	Séquence	Thème	
2	1	1	2
Technique	Préparer les actions pédagogiques	Exploiter les outils (pré) pédagogiques	Formuler des informations (pré) pédagogiques
	2	1	2
	Favoriser la communication en classe	Prendre la parole face à un public d'apprenants	Interagir avec les apprenants
Unité	Séquence	Thème	
3	1	1	2
Modalités	Faciliter l'action pédagogique	Analyser les publics	Utiliser du matériel et des outils à des fins pédagogiques
	2	1	2
	S'impliquer et évoluer professionnellement	Mutualiser des pratiques pédagogiques	Mener des projets professionnels

Annexe 6 : Questionnaire sur le dispositif PRO FLE au Zimbabwe

L'objectif de ce questionnaire, conçu par une étudiante en Master inscrite au programme de *Masters in Teaching French as a Foreign Language* (TFFL) à l'Université du Cap est d'effectuer un premier bilan de la mise en place des programmes de formations à distance à destination des enseignants de français au Zimbabwe dans le but de déterminer des améliorations ou des alternatives pour la formation professionnelle des enseignants de FLE dans le contexte du Zimbabwe. Ce questionnaire est destiné aux organisateurs et formateurs du PRO FLE au Zimbabwe.

1. Le PRO FLE a été introduit au Zimbabwe en quelle année et pourquoi?

2. Quel était le format de la formation?

3. Combien de formateurs sont formés et habilités?

4. Quel était le niveau minimum au niveau de langue requis pour y participer?

5. Combien de participants se sont inscrits à la formation?

6. Combien de participants ont terminé chaque module?

7. Quelles raisons ont été citées par les participants qui n'ont pas réussi à terminer un ou plusieurs modules?

➤ _____

➤ _____

8. Quelles difficultés ont été rencontrées par les participants?

➤ _____

➤ _____

9. Quelles difficultés ont été rencontrées par les formateurs?

➤ _____

➤ _____

10. Quelles suggestions feriez-vous pour améliorer cette formation?

➤ _____

Je vous remercie d'avance de votre participation à cette étude!

Annexe 7 : Réponses au questionnaire sur le PRO FLE au Zimbabwe

Ceci est une synthèse des réponses données par un des deux tuteurs du PRO FLE et le responsable de formation à notre questionnaire. Les réponses sont indiquées en gras.

1. Le PRO FLE a été introduit au Zimbabwe en quelle année et pourquoi?

2012 + mise à niveau et formation en didactique du FLE

2. Quel était le format de la formation?

Formation à distance

3. Combien de formateurs sont formés et habilités?

Deux

4. Quel était le niveau minimum au niveau de langue requis pour y participer?

B2 et environ 3 ans d'expérience en enseignement du FLE

5. Combien de participants se sont inscrits à la formation?

21

6. Combien de participants ont terminé chaque module?

17

7. Quelles raisons ont été citées par les participants qui n'ont pas réussi à terminer un ou plusieurs modules?

- **Problèmes techniques : connexion internet, réussir à faire fonctionner le CD;**
- **Manque de temps – nouvelles priorités**

8. Quelles difficultés ont été rencontrées par les participants?

- **Maîtrise de l'informatique**
- **Accès à la plateforme**
- **Les CD-Rom n'étaient pas exploitables pour certains - (incompatibilité avec certaines versions de Windows)**
- **Niveau de langue – langage du PRO FLE très technique**
- **Accès à l'internet**
- **Coupure d'électricité**
- **Organisation personnelle**

9. Quelles difficultés ont été rencontrées par les formateurs?

- **Manque de participation dû peut-être à un découragement à cause de manque de motivation ou démotivation par rapport au niveau de la langue**
- **Compréhension globale de ce qui est attendu du formateur**

10. Quelles suggestions feriez-vous pour améliorer cette formation ?

- **Elever le niveau de langue pré requis au niveau C1 du CECRL**
- **Demander une participation financière aux stagiaires pour motiver la participation.**
- **Etablir un planning resserré, avec un contrat clair en début de formation sur le nombre d'animations obligatoires (au moins 1 sur 2) et la prise en compte de la participation dans l'évaluation finale / dossier final**
- **Proposer une permanence téléphonique hebdomadaire, voire renforcée pendant la semaine d'une animation**
- **Que le formateur soit proactif en détectant les difficultés qu'il rencontre à animer le groupe et propose des solutions en allant lui-même au-devant du groupe**

Annexe8: Proposition de Constitution de l'Association d'Études Françaises au Zimbabwe

Ceci est une proposition de constitution rédigée par nos soins en collaboration avec des enseignants de l'*University of Zimbabwe* et de *Midlands State University*. Nous nous sommes inspirée de plusieurs autres constitutions qui existent déjà telles que celles de l'*American French Teachers' Association (AFTA)*, Ecole Française de Harare et la ZAFTA.

Article I. Nom

Le nom de la société sera *l'Association d'Etudes Françaises au Zimbabwe*. L'association sera soumise à la législation du Zimbabwe et elle aura son siège au 328 Herbert Chitepo Avenue, Harare.

Article II. Objectifs

Il s'agit d'une association à but non-lucratif, professionnelle, linguistique et culturelle. Les objectifs de l'Association seront de:

- représenter la langue et culture française et francophone au Zimbabwe et d'encourager la dissémination, tant dans les écoles qu'auprès du grand public, de la connaissance de tous les aspects de la culture et de la civilisation française et du monde francophone;
- faciliter le développement professionnel et linguistique des enseignants au niveau individuel et collectif par le biais, entre autres, des échanges culturels ainsi que de la communication réciproque entre tous les niveaux de l'enseignement du français au Zimbabwe;
- créer une plateforme pour les chercheurs où ils peuvent échanger et publier leurs travaux dans les domaines de l'apprentissage et enseignement de la langue, cultures et littératures française et francophones;
- soutenir et mobiliser les moyens nécessaires pour mener à bien des projets destinés à avancer la langue française et les littératures d'expression française au Zimbabwe; et
- collaborer avec les autorités et les organisations appropriées pour influencer la politique linguistique, le développement du curriculum et la certification.

Article III. Adhésion

Toute personne qui souscrit aux objectifs de l'Association cités ci-dessus peut en devenir membre.

Le Conseil d'administration fixe la cotisation annuelle.

Ceux qui ont réglé leur cotisation pour l'année civile sont considérés membres actifs et ont le droit de vote pour des officiers nationaux comme précisé dans ces règlements.

Il y aura deux catégories d'adhésion: active et associée.

a) Membre Actif

Peuvent devenir membres actifs tous enseignants de français en exercice ou à la retraite de tous niveaux (primaire, secondaire, tertiaire ou universitaire).

Le statut de membre étudiant pour la période janvier-décembre peut s'appliquer aux étudiants, d'un rang en dessous d' «*Instructor*» et inscrits pendant l'année académique dans un programme d'études menant à un diplôme, et qui n'ont pas de poste d'enseignant à plein temps; ces membres peuvent recevoir une réduction de la cotisation annuelle mais sont considérés des membres à part entière.

Les membres actifs sont assujettis à une cotisation annuelle et peuvent participer aux ateliers de développement professionnel, des séminaires et seront encouragés à participer dans des recherches et à contribuer aux publications de l'Association.

b) Membre Associé

Le statut de membre associé est ouvert aux institutions ou organismes ayant un intérêt direct ou indirect pour la promotion et le développement de la langue française et des littératures et cultures francophones tels que l'Alliance française, l'Ambassade de France ou d'autres Ambassades de la Francophonie, *Zimbabwe Schools Examinations Council*, *Curriculum Development Unit*, *National Association of School Heads* ou *Association of Trust Schools of Zimbabwe*.

Les membres associés ne sont pas assujettis à une cotisation annuelle et n'ont pas de droit de vote. Ils peuvent participer aux réunions du Conseil d'Administration en tant que consultants.

Article IV. Officiers: Conseil d'Administration

Les officiers de l'Association sont: le Président, le Vice-président, le Trésorier, le Vice-Trésorier et le Secrétaire, chacun choisi pour un mandat de deux ans.

Le Président, le Vice-président, le Trésorier, le Vice-Trésorier et le Secrétaire, constituent le Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration choisit le site du siège national.

Il affecte des fonds, met en place des projets dans l'intérêt de l'Association et gouverne l'Association sous l'égide du Président.

Les membres du Conseil d'administration sont tenus d'assister aux assemblées générales, extraordinaires et aux réunions du Conseil d'Administration.

Un quorum de trois membres du Conseil d'administration est requis pour toute réunion.

Les frais encourus par les membres du Conseil d'Administration seront remboursés selon des critères établis par le Conseil.

Parmi les officiers, un seul membre recevra un salaire pour des services rendus, qui sera établi par le Conseil d'Administration.

Fonctions et Responsabilités des Officiers

Le Président

Le Président est chargé de l'administration de l'Association et en assume la direction générale; il maintient des liaisons avec d'autres associations de professeurs de langues et met en place des projets décidés par le Conseil d'Administration.

Il cherchera à augmenter le nombre d'adhérents; tiendra les membres de l'Association informés sur ses progrès et besoins et proposera de nouvelles activités visant à promouvoir les intérêts de l'Association.

Le Président convoquera et présidera sur les réunions du Conseil Administratif ainsi que les Réunions Annuelles et proposera les ordres du jour de ces réunions.

Le Vice-président

Le Vice-président présidera à des activités particulières de l'Association ou entreprendra des projets à la demande du Conseil d'administration.

Dans l'absence du Président, le Vice-président assurera la présidence de la réunion du Conseil d'Administration.

Le Trésorier

Le Trésorier a la responsabilité des comptes. Il informera le Président de l'état de l'Association et coopère avec lui dans la promotion de ses intérêts, sous la direction générale du Président de l'Association; et présente un rapport de l'exercice clos des adhérents et des finances de l'Association.

Le Vice-Trésorier

Le Vice-trésorier présidera à des activités particulières de l'Association ou entreprendra des projets relatifs aux fonctions et aux responsabilités du trésorier.

Dans l'absence du Trésorier, le Vice-trésorier présente un rapport de l'exercice clos des adhérents et des finances de l'Association.

Le Secrétaire

Le Secrétaire a la responsabilité des inscriptions, et des archives. Il informera le Trésorier et/ou le Président de l'état de l'Association.

Article V. Fonds

Les fonds de l'association émaneront de:

- Souscriptions des membres actives
- Levée de fonds
- Dons et legs
- Subventions provenant des organisations privées et publiques et des membres associés préalablement acceptés par le conseil d'administration.

Toute transaction financière sera approuvée par le Conseil d'Administration et l'exécution sera contresignée par le Président et le Trésorier ou dans le cas d'une absence de l'un des deux ou des deux, le Vice-Président et/ou le Vice-Trésorier seront autorisés à signer.

Le Président, le Vice-président, le Trésorier, le Vice-Trésorier et le Secrétaire ont une responsabilité civile pour l'administration financière de l'Association.

Un compte bancaire sera ouvert sous le nom de l'Association et sera administré par le Conseil d'Administration.

Article VI. Affiliations

Sur décision du Conseil d'administration, l'Association peut se joindre au travail d'autres institutions éducatives de portée plus large par moyen de délégués officiels pour le mandat nécessaire, choisis par le Conseil d'administration telles que la Fédération Internationale des Professeurs de Français et l'Association des Etudes Françaises d'Afrique Australe.

Article VII. Assemblée Générale Ordinaire

Une réunion annuelle sera organisée sur la convocation du Président à condition d'avoir donné deux semaines (10 jours ouvrés) de préavis et établi un ordre de jour précis. Le Président présidera sur la réunion.

L'Assemblée Générale a les pouvoirs de:

- Voter les frais d'inscriptions
- Clôturer les comptes annuels
- Adopter le budget de l'année suivante

- Adopter les projets de l'Association

L'Assemblée Générale Ordinaire examine et discute :

- Le rapport moral et d'activités présentées par le Président;
- Le rapport financier présenté par le trésorier ;
- Le bilan de la situation de l'Association présenté par le trésorier ;
- Le projet de budget pour l'exercice suivant présenté par le trésorier.

Le président soumet ces différents rapports au vote de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale Ordinaire examine également les autres questions mises à l'ordre du jour, adoptées par elle sur proposition du conseil d'administration.

Les votes sont prononcés à la majorité simple représentée et les décisions des assemblées générales font l'objet d'un compte rendu diffusé à tous les membres dans un délai de huit jours.

L'Assemblée Générale ne peut se tenir qu'à la présence physique ou par mandat(s) des deux tiers des membres de l'Association. Dans le cas où le quorum n'est pas atteint, l'assemblée sera reportée à une huitaine au moment où l'assemblée se tiendra même sans quorum à condition de garder le même ordre du jour.

Ont le droit de vote tous membres dont les droits d'inscription seront à jour.

Article VIII. Assemblée Générale Extraordinaire

Une assemblée extraordinaire peut être organisée à n'importe quelle période de l'année à condition d'avoir donné deux semaines (10 jours ouvrés) de préavis et établi un ordre de jour précis.

Le Président ou un tiers des membres de l'Association peut convoquer cette réunion. L'Assemblée Générale Extraordinaire a les mêmes pouvoirs qu'une assemblée générale ordinaire. Ses décisions font autorité dans le cas de la dissolution du Conseil d'Administration ou de modifications de statuts.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut se tenir qu'à la présence physique ou par mandat(s) des deux tiers des membres de l'Association. Dans le cas où le quorum n'est pas atteint, la réunion sera reportée à une huitaine à quel moment l'assemblée se tiendra même sans quorum à condition de garder le même ordre du jour.

Article IX. Amendements

On peut modifier la Constitution comme suit:

- Le Conseil d'Administration ou un tiers des membres de l'Association peut proposer un amendement.
- Un membre peut soumettre une proposition d'amendement à condition d'avoir le soutien d'au moins un tiers de membres actifs.

Les propositions doivent être examinés par le Conseil d'Administration et ensuite soumis pour adoption à l'Assemblée Générale ou une Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée des membres peut ensuite adopter la proposition par un vote des deux tiers des membres.

Article X. Dissolution

On ne peut dissoudre l'Association qu'au moment d'une réunion annuelle des membres actifs, dont le but aura été publié auparavant, et conformément au droit local. Un vote des deux tiers des membres est requis pour adopter la proposition.

Conformément à la loi, suite à une dissolution de l'Association, les biens restant, après paiement des dettes et obligations seront légués à une organisation ou une association dévouées à la dissémination de la langue française et des cultures francophones.

Annexe 9 : Modules de perfectionnement linguistique

Ceux-ci représentent notre proposition de formation pour une remise à niveau linguistique à partir d'un niveau B1 en deux parties.

Tableau n° 28 : Perfectionnement linguistique du niveau B2 du CECRL

L'intitulé	Perfectionnement Linguistique B2
La durée	50 heures de travail en présentiel + 70 heures de travail en autonomie
Les objectifs	Consolider et perfectionner ses compétences Se préparer aux épreuves du DALF B2
Les contenus	<p><u>Compréhension de l'oral</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer son temps - Comprendre des allusions - Caractériser un discours oral - Déterminer l'intention de communication <p><u>Compréhension écrite</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les consignes - Faire des hypothèses de lecture - Identifier la fonction et le ton - Repérer la progression thématique <p><u>Production Orale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir temporiser - Savoir préciser - Relativiser - Objecter, réfuter <p><u>Production Ecrite</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser divers arguments - Organiser l'argumentation - Mettre en valeur - Donner des exemples
Les modalités	Formation hebdomadaire en groupe, en présentiel avec du travail en autonomie à distance. Pour l'instant le samedi nous semble être le jour idéal. Les vacances scolaires du mois d'avril et d'août seront idéales pour les regroupements d'une semaine à l'Alliance française.
Les supports	<i>Alter Ego 4, Grammaire Progressive</i>
Les modalités d'évaluation	L'examen du DELF B2

Tableau n° 29 : Perfectionnement linguistique du niveau C1 du CECRL

L'intitulé	Perfectionnement Linguistique RC1
La durée	50 heures de travail en présentiel + 70 heures de travail en autonomie
Les objectifs	Consolider et perfectionner ses compétences Se préparer aux épreuves du DALF C1
Les contenus	<p><u>Compréhension de l'oral</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre des notes - Repérer des implicites - Caractériser le discours - Repérer les variations <p><u>Compréhension écrite</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lire plusieurs documents - Identifier les décalages lexicaux - Articuler - Caractériser un texte d'opinion <p><u>Production Orale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer un brouillon - Dynamiser un exposé - Dégager une problématique - Convaincre <p><u>Production Ecrite</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comparer des documents - Elaborer un plan - Reformuler pour synthétiser - Modaliser
Les modalités	Formation hebdomadaire en groupe, en présentiel avec du travail en autonomie à distance. Pour l'instant le samedi nous semble être le jour idéal. Les vacances scolaires du mois d'avril et d'août seront idéales pour les regroupements d'une semaine à l'Alliance française.
Les supports	<i>Alter Ego 5, Grammaire Progressive</i>
Les modalités d'évaluation	L'examen du DALF C1

BIBLIOGRAPHIE CITEE

ALTET, M. *Les compétences de l'enseignant-professionnel : entre savoirs, schèmes d'action et adaptation, le savoir-analyser*, dans Paquay, L., Altet, M., Charlier, E. et Perrenoud, Ph.(dir.), *Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies? Quelles compétences ?* Bruxelles :De Boeck, 1996, pp. 27-40.

AULA, R, K. *UNESCO Report on national capacity building of Lead Teacher Training Institutions in Zimbabwe*.ED/HED/TED/2003/PI/46 : Mission du 19 - 25 janvier 2003.

BESNARD C.« Stratégies d'apprentissage et enseignement des langues. »*Le Français dans le monde*° 294:1998, pp. 22-25.

BOULARES, M.; FREROT, J-L. *Grammaire Progressive du Français Niveau Avancé*.Paris : CLE Internationale, 2012.

BOURDONCLE, R. « La professionnalisation des enseignants : analyses sociologiques anglaises et américaines. »*Revue française de pédagogie Volume 94*, 1991.http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfp_0556-7807_1991_num_94_1_1368[accédé le 16 avril 2014].

BOURDONCLE, R. « La professionnalisation des enseignants: les limites d'un mythe. » *Revue française de pédagogie Volume105*, 1993, pp. 83-119.

CONSEIL DE L'EUROPE: *Le Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier, 2001. www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/framework_FR.pdf [accédé le 20 février 2014].

CHAPOULIE, J-M. « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels.»*Revue française de sociologie*,14-1, 1973, pp. 86-114http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1973_num_14_1_2179[accédé le 16 avril 2014].

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES PEDAGOGIQUES. *Professionnaliser les enseignants sans formation initiale: de repères pour agir*. Actes 2-6 juin 2008, pp. 13 -14 <http://www.ciep.fr/conferences-colloques/archives/professionnaliser-les-enseignants-sans-formation-initiale-reperes-pour-agir> [accédé le 30 avril 2014].

DEKETELE J-M. *Guide du formateur*. Bruxelles :De Boeck, 2003.

DOLLEZ, C., PONS, S. *Alter Ego 4*.Paris : Hachette, 2007.

DOLLEZ, C., GUILLEZ, M., HERRY, C., CHAPIRO, L. *Alter Ego 5*. Paris : Hachette, 2010.

ANADON, M., BOUCHARD, Y., CHARBONNEAU, B.; *et al.*« La construction identitaire de l'enseignant sur le plan professionnel : un processus dynamique et interactif.» *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 27, n° 1, 2001, pp. 3-32 <http://www.erudit.org/revue/rse/2001/v27/n1/000304ar.pdf>[accédé le 17 mars 2014].

GREGOIRE, M.; THIEVENAZ, O. *Grammaire Progressive du Français Niveau Intermédiaire* Paris : CLE Internationale, 2003.

HAUTE ECOLE PEDAGOGIE, *Formation des enseignants. Référentiel des compétences professionnelles*. Lausanne, 2005. <http://www.hepl.ch/index.php?id=768>[accédé le 28 mai 2014].

HENRIK, N. « Professionalism, Lecture 5. What is a profession? » Nottingham : University of Nottingham, 2007.

HETCHER, S. « Norms in a wired world. » Cambridge : Cambridge University Press, 2005.

HOFMAN, R. H., DIJKSTRA, B. J. « Effective teacher professionalization in networks? » *Teaching and Teacher Education* 26, 2010, pp. 1031-1040.

LANG, V. *La professionnalisation des enseignants. Sens et enjeux d'une politique institutionnelle*. Paris : PUF, 1999.

LE ROUX, S., SCHMID, K. *Module SLL5065S Conception, mise en œuvre et évaluation de formations d'enseignants de FLE*. Université du Cap, Ecole de Langues et de Littératures Section de français, 2012.

MAHANYA, K. *L'élaboration d'un curriculum pour l'introduction des cours de français langue étrangère au centre de formation continue de Lupane State University*. Université du Cap, 2014, Minor Dissertation.

MANYAWU, A. « French in Lesotho Schools Forty Years after Independence. » *LWATI : A Journal of Contemporary Research*, Vol. 4, 2007, p. 75.

MANYAWU, A. « The state of French in Lesotho. » *ROSAS*, Vol 5, n°1 et 2, 2007, pp.129-142.

MANYAWU, A. « French in Zimbabwean Schools: How to save an Endangered Species. » *LWATI, A Journal of Contemporary Research*, Vol. 5, 2008, pp. 129-139.

MAROY C. « Le modèle du praticien réflexif à l'épreuve de l'enquête. » *Les cahiers de Recherche du GIRSEF n°12*, 2001.

MAROY. C; CATTONAR, B. « Professionnalisation ou déprofessionnalisation des enseignants? Le cas de la Communauté française de Belgique. » *Les cahiers de Recherche du GIRSEF n°18*, 2002.

MASENDEKE, L. « L'impact des TIC sur le rôle de l'enseignant et la motivation de l'apprenant: le cas des cours de FLE dispensés à l'Université de Pretoria en Afrique du Sud. » communication présentée lors du colloque internationale tenu à l'Ile de la Réunion en novembre 2013 sur le thème *Enseigner et Apprendre à l'ère du numérique: Bilan et perspectives*.

MINISTRY OF EDUCATION, SPORTS AND CULTURE.

2001. *Secretary's Circular n° 2 Curriculum Policy: Primary and Secondary Schools*

2002. *Secretary's Circular n° 3. Curriculum Policy: Primary and Secondary Schools*

2007. *Director's Circular n° 26. Policy Guidelines on the Teaching of Local Languages in Primary and Secondary Schools in Zimbabwe.*

MZITE, M. *Formation des enseignants de FLE dans les écoles secondaires de Mutare au Zimbabwe: Analyse des besoins et plan de Formation*, Université du Cap, 2011 Minor Dissertation.

NDIAYE, B. « Conceptions des enseignants et formateurs du Sénégal sur le métier et son apprentissage en référence au modèle de l'enseignant-professionnel. » (non datée)

www.ices.fr/BU/documents/koha_99956/pdf/a3_/ndiaye_baye_daraw.pdf [accédé le 11 mars 2015].

NDLOVU, E. « Foreign Language Teaching in Primary and Secondary Schools in Zimbabwe: Policy, Practice and Limitations. » Department of African Languages and Literature, University of Zimbabwe, communication présentée lors d'un colloque *Foreign Language Teaching Symposium*, University of Zimbabwe 2014.

OCDE *Le rôle crucial des enseignants : attirer, former et retenir des enseignants de qualité, Aperçu*. Paris : OCDE Editions, 2005. <http://www.oecd.org/edu/teacherpolicy> [accédé le 30 mai 2014].

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE *La langue française dans le monde*. Paris : Nathan, 2010.

PAQUAY, L. «Vers un référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant? » *Recherche et Formation*, n° 16. 1994, pp. 7-38.

PERRENOUD, Ph. « Formation initiale des maîtres et professionnalisation du métier. » *Revue des sciences de l'éducation*, vol. xix, 1. 1993, pp. 59-76.

PERRENOUD, Ph. *Dix nouvelles compétences pour enseigner : Invitation au voyage*. Paris : ESF, 1999.

SCHÖN, D.A. *The Reflective Practitioner*, New York : Basic Books, 1983.

SMITH, A.K. ; WOHLSTETTER, P. «Reform through school networks: a new kind of authority and accountability. Educational Policy.» 15 (4) : pp. 499-519 dans HOFMAN, R. H., DIJKSTRA, B. J. «Effective teacher professionalization in networks?» *Teaching and Teacher Education* 26, 2010, pp. 1031-1040.

WENGER, E. « Communities of practice: Learning, meaning, and identity. » 1998. Cambridge University dans HOFMAN, R. H., DIJKSTRA, B. J. Effective teacher professionalization in networks? *Teaching and Teacher Education* 26, 2010, pp. 1031-1040.

WITORSKI, R. *Professionnalisation et développement professionnel*. Paris : L'Harmattan, 2007.

----- « La professionnalisation » *Savoirs* 2008/2 n° 17, p. 9-36. DOI : 10.3917/savo.017.0009.

SITOGRAPHIE

<http://www.adeanet.org/newsletter/Vol8No4/enn8v4-2> [accédé le 16 mars 2014]

http://www.ciep.fr/expert_langues/francaise/profle/demo/index.html [accédé le 19 octobre 2014]

<http://www.ef-harare.net>[accédé le 12 avril 2014]

<http://foe.africau.edu/BachelorofArtswithEducation2.html>[accédé le 12 avril 2014]

<http://foe.africau.edu/BachelorofEducation.html>[accédé le 12 avril 2014]

<http://foe.africau.edu/Postgrad.html>[accédé le 12 avril 2014]

<http://www.harareintlschool.com/>[accédé le 12 avril 2014]

http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/OUVRAGES/Paquay+alii_1996_A.html[accédé le 29 mars 2014]